P.Q.
Govt P

Ind. Commerce
Labour -
1967-1

CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES INDUSTRIES DU QUÉBEC

1967

Partie 1

Durée du travail

Indemnité de cessation d'emploi

Travail le samedi et le dimanche

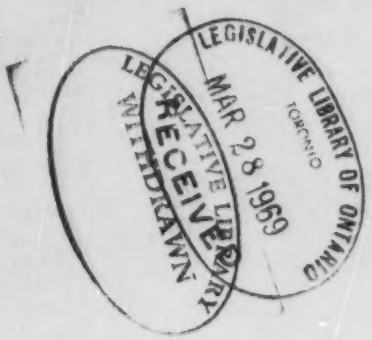

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Conditions de travail dans les industries du Québec

1 9 6 7

Partie 1

Durée du travail
Indemnité de cessation d'emploi
Travail le samedi et le dimanche

L'Honorable Jean-Paul Beaudry, ministre
Michel Bélanger, sous-ministre

Ministère de l'Industrie et du Commerce
Bureau de la statistique du Québec

Octobre 1968.

AVANT-PROPOS

Chaque année, le ministère fédéral du Travail effectue une enquête sur les conditions de travail des personnes employées dans les industries canadiennes. Les résultats publiés ne donnent pas pour le Québec de renseignements par groupes et sous-groupes industriels ni régions administratives.

A la suite d'une entente conclue entre d'une part le Bureau de la statistique du Québec et le ministère du Travail du Québec et d'autre part le ministère fédéral du Travail, ce dernier a mis à notre disposition les renseignements sous forme de rubans magnétiques que le Centre de traitement électronique des données a traités de façon à produire les renseignements désirés.

Le rapport donne des renseignements sur les conditions d'emploi dans les secteurs d'activité suivants: mines, carrières et puits de pétrole; industries manufacturières; transports, communications et services connexes; commerce; finance, assurances et immeuble; administration publique et défense nationale.

Le rapport a été préparé sous la direction de M. Gaston Barrette à la Section du Travail qui relève de la Division du Développement.

Bureau de la statistique du Québec.

TABLE DES MATIERES

	Page
Avant-propos.	
Notes techniques.....	1
Employés hors-bureau	
Tableau 1 - Durée du travail.....	7
Tableau 2 - Indemnité de cessation d'emploi.....	37
Tableau 3 - Travail le samedi et le dimanche.....	67
Employés de bureau	
Tableau 1 - Durée du travail.....	99
Tableau 2 - Indemnité de cessation d'emploi.....	126
Tableau 3 - Travail le samedi et le dimanche.....	153
Appendice - Les régions administratives du Québec.....	180

101-05354/

NOTES TECHNIQUES

1. Cette première partie du rapport porte sur les conditions de travail dans les industries du Québec et résume les informations obtenues pour le Québec à l'occasion de l'enquête annuelle sur les conditions de travail en vigueur dans un certain nombre de secteurs de l'économie canadienne, enquête conduite par le ministère fédéral du Travail le ler avril 1967.

CONDITIONS SUR LESQUELLES L'ENQUÊTE A PORTÉ

2. L'expression "conditions de travail" employée dans cette enquête désigne les diverses conditions d'emploi (autres que les traitements ou salaires normaux) qui représentent un aspect important des relations patronales-ouvrières.

Le présent rapport porte sur les conditions de travail suivantes:

(1) Durée du travail
(2) Indemnité de cessation d'emploi
(3) Travail le samedi et le dimanche

CADRE DE L'ENQUÊTE

3. Cette enquête fut conduite au moyen d'un questionnaire envoyé par la poste le ler avril et englobait en 1967 environ 5,400 établissements pour le Québec.

4. L'enquête a porté sur les établissements de 20 employés et plus et sur ceux qui déclarent moins de 20 employés lorsqu'ils constituent une succursale d'une entreprise à établissements multiples.

5. Les informations présentées dans ce rapport sont fondées sur des questionnaires remplis par des entreprises ayant un total de 889,809 employés au ler avril 1967. Ce chiffre global comprend 590,482 employés hors-bureau et 299,327 employés de bureau.

ACCEPTIONS ET DÉFINITIONS

6. Le déclarant ou l'établissement déclarant est défini par le Bureau fédéral de la statistique comme une entité pouvant fournir certaines données comptables spécifiques. L'établissement peut donc se définir: "la plus petite unité qui constitue une entité distincte d'exploitation pouvant fournir des données statistiques de base". Ainsi l'établissement déclarant est, dans la plupart des cas, une entreprise distincte même si plusieurs grandes entreprises à établissements multiples sont subdivisées en entités déclarantes selon leurs activités industrielles ou leur localisation géographique.

7. Les employeurs sont classifiés d'après leur activité industrielle principale selon la définition que donne la Classification type des industries (1961) publiée par le Bureau fédéral de la statistique.

8. On demande aux répondants d'inclure parmi les employés de bureau ceux qui s'occupent des écritures, de comptabilité, de travail de secrétariat, de vente et ceux qui remplissent des fonctions d'exécution et d'administration.

9. On demande aux répondants d'inclure parmi les employés hors-bureau ceux qui n'exercent pas de fonction de surveillance et qui sont directement affectés à la production de biens et de services, et à la fourniture de services d'entretien et de services auxiliaires étroitement associés aux opérations de la production.

Dans certains groupes de l'industrie des transports et dans le commerce de détail, on trouve une catégorie "autres employés". Dans l'industrie du transport on demande aux employeurs d'établir un rapport séparé sur le "personnel roulant" et sur les "autres employés hors-bureau"; dans le commerce de détail les employés hors-bureau se divisent en "vendeurs" et "autres hors-bureau".

10. En règle générale, on demande aux employeurs de faire un rapport sur les conditions qui s'appliquent à la majorité de leurs employés faisant partie des groupes distincts figurant dans le questionnaire. Toutefois, en ce qui concerne trois points sur lesquels a porté l'enquête de 1967: rémunération du travail régulièrement exécuté le samedi et le dimanche, travail par postes, conventions collectives, on a demandé aux employeurs de faire un rapport sur les conditions applicables à tout employé qu'il fasse partie de la majorité ou non.

PRÉSENTATION DES TABLEAUX

11. Les statistiques sur les conditions de travail dans les industries du Québec sont présentées, dans chaque cas, en pourcentage du total des travailleurs qui sont inclus dans la nomenclature type des activités d'entreprises ou d'institutions, et sur lesquels a porté l'enquête.

12. Le pourcentage indiqué pour une condition donnée montre la proportion des employés dans les établissements ayant rempli un rapport sur cette condition particulière de travail. Il y a une exception à cette règle; le pourcentage des employés touchés par des conventions collectives se rapporte au nombre d'employés effectivement touchés par ces conventions collectives et non au nombre total d'employés dans les établissements ayant déclaré que de telles conventions existaient.

13. Les chiffres relatifs aux conventions collectives se rapportent aux

conventions collectives conclues avec des organisations entrant dans le cadre du répertoire qui se trouve dans la brochure "Organisations de travailleurs au Canada", publiée par la Direction de l'économique et des recherches du ministère du Travail du Canada.

14. Les renseignements touchant les employés de bureau et les employés hors-bureau sont présentés séparément dans deux parties différentes du rapport. À l'intérieur de chaque section, on trouvera les renseignements sur chacune des conditions de travail par secteur, groupe, branche et activité donnés pour l'ensemble du Québec et par région administrative lorsque le nombre d'unités faisant un rapport est suffisant. Lorsque pour un groupe individuel d'une industrie donnée, le nombre d'unités qui en fait partie est peu élevé, on donne des statistiques pour le groupe principal.

CARACTÈRE CONFIDENTIEL

15. Les renseignements fournis par les employeurs au cours de l'enquête sur les conditions de travail le sont à titre confidentiel, et ne sont utilisés qu'aux fins de la compilation de statistiques générales telles que celles présentées dans ce rapport.

EMPLOYÉS HORS-BUREAU

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4966	93	2679	228
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	536689	18457	296349	48407
	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE				
5 JOURS.....	88	77	91	94
5.5 JOURS.....	5	11	5	2
6 JOURS.....	6	10	3	1
AUTRE.....	-	2	-	1
HEURES PAR JOUR				
MOINS DE 7.5 HEURES.....	7	-	2	1
7.5 HEURES.....	6	-	8	-
8 HEURES.....	67	92	65	91
PLUS DE 8 HEURES.....	19	8	24	6
HEURES PAR SEMAINE				
MOINS DE 40 HEURES.....	13	-	9	1
40 HEURES.....	61	75	61	89
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44...	5	-	6	1
44 HRES.....	3	10	3	1
45 HRES.....	8	1	11	2
46 ET 47 HRES.....	1	-	1	1
48 HEURES.....	5	6	4	-
PLUS DE 48 HEURES.....	4	7	3	4

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	13	1093	83	777
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	5968	35823	3764	127921
	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE				
5 JOURS.....	98	74	80	83
5.5 JOURS.....	2	18	5	2
6 JOURS.....	-	7	8	12
AUTRE.....	-	1	-	-
HEURES PAR JOUR				
MOINS DE 7.5 HEURES.....	-	3	11	23
7.5 HEURES.....	-	9	8	6
8 HEURES.....	91	44	66	62
PLUS DE 8 HEURES.....	9	43	8	7
HEURES PAR SEMAINE				
MOINS DE 40 HEURES.....	-	10	19	27
40 HEURES.....	91	38	59	52
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44...	-	12	-	2
44 HRES.....	-	4	2	2
45 HRES.....	-	14	1	3
46 ET 47 HRES.....	-	3	1	-
48 HEURES.....	-	6	6	9
PLUS DE 48 HEURES.....	8	12	5	3

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
NOMBRE TOTAL D UNITES	36	13	5	19	24
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	10707	4556	2933	5554	943
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS	78	100	68	95	37
5.5 JOURS	15	-	9	-	42
6 JOURS	7	-	23	3	21
AUTRE	-	-	-	1	-
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES	-	-	-	-	-
7.5 HEURES	-	-	-	-	-
8 HEURES	100	100	100	99	31
PLUS DE 8 HEURES	-	-	-	1	69
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 40 HEURES	-	-	-	-	-
40 HEURES	78	100	68	95	8
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44	-	-	-	1	-
44 HRES	15	-	9	-	23
45 HRES	-	-	-	-	14
46 ET 47 HRES	-	-	-	-	-
48 HEURES	7	-	23	2	-
PLUS DE 48 HEURES	-	-	-	1	55

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LEGUMES	BOULANGERIES ET PATISSERIES
NOMBRE TOTAL D UNITES	378	42	72	20	74
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	32949	4502	3817	822	7932
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS	85	96	59	83	82
5.5 JOURS	3	-	9	17	-
6 JOURS	10	1	32	-	15
AUTRE	-	3	1	-	-
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES	1	-	2	-	3
7.5 HEURES	3	-	7	-	6
8 HEURES	62	73	55	19	49
PLUS DE 8 HEURES	32	27	35	81	39
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 40 HEURES	2	3	-	-	5
40 HEURES	56	72	35	19	40
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44	6	9	4	7	7
44 HRES	1	-	3	2	3
45 HRES	15	10	21	47	25
46 ET 47 HRES	4	-	8	3	4
48 HEURES	9	2	20	2	12
PLUS DE 48 HEURES	5	4	8	20	2

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
NOMBRE TOTAL D UNITES	15	19	114	62
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	4760	3813	9242	6962
	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE				
5 JOURS	100	100	96	95
5.5 JOURS	-	-	4	5
6 JOURS	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR				
MOINS DE 7.5 HEURES	44	-	-	-
7.5 HEURES	43	-	5	-
8 HEURES	11	19	31	25
PLUS DE 8 HEURES	2	81	64	75
HEURES PAR SEMAINE				
MOINS DE 40 HEURES	87	-	5	-
40 HEURES	11	19	29	22
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44	-	44	8	9
44 HRES	1	9	7	3
45 HRES	1	27	48	58
46 ET 47 HRES	-	-	-	-
48 HEURES	-	-	2	2
PLUS DE 48 HEURES	-	-	-	-

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	170	23	30	46	79	493
NEMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	29266	9930	9539	4025	6317	36569
	%	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE						
5 JOURS.....	82	99	70	92	69	95
5.5 JOURS.....	17	-	30	5	19	5
6 JOURS.....	1	-	-	3	12	-
AUTRE.....	-	-	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR						
MOINS DE 7.5 HEURES.....	-	-	-	1	-	-
7.5 HEURES.....	-	-	-	-	-	37
8 HEURES.....	82	99	98	47	48	52
PLUS DE 8 HEURES.....	17	1	2	53	51	10
HEURES PAR SEMAINE						
MOINS DE 40 HEURES.....	1	-	-	-	-	37
40 HEURES.....	66	98	68	44	26	50
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44...	5	-	-	14	13	5
44 HRES.....	11	-	30	1	11	4
45 HRES.....	10	-	1	18	24	2
46 ET 47 HRES.....	2	-	-	7	-	1
48 HEURES.....	2	-	-	6	21	2
PLUS DE 48 HEURES.....	3	-	1	9	4	-

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	186	98	132	126	51
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	10123	4400	9089	29141	22783
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS.....	49	21	97	93	92
5.5 JOURS.....	35	57	3	-	-
6 JOURS.....	16	22	-	7	8
AUTRE.....	-	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES.....	1	2	-	2	3
7.5 HEURES.....	-	-	-	-	-
8 HEURES.....	19	-	12	96	97
PLUS DE 8 HEURES.....	81	98	88	2	-
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 40 HEURES.....	1	2	-	-	-
40 HEURES.....	10	-	12	91	93
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44...	1	1	3	3	2
44 HRES.....	3	-	6	1	-
45 HRES.....	14	5	74	1	-
46 ET 47 HRES.....	8	3	1	-	-
48 HEURES.....	10	-	2	5	5
PLUS DE 48 HEURES.....	52	89	1	-	-

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
NOMBRE TOTAL D UNITES	144	67	200	61
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	10124	17456	17772	7731
	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE				
5 JOURS	98	99	94	96
5.5 JOURS	-	1	4	2
6 JOURS	-	-	1	2
AUTRE	1	-	-	-
HEURES PAR JOUR				
MOINS DE 7.5 HEURES	27	-	-	-
7.5 HEURES	49	-	-	1
8 HEURES	17	93	63	75
PLUS DE 8 HEURES	5	7	36	24
HEURES PAR SEMAINE				
MOINS DE 40 HEURES	77	-	-	1
40 HEURES	16	93	61	72
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44	3	1	14	7
44 HRES	1	-	4	1
45 HRES	1	5	16	13
46 ET 47 HRES	-	1	2	1
48 HEURES	-	-	2	4
PLUS DE 48 HEURES	-	1	1	1

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUES	PRODUITS MINÉRAUX NON-MÉTALLIQUES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	59	18	10	75	37
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	22277	9871	7382	19908	8738
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS.....	100	99	100	100	75
5.5 JOURS.....	-	-	-	-	17
6 JOURS.....	-	-	-	-	7
AUTRE.....	-	-	-	-	1
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES.....	-	-	-	-	-
7.5 HEURES.....	-	-	-	-	-
8 HEURES.....	90	91	98	88	41
PLUS DE 8 HEURES.....	10	8	2	12	58
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 40 HEURES.....	-	-	-	-	-
40 HEURES.....	90	91	98	88	34
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44...	6	8	-	7	18
44 HRES.....	1	-	-	2	2
45 HRES.....	1	-	2	3	22
46 ET 47 HRES.....	-	-	-	-	-
48 HEURES.....	1	-	-	-	7
PLUS DE 48 HEURES.....	-	-	1	-	17

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	6	143	115
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1690	1690	11623	7761
	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE				
5 JOURS.....	87	87	98	91
5.5 JOURS.....	-	-	-	5
6 JOURS.....	13	13	2	4
AUTRE.....	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR				
MOINS DE 7.5 HEURES.....	13	13	-	-
7.5 HEURES.....	-	-	4	2
8 HEURES.....	87	87	84	60
PLUS DE 8 HEURES.....	-	-	10	38
HEURES PAR SEMAINE				
MOINS DE 40 HEURES.....	-	-	6	-
40 HEURES.....	87	87	83	58
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44...	13	13	5	10
44 HRES.....	-	-	1	3
45 HRES.....	-	-	4	21
46 ET 47 HRES.....	-	-	-	1
48 HEURES.....	-	-	1	5
PLUS DE 48 HEURES.....	-	-	-	3

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
NOMBRE TOTAL D UNITES	10	22	96	23	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	3163	18454	2128	2680	13651
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS	99	100	75	97	100
5.5 JOURS	-	-	13	1	-
6 JOURS	1	-	8	2	-
AUTRE	-	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES	-	-	-	11	-
7.5 HEURES	1	-	-	3	-
8 HEURES	99	100	3	86	100
PLUS DE 8 HEURES	-	-	93	-	-
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 40 HEURES	1	-	-	13	-
40 HEURES	98	99	2	86	100
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44	-	-	-	1	-
44 HRES	-	-	2	-	-
45 HRES	-	-	34	-	-
46 ET 47 HRES	-	-	16	-	-
48 HEURES	-	-	2	-	-
PLUS DE 48 HEURES	1	-	40	-	-

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

AUTRES EMPLOYÉS: TRANSPORTS.

Tous les pourcentates de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Camionnage
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	20	124
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1377	6619	6204
	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE			
5 JOURS.....	11	47	73
5.5 JOURS.....	-	3	12
6 JOURS.....	-	-	11
AUTRE.....	-	-	-
HEURES PAR JOUR			
MOINS DE 7.5 HEURES.....	-	-	-
7.5 HEURES.....	-	-	-
8 HEURES.....	11	46	6
PLUS DE 8 HEURES.....	-	4	89
HEURES PAR SEMAINE			
MOINS DE 40 HEURES.....	-	-	-
40 HEURES.....	11	42	6
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44...	-	-	2
44 HRES.....	-	3	-
45 HRES.....	-	4	31
46 ET 47 HRES.....	-	-	9
48 HEURES.....	-	-	-
PLUS DE 48 HEURES.....	-	-	47

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DÉTAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	623	470	35	48
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	17870	17953	2102	1662
	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE				
5 JOURS.....	72	75	93	64
5.5 JOURS.....	20	16	2	8
6 JOURS.....	5	9	1	19
AUTRE.....	1	-	-	-
HEURES PAR JOUR				
MOINS DE 7.5 HEURES.....	4	2	6	18
7.5 HEURES.....	7	10	13	-
8 HEURES.....	42	46	74	57
PLUS DE 8 HEURES.....	44	41	2	16
HEURES PAR SEMAINE				
MOINS DE 40 HEURES.....	11	10	19	18
40 HEURES.....	35	40	73	42
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44...	14	11	-	-
44 HRES.....	5	3	-	4
45 HRES.....	12	16	-	3
46 ET 47 HRES.....	4	2	-	1
48 HEURES.....	7	5	-	13
PLUS DE 48 HEURES.....	12	13	2	19

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	COMMERCE DE DÉTAIL
NOMBRE TOTAL D UNITES	543
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	39593
	%
JOURS PAR SEMAINE	
5 JOURS	82
5.5 JOURS	4
6 JOURS	12
AUTRE	-
HEURES PAR JOUR	
MOINS DE 7.5 HEURES	4
7.5 HEURES	14
8 HEURES	72
PLUS DE 8 HEURES	8
HEURES PAR SEMAINE	
MOINS DE 40 HEURES	15
40 HEURES	66
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44	4
44 HRES	2
45 HRES	3
46 ET 47 HRES	-
48 HEURES	5
PLUS DE 48 HEURES	3

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTÉ (hôpitaux)	SERVICES PERSONNELS: Blanchissage, nettoyage et pressage	SERVICES PERSONNELS: Hôtels	SERVICES PERSONNELS: Restaurants	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
NOMBRE TOTAL D UNITES	167	63	90	169	73
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	56747	4134	8000	9143	15012
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS	100	89	39	28	96
5.5 JOURS	-	5	9	11	2
6 JOURS	-	2	49	59	2
AUTRE	-	1	-	1	1
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES	48	1	3	5	1
7.5 HEURES	10	1	1	2	-
8 HEURES	42	35	83	54	94
PLUS DE 8 HEURES	-	60	10	37	5
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 40 HEURES	58	2	-	2	-
40 HEURES	41	30	39	15	92
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44	-	2	3	7	2
44 HRES	-	4	9	10	2
45 HRES	-	38	-	10	3
46 ET 47 HRES	-	3	-	-	-
48 HEURES	-	18	36	29	-
PLUS DE 48 HEURES	-	1	10	25	-

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
NOMBRE TOTAL D UNITES	4966	100	94	122	639	343
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	536689	53793	7137	15328	62940	37012
	%	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE						
5 JOURS	88	96	67	85	85	89
5.5 JOURS	5	1	10	6	6	6
6 JOURS	6	2	20	8	8	4
AUTRE	-	-	-	2	-	-
HEURES PAR JOUR						
MOINS DE 7.5 HEURES	7	1	20	18	9	5
7.5 HEURES	6	3	2	5	6	4
8 HEURES	67	94	47	68	62	69
PLUS DE 8 HEURES	19	3	29	8	22	20
HEURES PAR SEMAINE						
MOINS DE 40 HEURES	13	4	19	22	12	10
40 HEURES	61	92	41	58	56	63
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44	5	1	1	2	4	3
44 HRES	3	-	1	6	4	2
45 HRES	8	-	6	2	11	10
46 ET 47 HRES	1	-	1	-	2	1
48 HEURES	5	1	7	6	6	6
PLUS DE 48 HEURES	4	2	21	3	5	5

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	187	3217	91	115	58
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	20570	310212	10706	12645	6346
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS.....	89	88	90	69	73
5.5 JOURS.....	7	5	5	17	8
6 JOURS.....	4	5	4	13	19
AUTRE.....	-	-	1	1	-
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES.....	8	7	8	8	5
7.5 HEURES.....	2	8	-	-	4
8 HEURES.....	67	62	79	72	88
PLUS DE 8 HEURES.....	23	22	13	20	4
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 40 HEURES.....	9	14	8	7	8
40 HEURES.....	61	56	73	58	64
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44...	3	7	1	1	-
44 HRES.....	3	3	2	10	6
45 HRES.....	14	9	5	2	1
46 ET 47 HRES.....	2	1	4	-	-
48 HEURES.....	3	5	3	4	19
PLUS DE 48 HEURES.....	4	4	4	17	2

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	6	26	11	12	33
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	485	3182	1049	646	2113
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS	100	100	98	31	76
5.5 JOURS	-	-	2	-	7
6 JOURS	-	-	-	69	16
AUTRE	-	-	-	-	1
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES	-	-	-	-	2
7.5 HEURES	-	-	-	36	-
8 HEURES	68	82	13	48	57
PLUS DE 8 HEURES	32	18	87	11	41
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 40 HEURES	-	-	-	-	-
40 HEURES	68	82	13	23	47
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44	9	6	-	-	7
44 HRES	-	-	-	-	-
45 HRES	21	10	9	-	25
46 ET 47 HRES	-	-	49	50	-
48 HEURES	-	1	9	25	11
PLUS DE 48 HEURES	2	1	20	3	10

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	17	38	14	4	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2311	4965	1270	749	43[illegible]
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS.....	83	87	100	100	92
5.5 JOURS.....	-	1	-	-	8
6 JOURS.....	17	7	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES.....	7	-	-	-	-
7.5 HEURES.....	-	8	-	-	-
8 HEURES.....	7	70	18	-	31
PLUS DE 8 HEURES.....	86	17	82	100	69
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 40 HEURES.....	-	8	-	-	-
40 HEURES.....	-	63	18	-	27
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44...	3	9	16	-	12
44 HRES.....	9	-	32	-	3
45 HRES.....	64	4	41	100	55
46 ET 47 HRES.....	9	-	-	-	-
48 HEURES.....	12	8	-	-	3
PLUS DE 48 HEURES.....	3	1	-	-	-

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4	4	14	4	4	23
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2801	2126	4062	509	114	1462
	%	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE						
5 JOURS.....	100	100	98	89	100	69
5.5 JOURS.....	-	-	1	11	-	13
6 JOURS.....	-	-	-	-	-	18
AUTRE.....	-	-	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR						
MOINS DE 7.5 HEURES.....	-	-	-	-	-	-
7.5 HEURES.....	-	-	-	-	-	1
8 HEURES.....	100	100	97	-	22	83
PLUS DE 8 HEURES.....	-	-	3	100	78	15
HEURES PAR SEMAINE						
MOINS DE 40 HEURES.....	-	-	-	-	-	1
40 HEURES.....	100	100	96	-	22	53
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44...	-	-	-	-	-	2
44 HRES.....	-	-	1	-	-	13
45 HRES.....	-	-	-	78	54	9
46 ET 47 HRES.....	-	-	1	-	-	-
48 HEURES.....	-	-	1	22	24	21
PLUS DE 48 HEURES.....	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	18	16	8	104
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	1537	2684	606	9841
	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE				
5 JOURS	98	100	100	96
5.5 JOURS	2	-	-	4
6 JOURS	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR				
MOINS DE 7.5 HEURES	3	-	-	-
7.5 HEURES	7	4	-	8
8 HEURES	79	95	83	87
PLUS DE 8 HEURES	11	2	17	4
HEURES PAR SEMAINE				
MOINS DE 40 HEURES	10	4	-	9
40 HEURES	77	95	83	83
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44	-	2	-	1
44 HRES	2	-	-	3
45 HRES	11	-	17	2
46 ET 47 HRES	-	-	-	-
48 HEURES	-	-	-	-
PLUS DE 48 HEURES	-	-	-	-

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	13	15	214
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	673	1036	12841
	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE			
5 JOURS	100	98	96
5.5 JOURS	-	2	4
6 JOURS	-	-	-
AUTRE	-	-	-
HEURES PAR JOUR			
MOINS DE 7.5 HEURES	-	-	-
7.5 HEURES	52	55	76
8 HEURES	21	45	16
PLUS DE 8 HEURES	28	-	7
HEURES PAR SEMAINE			
MOINS DE 40 HEURES	52	55	77
40 HEURES	21	43	15
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44	28	-	5
44 HRES	-	2	2
45 HRES	-	-	-
46 ET 47 HRES	-	-	-
48 HEURES	-	-	1
PLUS DE 48 HEURES	-	-	-

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas-St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
NOMBRE TOTAL D UNITES	10	7	34	21
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	673	349	1238	1146
	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE				
5 JOURS	-	71	14	12
5.5 JOURS	56	29	71	52
6 JOURS	44	-	15	36
AUTRE	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR				
MOINS DE 7.5 HEURES	-	-	-	-
7.5 HEURES	-	-	-	-
8 HEURES	-	-	-	-
PLUS DE 8 HEURES	100	100	100	100
HEURES PAR SEMAINE				
MOINS DE 40 HEURES	-	-	-	-
40 HEURES	-	-	-	-
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44	-	-	2	-
44 HRES	-	-	-	-
45 HRES	-	-	1	2
46 ET 47 HRES	-	1	8	-
48 HEURES	-	-	-	-
PLUS DE 48 HEURES	100	99	89	98

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	13	16	47
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	786	1242	2760
	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE			
5 JOURS	100	100	95
5.5 JOURS	-	-	5
6 JOURS	-	-	-
AUTRE	-	-	-
HEURES PAR JOUR			
MOINS DE 7.5 HEURES	-	-	-
7.5 HEURES	-	-	-
8 HEURES	-	-	9
PLUS DE 8 HEURES	100	100	91
HEURES PAR SEMAINE			
MOINS DE 40 HEURES	-	-	1
40 HEURES	-	-	9
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44	-	-	4
44 HRES	-	13	7
45 HRES	100	87	74
46 ET 47 HRES	-	-	1
48 HEURES	-	-	4
PLUS DE 48 HEURES	-	-	1

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	10	11	10	6
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3359	3419	6021	2026	3811
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS.....	83	79	98	91	100
5.5 JOURS.....	-	-	-	4	-
6 JOURS.....	17	21	1	5	-
AUTRE.....	-	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES.....	-	17	-	-	-
7.5 HEURES.....	-	-	-	-	-
8 HEURES.....	100	83	100	100	100
PLUS DE 8 HEURES.....	-	-	-	-	-
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 40 HEURES.....	-	-	-	-	-
40 HEURES.....	83	83	98	91	100
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44...	-	12	-	-	-
44 HRES.....	-	-	-	4	-
45 HRES.....	-	-	-	-	-
46 ET 47 HRES.....	-	-	-	-	-
48 HEURES.....	17	5	1	5	-
PLUS DE 48 HEURES.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	39	17	16	24	15
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	3916	2336	1273	1149	9318
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS	95	100	97	82	100
5.5 JOURS	4	-	3	18	-
6 JOURS	1	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES	-	-	-	-	-
7.5 HEURES	-	-	-	-	-
8 HEURES	84	75	38	5	96
PLUS DE 8 HEURES	16	25	62	95	4
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 40 HEURES	-	-	-	-	-
40 HEURES	80	75	38	5	96
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44	6	10	31	29	4
44 HRES	5	-	-	6	-
45 HRES	5	14	28	38	-
46 ET 47 HRES	-	-	-	15	-
48 HEURES	2	2	-	3	-
PLUS DE 48 HEURES	1	-	3	4	-

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	77	429	74	252
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2047	12715	2413	12466
	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE				
5 JOURS.....	74	81	77	91
5.5 JOURS.....	18	13	18	6
6 JOURS.....	6	4	5	3
AUTRE.....	1	1	-	-
HEURES PAR JOUR				
MOINS DE 7.5 HEURES.....	5	3	3	1
7.5 HEURES.....	3	9	13	4
8 HEURES.....	53	42	43	53
PLUS DE 8 HEURES.....	38	43	41	41
HEURES PAR SEMAINE				
MOINS DE 40 HEURES.....	3	13	11	4
40 HEURES.....	44	38	37	47
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44...	20	14	30	9
44 HRES.....	6	3	3	2
45 HRES.....	14	12	3	22
46 ET 47 HRES.....	4	3	6	1
48 HEURES.....	3	6	6	5
PLUS DE 48 HEURES.....	6	11	4	9

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	COMMERCE DE DÉTAIL	
	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	82	277
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	4222	25987
	%	%
JOURS PAR SEMAINE		
5 JOURS	71	84
5.5 JOURS	11	2
6 JOURS	16	11
AUTRE	-	-
HEURES PAR JOUR		
MOINS DE 7.5 HEURES	15	2
7.5 HEURES	35	7
8 HEURES	38	81
PLUS DE 8 HEURES	7	7
HEURES PAR SEMAINE		
MOINS DE 40 HEURES	42	8
40 HEURES	34	75
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44	11	2
44 HRES	3	1
45 HRES	1	4
46 ET 47 HRES	1	-
48 HEURES	4	5
PLUS DE 48 HEURES	3	2

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés idniqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Québec	Hôpitaux Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	32	7	76
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	8673	2620	32867
	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE			
5 JOURS.....	100	100	10
5.5 JOURS.....	-	-	-
6 JOURS.....	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-
HEURES PAR JOUR			
MOINS DE 7.5 HEURES.....	45	58	42
7.5 HEURES.....	23	-	6
8 HEURES.....	33	42	52
PLUS DE 8 HEURES.....	-	-	-
HEURES PAR SEMAINE			
MOINS DE 40 HEURES.....	67	58	48
40 HEURES.....	33	42	51
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44...	-	-	-
44 HRES.....	-	-	-
45 HRES.....	-	-	-
46 ET 47 HRES.....	-	-	-
48 HEURES.....	-	-	-
PLUS DE 48 HEURES.....	-	-	-

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	45	6	41	122	34
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3413	202	5482	6802	10266
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS.....	91	-	47	27	99
5.5 JOURS.....	4	19	10	13	1
6 JOURS.....	-	81	39	59	-
AUTRE.....	1	-	-	1	-
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES.....	1	-	3	6	-
7.5 HEURES.....	1	-	-	2	-
8 HEURES.....	30	100	90	57	95
PLUS DE 8 HEURES.....	65	-	3	34	5
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 40 HEURES.....	2	-	-	2	-
40 HEURES.....	27	-	47	15	94
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44...	2	-	3	4	3
44 HRES.....	2	19	10	12	1
45 HRES.....	42	-	-	13	2
46 ET 47 HRES.....	4	-	-	-	-
48 HEURES.....	16	81	32	31	-
PLUS DE 48 HEURES.....	2	-	3	22	-

TABLEAU 2 - IDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4966	93	2679	228
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	536689	18457	296349	48407
	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	13	5	12	46
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND				
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	8	2	7	43
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	9	-	8	41
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	7	2	6	37
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	3	1	4	1
AUTRES RAISONS.....	2	1	1	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	10	4	10	45

TABLEAU 2 - IDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	13	1093	83	777
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	5968	35823	3764	127921
	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	1	7	8	5
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND				
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	-	3	-	2
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	1	4	-	3
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	-	4	-	2
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	-	4	8	3
AUTRES RAISONS.....	-	1	8	4
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	1	1	-	1

TABLEAU 2 - IDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTAL-LIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLI-QUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	36	13	5	19	24
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	10707	4556	2933	5554	943
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	7	9	12	4	-
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	3	-	12	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	-	-	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	3	7	-	-	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	-	-	-	2	-
AUTRES RAISONS.....	1	2	-	2	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	4	2	12	4	-

TABLEAU 2 - IDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LEGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	378	42	72	20	74
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	32949	4502	3817	822	7932
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	21	38	10	1	-
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	11	31	8	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	8	-	2	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	9	7	2	1	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	4	-	-	1	-
AUTRES RAISONS.....	2	-	-	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	17	38	10	-	-

TABLEAU 2 - IDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	15	19	114	62
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	4760	3813	9242	6962
	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI....	49	31	-	-
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND				
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	49	9	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	49	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	49	1	-	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	-	30	-	-
AUTRES RAISONS.....	-	-	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	49	9	-	-

TABLEAU 2 - IDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	170	23	30	46	79	493
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	29266	9930	9539	4025	6317	36569
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	3	6	-	7	-	2
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND						
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	3	6	-	7	-	1
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	2	6	-	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	2	6	-	-	-	1
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	-	-	-	-	-	-
AUTRES RAISONS.....	-	-	-	-	-	1
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	3	6	-	7	-	1

TABLEAU 2 - IDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	186	98	132	126	51
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	10123	4400	9089	29141	22788
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	3	6	1	45	55
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	-	-	-	18	21
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	1	3	-	43	54
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	-	-	-	17	20
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	1	2	-	9	11
AUTRES RAISONS.....	1	2	-	3	3
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	1	1	-	43	54

TABLEAU 2 - IDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	144	67	200	61
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	10124	17456	17772	7731
	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	9	13	7	2
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND				
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	-	3	7	2
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	1	1	5	2
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	8	6	5	2
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	-	4	5	2
AUTRES RAISONS.....	-	1	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	8	10	7	-

TABLEAU 2 - IDEMNITE DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-MÉTALLIQUES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	59	18	10	75	97
NEMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	22277	9871	7382	19908	8738
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	8	-	-	7	11
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	8	-	-	6	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	8	-	-	-	3
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	8	-	-	-	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	6	-	-	1	1
AUTRES RAISONS.....	-	-	-	-	4
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	8	-	-	6	3

TABLEAU 2 - IDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	6	143	115
NEMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1690	1690	11623	7761
	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	48	48	12	1
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND				
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	48	48	7	1
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	48	48	4	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	30	30	8	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	-	-	5	-
AUTRES RAISONS.....	-	-	1	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	-	-	4	1

TABLEAU 2 - IDEMNITÉ DE CESATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	10	22	96	23	
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3163	18454	2128	2680	13651
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	1	97	14	3	9
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	1	97	-	-	3
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	-	97	5	3	7
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	-	97	-	-	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	-	-	-	-	-
AUTRES RAISONS.....	-	-	8	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	-	97	13	3	9

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

AUTRES EMPLOYÉS: TRANSPORTS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Camionnage
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	20	124
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1377	6619	6204
	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	-	25	3
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND			
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	-	25	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	-	25	1
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES.....	-	25	1
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	-	-	-
AUTRES RAISONS.....	-	-	2
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	-	25	2

TABLEAU 2 - IDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DÉTAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
NEMBRE TOTAL D UNITES.....	623	470	35	48
NEMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	17870	17953	2102	1662
	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	6	8	13	-
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND				
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	4	2	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	4	5	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	3	4	-	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	3	6	13	-
AUTRES RAISONS.....	1	1	13	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	2	1	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE DÉTAIL
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	543
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	39593
	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	11
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND	
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	6
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	5
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	3
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	6
AUTRES RAISONS.....	2
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	-

TABLEAU 2 - IDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).		SERVICES PERSONNELS			
	SANTÉ (hôpitaux)	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels	Restaurants	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	167	63	90	169	73
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	56747	4134	8060	9143	15 12
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	9	2	4	8	1
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	4	-	4	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	6	-	-	1	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	4	1	-	1	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	7	-	3	1	-
AUTRES RAISONS.....	6	-	-	7	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	3	-	-	-	1

TABLEAU 2 - IDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4966	100	94	122	639	343
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	536689	53793	7137	15328	62940	37012
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	13	34	26	19	4	15
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND						
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	8	34	20	4	2	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	9	33	10	19	3	1
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	7	33	5	4	3	1
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	3	1	1	4	1	5
AUTRES RAISONS.....	2	1	-	4	1	1
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	10	33	25	19	3	12

TABLEAU 2 - IDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-desseus. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	187	3217	91	115	58
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	20570	310212	10706	12645	6345
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	9	10	31	11	1
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	2	6	29	6	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	3	5	21	8	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	2	5	14	8	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	9	4	-	-	-
AUTRES RAISONS.....	2	2	2	1	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	7	7	26	8	-

TABLEAU 2 - IDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
NEMBRE TOTAL D UNITES.....	6	26	11	12	33
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	485	3182	1049	646	2113
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	-	44	12	-	14
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	-	35	12	-	14
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	-	-	-	-	3
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	-	10	-	-	1
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	-	-	-	-	-
AUTRES RAISONS.....	-	-	-	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	-	44	5	-	14

TABLEAU 2 - IDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	17	38	14	4	31
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2311	4965	1270	749	4314
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	-	1	-	-	-
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	-	-	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	-	-	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	-	-	-	-	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	-	-	-	-	-
AUTRES RAISONS.....	-	1	-	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4	4	14	4	4	20
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2801	2126	4062	509	114	1462
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	-	-	16	-	-	-
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND						
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	-	-	16	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	-	-	16	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	-	-	16	-	-	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	-	-	-	-	-	-
AUTRES RAISONS.....	-	-	-	-	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	-	-	16	-	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	18	16	8	104
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1537	2684	606	9841
	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	-	-	-	1
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND				
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	-	-	-	1
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	-	-	-	1
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	-	-	-	1
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	-	-	-	1
AUTRES RAISONS.....	-	-	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	-	-	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	13	15	214
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	673	1036	12841
	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI	-	2	4
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND			
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS	-	-	1
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES	-	2	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL	-	2	-
AUTRES RAISONS	-	-	2
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	3

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas-St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	10	7	34	21
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	673	349	1238	114[illegible]
	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	10	-	5	-
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND				
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	-	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	10	-	4	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	-	-	-	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	-	-	1	-
AUTRES RAISONS.....	-	-	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	10	-	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	13	16	47
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	786	1242	2760
	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	-	2	-
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND			
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	-	-	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	-	2	-
AUTRES RAISONS.....	-	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	-	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay Lac St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	10	11	1[illegible]	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3359	3419	6021	2[illegible]26	[illegible]
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	82	23	61	34	[illegible]
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	17	12	-	34	56
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	82	12	61	34	56
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	17	23	-	34	39
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	17	-	1[illegible]	-	-
AUTRES RAISONS.....	17	-	-	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	82	23	61	34	48

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	39	17	16	24	15
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3916	2336	1273	1149	931
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	23	13	3	2	-
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	23	13	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	23	-	3	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	23	-	-	-	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	23	-	-	-	-
AUTRES RAISONS.....	-	-	-	2	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	23	13	-	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	77	429	74	252
NEMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2047	12715	2413	14466
	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	10	5	3	1
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND				
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	6	3	2	1
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	7	3	2	3
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	2	2	-	3
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	2	3	2	3
AUTRES RAISONS.....	-	1	5	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	4	2	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE DÉTAIL	
	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	82	277
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	4222	25987
	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	13	11
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND		
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	4	6
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	3	5
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	-	5
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	4	6
AUTRES RAISONS.....	9	1
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés idniqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Hôpitaux		
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	32	7	76
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	8673	2620	32867
	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	3	-	13
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND			
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	3	-	6
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	3	-	1
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	3	-	6
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	3	-	13
AUTRES RAISONS.....	3	-	9
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	-	-	4

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	45	6	41	122	34
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3413	202	5482	6802	10266
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	2	-	5	11	-
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	-	-	5	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	-	-	-	1	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	2	-	-	1	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	-	-	5	1	-
AUTRES RAISONS.....	-	-	-	10	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
NOMBRE TOTAL D UNITES	4966	93	2679	22[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	536689	18457	296349	4[illegible]4 7
	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	55	85	45	51
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	36	68	23	4[illegible]
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	13	15	19	[illegible]
TAUX DOUBLE	1	-	1	-
CONGE EQUIVALENT	4	2	1	-
AUTRE	1	-	1	1
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	35	48	21	3[illegible]
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	19	26	4	29
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	7	10	8	4
TAUX DOUBLE	4	-	5	2
CONGE EQUIVALENT	3	3	-	1
AUTRE	3	8	4	3

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	13	1093	83	777
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	5968	35823	3764	127921
	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	98	52	8	77
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	89	38	7	58
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	8	9	1	5
TAUX DOUBLE.....	-	1	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	-	4	-	14
AUTRE.....	-	1	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	82	8	1	7[illegible]
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	1	3	1	53
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	76	1	-	3
TAUX DOUBLE.....	6	3	-	1
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	-	13
AUTRE.....	-	1	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
NOMBRE TOTAL D UNITES	36	13	5	19	24
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	10707	4556	2933	5554	944
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	83	62	100	86	92
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	59	50	68	91	75
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	21	12	32	5	6
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	3	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	71	62	68	14	25
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	38	50	15	5	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	13	12	-	5	19
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	6
CONGE EQUIVALENT	5	-	-	-	-
AUTRE	15	-	53	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LEGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	378	42	72	20	74
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	32949	4502	3817	822	7932
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	49	27	90	29	48
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	23	10	81	25	25
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	18	4	6	4	19
TAUX DOUBLE.....	2	-	1	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	2	-	-
AUTRE.....	6	12	-	-	3
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	22	17	34	-	29
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	6	4	5	-	14
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	1	-	6	-	-
TAUX DOUBLE.....	12	1	19	-	14
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	1	-	1
AUTRE.....	2	12	3	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	15	19	114	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	4760	3813	9242	[illegible]
	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	-	24	40	4
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	-	14	5	[illegible]
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	-	9	32	31
TAUX DOUBLE.....	-	-	2	[illegible]
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	1	-
AUTRE.....	-	1	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	-	3	-	-
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	-	3	-	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	-	-	-	-
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	170	23	30	46	79	493
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	29266	9930	9539	4025	6317	36569
	%	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	44	32	65	30	53	25
TAUX DE REMUNERATION						
TAUX NORMAL.....	23	-	46	6	26	6
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	21	32	19	22	23	18
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	-	1	-
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	-	-	-	-
AUTRE.....	1	-	-	2	2	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	9	-	22	5	10	1
TAUX DE REMUNERATION						
TAUX NORMAL.....	1	-	-	2	-	1
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	7	-	21	-	2	-
TAUX DOUBLE.....	1	-	1	3	2	-
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-	6	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
NEMBRE TOTAL D UNITES	186	98	132	126	91
NEMBRE TOTAL D EMPLOYES	10123	4400	9089	29141	22736
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	60	71	34	84	96
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	37	53	4	64	8
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	17	17	29	14	11
TAUX DOUBLE	2	-	1	-	-
CONGE EQUIVALENT	3	-	-	7	5
AUTRE	1	1	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	13	13	2	56	69
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	3	3	-	1	2
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	5	6	2	53	66
TAUX DOUBLE	4	4	-	2	1
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	144	67	208	81
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	10124	17456	17772	7731
	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	44	73	23	29
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	12	56	3	1
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	12	12	18	27
TAUX DOUBLE.....	6	-	1	-
CONGE EQUIVALENT.....	8	-	1	-
AUTRE.....	7	5	-	1
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	15	64	5	12
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	5	10	-	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE....	-	9	1	1
TAUX DOUBLE.....	9	2	3	12
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	1	-
AUTRE.....	-	44	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUES	PRODUITS MINÉRAUX NON-METALLIQUES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	59	18	10	75	37
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	22277	9871	7382	19908	8778
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	37	49	28	15	72
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	4	-	-	2	55
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	33	49	28	14	15
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	-	1
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-	1
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	24	42	-	9	48
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	3	-	-	1	28
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	-	-	-	1	17
TAUX DOUBLE.....	21	42	-	7	2
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
NOMBRE TOTAL D'UNITÉS	6	6	143	115
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS	1690	1690	11623	7761
	%	%	%	%
EMPLOYÉS TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	100	100	49	42
TAUX DE RÉMUNÉRATION				
TAUX NORMAL	84	84	43	15
TAUX NORMAL MAJORÉ DE MOITIÉ	16	16	6	27
TAUX DOUBLE	-	-	-	-
CONGÉ ÉQUIVALENT	-	-	-	1
AUTRE	-	-	-	1
EMPLOYÉS TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	100	100	43	9
TAUX DE RÉMUNÉRATION				
TAUX NORMAL	84	84	20	1
TAUX NORMAL MAJORÉ DE MOITIÉ	-	-	5	4
TAUX DOUBLE	16	16	1	4
CONGÉ ÉQUIVALENT	-	-	-	-
AUTRE	-	-	17	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	10	22	96	23	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3163	18454	2128	2680	13621
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	94	66	61	94	1
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	93	66	29	89	1
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	-	-	31	2	-
TAUX DOUBLE.....	-	-	1	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	-	2	-
AUTRE.....	-	-	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	93	46	4	91	3
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	93	46	1	87	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE....	-	-	-	-	-
TAUX DOUBLE.....	-	-	3	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	-	3	-
AUTRE.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

AUTRES EMPLOYÉS: TRANSPORTS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Camionnage
NOMBRE TOTAL D'UNITES	6	20	124
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYES	1377	6619	6204
	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	94	88	61
TAUX DE REMUNERATION			
TAUX NORMAL	94	84	28
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	3	30
TAUX DOUBLE	-	-	3
CONGE EQUIVALENT	-	-	-
AUTRE	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	94	84	8
TAUX DE REMUNERATION			
TAUX NORMAL	94	84	2
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	1
TAUX DOUBLE	-	-	6
CONGE EQUIVALENT	-	-	-
AUTRE	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DÉTAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
NOMBRE TOTAL D UNITES	623	470	35	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	17870	17953	2102	[illegible]
	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	43	61	2	14
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	25	50	-	14
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	13	5	2	-
TAUX DOUBLE	1	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	3	5	-	-
AUTRE	1	1	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	7	8	-	1
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	2	4	-	1
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	2	-	-	-
TAUX DOUBLE	2	4	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-
AUTRE	1	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE DÉTAIL
NOMBRE TOTAL D UNITES	543
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	39593
	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	95
TAUX DE REMUNERATION	
TAUX NORMAL	87
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-
TAUX DOUBLE	-
CONGE EQUIVALENT	6
AUTRE	1
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	2
TAUX DE REMUNERATION	
TAUX NORMAL	1
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-
TAUX DOUBLE	1
CONGE EQUIVALENT	-
AUTRE	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTÉ (hôpitaux)	SERVICES PERSONNELS			TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
		Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels	Restaurants	
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	167	63	50	169	73
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	56747	4134	8130	9143	15[illegible]2
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	95	58	9[illegible]	82	75
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	71	22	92	76	[illegible]
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	3	33	-	-	[illegible]
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	4	[illegible]
CONGE EQUIVALENT.....	20	-	1	3	[illegible]
AUTRE.....	-	3	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	92	-	84	71	[illegible]
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	68	-	83	63	16
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	6	-	-	2	[illegible]
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	3	[illegible]
CONGE EQUIVALENT.....	18	-	1	2	37
AUTRE.....	-	-	-	1	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
NOMBRE TOTAL D UNITES	4966	100	94	122	639	343
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	536689	53793	7137	15328	62940	37012
	%	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	55	44	80	90	69	64
TAUX DE REMUNERATION						
TAUX NORMAL	36	43	69	85	45	39
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	13	1	5	4	17	18
TAUX DOUBLE	1	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	4	-	5	-	6	6
AUTRE	1	-	1	-	1	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	35	35	46	81	42	35
TAUX DE REMUNERATION						
TAUX NORMAL	19	26	14	22	29	11
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	7	9	24	22	4	16
TAUX DOUBLE	4	-	2	5	3	2
CONGE EQUIVALENT	3	-	5	-	5	2
AUTRE	3	-	-	32	1	3

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
NOMBRE TOTAL D'UNITÉS	187	3217	91	115	[illegible]
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS	20570	310212	10706	13645	[illegible]
	%	%	%	%	%
EMPLOYÉS TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	60	48	75	35	[illegible]
TAUX DE RÉMUNÉRATION					
TAUX NORMAL	36	27	58	69	[illegible]
TAUX NORMAL MAJORÉ DE MOITIÉ	19	14	8	13	[illegible]
TAUX DOUBLE	1	1	-	-	-
CONGÉ ÉQUIVALENT	4	5	7	3	[illegible]
AUTRE	-	1	3	-	-
EMPLOYÉS TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	28	29	49	69	[illegible]
TAUX DE RÉMUNÉRATION					
TAUX NORMAL	17	15	13	43	24
TAUX NORMAL MAJORÉ DE MOITIÉ	7	8	25	20	17
TAUX DOUBLE	-	5	1	-	1
CONGÉ ÉQUIVALENT	4	4	4	4	[illegible]
AUTRE	-	2	6	-	19

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	26	11	12	33
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	485	3182	1049	646	2113
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	55	18	31	100	90
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	-	13	7	94	82
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	-	5	17	6	7
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	-	-	1
AUTRE.....	55	-	7	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	55	7	7	58	25
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	-	5	-	-	5
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	-	-	-	7	2
TAUX DOUBLE.....	-	2	-	51	14
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	-	-	-
AUTRE.....	55	-	7	-	3

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	17	38	14	4	[illegible]
NEMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2311	4965	1270	749	43[illegible]4
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	51	42	20	55	4[illegible]
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	11	25	-	-	[illegible]
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	40	11	6	55	[illegible]
TAUX DOUBLE.....	-	-	14	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	-	-	-
AUTRE.....	-	5	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	54	16	-	-	-
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	7	16	-	-	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE....	-	-	-	-	-
TAUX DOUBLE.....	46	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	1	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	4	4	14	4	4	2[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	2801	2126	4062	509	114	1462
	%	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	75	-	27	91	50	56
TAUX DE REMUNERATION						
TAUX NORMAL	-	-	-	11	28	44
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	75	-	27	80	22	12
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	-	-	-	69	-	10
TAUX DE REMUNERATION						
TAUX NORMAL	-	-	-	-	-	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	-	-	-	10
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	69	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	18	16	[illegible]	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1537	2684	665	[illegible]
	%	%	%	
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	22	6	-	[illegible]
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	3	-	-	[illegible]
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	19	6	-	[illegible]
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	-	-	-	[illegible]
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	-	-	-	[illegible]
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	-	-	-	-
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	13	15	214
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	673	1036	12841
	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	15	14	1[illegible]
TAUX DE REMUNERATION			
TAUX NORMAL	7	2	5
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	8	12	1[illegible]
TAUX DOUBLE	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-
AUTRE	-	-	1
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	-	-	-
TAUX DE REMUNERATION			
TAUX NORMAL	-	-	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	-
TAUX DOUBLE	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-
AUTRE	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas-St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
NOMBRE TOTAL D'UNITÉS.....	10	7	34	21
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS.....	673	349	1238	1146
	%	%	%	%
EMPLOYÉS TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	93	89	72	67
TAUX DE RÉMUNÉRATION				
TAUX NORMAL.....	85	20	57	57
TAUX NORMAL MAJORÉ DE MOITIÉ.....	8	70	13	7
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	-
CONGÉ ÉQUIVALENT.....	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	2	3
EMPLOYÉS TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	8	54	6	24
TAUX DE RÉMUNÉRATION				
TAUX NORMAL.....	-	-	6	5
TAUX NORMAL MAJORÉ DE MOITIÉ....	8	-	-	19
TAUX DOUBLE.....	-	54	-	-
CONGÉ ÉQUIVALENT.....	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D'UNITES	13	18	[illegible]
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYES	786	1242	[illegible]
	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	75	43	[illegible]
TAUX DE REMUNERATION			
TAUX NORMAL	-	12	[illegible]
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	75	29	[illegible]
TAUX DOUBLE	-	[illegible]	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-
AUTRE	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	-	1	[illegible]
TAUX DE REMUNERATION			
TAUX NORMAL	-	-	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	1	-
TAUX DOUBLE	-	-	[illegible]
CONGE EQUIVALENT	-	-	-
AUTRE	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
NOMBRE TOTAL D UNITES	6	10	11	19	6
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	3359	3419	6021	2026	3811
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	100	100	100	93	1
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	100	64	76	93	84
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	19	1	-	16
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	17	23	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	95	51	61	48	54
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	-	-	-	-	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	95	51	61	43	54
TAUX DOUBLE	-	-	1	6	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	39	17	16	24	15
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3916	2336	1273	1149	931
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	19	12	15	46	1
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	3	-	-	8	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	13	12	15	33	1
TAUX DOUBLE.....	1	-	-	3	-
CONGE EQUIVALENT.....	3	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	2	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	9	8	-	14	-
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	-	-	-	-	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	4	-	-	-	-
TAUX DOUBLE.....	3	8	-	14	-
CONGE EQUIVALENT.....	3	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	77	429	74	252
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	2047	12715	2413	12466
	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	38	40	67	62
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	20	21	64	48
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	16	14	2	6
TAUX DOUBLE	-	1	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	2	-	7
AUTRE	2	1	-	1
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	5	5	-	1
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	2	1	-	5
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	1	2	-	-
TAUX DOUBLE	1	-	-	4
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-
AUTRE	1	1	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE DÉTAIL	
	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	82	277
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	4222	25987
	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	91	95
TAUX DE REMUNERATION		
TAUX NORMAL	89	85
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	1	-
TAUX DOUBLE	-	-
CONGE EQUIVALENT	1	8
AUTRE	-	2
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	2	2
TAUX DE REMUNERATION		
TAUX NORMAL	2	1
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-
TAUX DOUBLE	-	1
CONGE EQUIVALENT	-	-
AUTRE	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Québec	Hôpitaux Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	32	7	76
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	8673	2620	32867
	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	84	97	96
TAUX DE REMUNERATION			
TAUX NORMAL	47	67	71
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	6
TAUX DOUBLE	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	36	30	19
AUTRE	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	84	97	93
TAUX DE REMUNERATION			
TAUX NORMAL	50	67	67
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	10
TAUX DOUBLE	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	33	30	16
AUTRE	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	45	6	41	122	34
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3413	202	5482	6802	1 256
	%	%	%	%	%
EMPLOYÉS TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	65	100	92	83	87
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	21	100	91	78	2
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	40	-	-	-	11
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	3	1
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	1	1	54
AUTRE.....	4	-	-	-	-
EMPLOYÉS TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	-	100	92	72	81
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	-	100	91	67	15
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	-	-	-	2	3
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	3	8
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	1	-	54
AUTRE.....	-	-	-	-	-

EMPLOYÉS DE BUREAU

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	5399	92	2610	296
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	299327	4572	93322	35804
	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE				
5 JOURS.....	98	93	98	99
5.5 JOURS.....	1	7	1	1
6 JOURS.....	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR				
MOINS DE 7.5 HEURES.....	45	26	37	21
7.5 HEURES.....	34	19	42	45
8 HEURES.....	17	54	15	33
PLUS DE 8 HEURES.....	1	-	1	1
HEURES PAR SEMAINE				
MOINS DE 35 HEURES.....	16	-	3	1
35 HEURES.....	19	18	23	7
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	9	8	10	13
37.5 HRES.....	34	19	41	45
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	2	-	5	-
40 HRES.....	17	48	15	32
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	1	7	1	1
PLUS DE 44 HRES.....	1	1	1	1

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	10	1191	367	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	7372	28523	47322	82412
	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE				
5 JOURS.....	100	92	99	[illegible]
5.5 JOURS.....	-	5	1	-
6 JOURS.....	-	2	-	1
AUTRE.....	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR				
MOINS DE 7.5 HEURES.....	90	30	45	[illegible]
7.5 HEURES.....	10	43	23	[illegible]
8 HEURES.....	-	20	32	[illegible]
PLUS DE 8 HEURES.....	-	5	-	-
HEURES PAR SEMAINE				
MOINS DE 35 HEURES.....	-	3	7	[illegible]
35 HEURES.....	1	21	28	[illegible]
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	88	5	[illegible]	1
37.5 HRES.....	10	41	[illegible]	[illegible]
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	-	3	1	-
40 HRES.....	-	18	32	[illegible]
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	-	5	-	-
PLUS DE 44 HRES.....	-	4	-	1

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	37	13	5	17	25
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2997	873	1494	1275	149
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS.....	92	99	100	100	93
5.5 JOURS.....	8	-	-	-	5
6 JOURS.....	-	-	-	-	3
AUTRE.....	-	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES.....	2	4	-	83	28
7.5 HEURES.....	26	-	49	2	22
8 HEURES.....	71	96	51	15	41
PLUS DE 8 HEURES.....	-	-	-	-	10
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 35 HEURES.....	-	-	-	-	6
35 HEURES.....	2	4	-	54	22
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	-	-	-	29	-
37.5 HRES.....	26	-	49	2	22
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	-	-	-	-	-
40 HRES.....	63	96	51	15	35
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	8	-	-	-	4
PLUS DE 44 HRES.....	-	-	-	-	12

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LÉGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	373	40	64	20	71
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	9202	1336	915	230	1365
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS.....	95	100	84	99	93
5.5 JOURS.....	4	-	14	1	5
6 JOURS.....	1	-	2	-	1
AUTRE.....	-	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES.....	55	13	66	60	54
7.5 HEURES.....	29	80	5	9	21
8 HEURES.....	12	4	26	22	22
PLUS DE 8 HEURES.....	3	3	2	10	5
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 35 HEURES.....	6	-	12	14	21
35 HEURES.....	33	13	36	46	18
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	15	3	14	-	14
37.5 HRES.....	30	77	3	9	18
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	-	-	2	-	1
40 HRES.....	12	4	20	22	22
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	2	-	8	4	2
PLUS DE 44 HRES.....	3	3	5	5	4

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
NOMBRE TOTAL D'UNITES.....	15	22	109	59
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYES.....	1379	1008	1110	857
	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE				
5 JOURS.....	100	100	100	100
5.5 JOURS.....	-	-	-	-
6 JOURS.....	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR				
MOINS DE 7.5 HEURES.....	98	45	40	4
7.5 HEURES.....	1	44	32	32
8 HEURES.....	1	2	24	23
PLUS DE 8 HEURES.....	-	-	4	5
HEURES PAR SEMAINE				
MOINS DE 35 HEURES.....	-	-	5	2
35 HEURES.....	9	4	31	32
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	90	41	4	5
37.5 HRES.....	1	44	31	30
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	-	10	4	5
40 HRES.....	1	2	22	21
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	-	-	2	2
PLUS DE 44 HRES.....	-	-	3	1

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	169	24	32	45	75	421
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	6845	2252	2293	1004	833	3873
	%	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE						
5 JOURS.....	99	100	100	99	95	95
5.5 JOURS.....	1	-	-	1	5	4
6 JOURS.....	-	-	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR						
MOINS DE 7.5 HEURES.....	21	9	5	54	32	38
7.5 HEURES.....	65	91	67	38	42	26
8 HEURES.....	14	-	28	7	22	33
PLUS DE 8 HEURES.....	-	-	-	-	4	2
HEURES PAR SEMAINE						
MOINS DE 35 HEURES.....	-	-	-	-	-	7
35 HEURES.....	18	9	1	52	30	30
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	3	-	4	3	3	1
37.5 HRES.....	64	91	66	36	42	23
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	-	-	-	-	-	1
40 HRES.....	14	-	28	7	18	34
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	1	-	-	2	2	3
PLUS DE 44 HRES.....	-	-	-	-	6	1

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	174	88	127	130	55
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1220	379	1651	5991	3878
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS.....	75	57	98	99	99
5.5 JOURS.....	22	35	2	-	-
6 JOURS.....	3	8	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	1	1
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES.....	24	31	25	73	74
7.5 HEURES.....	22	7	39	24	26
8 HEURES.....	34	28	28	3	-
PLUS DE 8 HEURES.....	19	33	8	-	-
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 35 HEURES.....	-	-	1	2	3
35 HEURES.....	20	26	16	43	41
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	-	1	9	28	30
37.5 HRES.....	22	6	34	24	26
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	3	1	4	-	-
40 HRES.....	26	18	27	3	-
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	8	11	7	-	-
PLUS DE 44 HRES.....	20	37	2	-	-

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	147	65	207	71
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	5480	5309	6555	5365
	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE				
5 JOURS.....	100	100	98	99
5.5 JOURS.....	-	-	1	1
6 JOURS.....	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR				
MOINS DE 7.5 HEURES.....	85	70	34	26
7.5 HEURES.....	12	27	38	44
8 HEURES.....	2	2	11	29
PLUS DE 8 HEURES.....	-	-	2	1
HEURES PAR SEMAINE				
MOINS DE 35 HEURES.....	18	-	2	-
35 HEURES.....	61	56	23	17
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	7	14	8	9
37.5 HRES.....	11	27	40	44
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	-	-	15	2
40 HRES.....	2	2	9	23
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	1	-	2	-
PLUS DE 44 HRES.....	-	-	1	-

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ELECTRIQUES	PRODUITS MINÉRAUX NON-MÉTALLIQUES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	61	18	10	74	98
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	9946	6640	1649	12846	2945
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS.....	100	100	100	100	96
5.5 JOURS.....	-	-	-	-	4
6 JOURS.....	-	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES.....	9	3	32	4	52
7.5 HEURES.....	24	14	67	83	15
8 HEURES.....	42	49	1	7	29
PLUS DE 8 HEURES.....	-	-	-	-	4
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 35 HEURES.....	-	-	-	-	8
35 HEURES.....	2	-	1	3	35
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	7	3	32	2	7
37.5 HRES.....	24	14	67	82	15
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	25	34	-	6	1
40 HRES.....	42	49	1	7	28
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	-	-	-	-	2
PLUS DE 44 HRES.....	-	-	-	-	4

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	5	5	152	115
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	602	602	8338	2824
	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE				
5 JOURS.....	100	100	100	99
5.5 JOURS.....	-	-	-	1
6 JOURS.....	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR				
MOINS DE 7.5 HEURES.....	63	63	34	23
7.5 HEURES.....	27	27	62	54
8 HEURES.....	10	10	4	22
PLUS DE 8 HEURES.....	-	-	-	1
HEURES PAR SEMAINE				
MOINS DE 35 HEURES.....	-	-	3	1
35 HEURES.....	63	63	17	15
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	-	-	14	5
37.5 HRES.....	27	27	62	54
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	-	-	-	1
40 HRES.....	10	10	4	23
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	-	-	-	-
PLUS DE 44 HRES.....	-	-	-	1

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	14	22	127	26	8
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3506	12612	2303	2701	10568
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS.....	100	100	96	99	100
5.5 JOURS.....	-	-	3	1	-
6 JOURS.....	-	-	1	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES.....	69	-	17	90	-
7.5 HEURES.....	4	26	30	7	100
8 HEURES.....	25	73	42	3	-
PLUS DE 8 HEURES.....	2	-	9	-	-
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 35 HEURES.....	-	-	2	3	-
35 HEURES.....	2	-	11	13	-
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	68	-	4	74	-
37.5 HRES.....	4	26	29	6	100
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	-	-	2	1	-
40 HRES.....	25	73	41	3	-
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	2	-	4	-	-
PLUS DE 44 HRES.....	-	-	6	-	-

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DÉTAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	685	506	157	21
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	18937	9586	31879	15443
	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE				
5 JOURS.....	94	89	99	10
5.5 JOURS.....	4	7	1	-
6 JOURS.....	1	3	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR				
MOINS DE 7.5 HEURES.....	36	18	31	7
7.5 HEURES.....	38	52	22	24
8 HEURES.....	18	23	47	2
PLUS DE 8 HEURES.....	6	5	-	-
HEURES PAR SEMAINE				
MOINS DE 35 HEURES.....	2	6	4	14
35 HEURES.....	28	6	17	5
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	6	3	9	9
37.5 HRES.....	36	50	22	2
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	3	2	2	-
40 HRES.....	16	22	47	2
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	6	5	-	-
PLUS DE 44 HRES.....	4	5	-	-

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTÉ (hôpitaux)	SERVICES PERSONNELS: Blanchissage, nettoyage et pressage	SERVICES PERSONNELS: Hôtels	SERVICES PERSONNELS: Restaurants	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	166	57	87	116	73
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	9450	432	1375	769	10770
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS.....	100	81	59	69	100
5.5 JOURS.....	-	18	5	10	-
6 JOURS.....	-	-	30	20	-
AUTRE.....	-	-	1	-	-
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES.....	81	34	7	35	98
7.5 HEURES.....	14	15	3	8	-
8 HEURES.....	4	33	82	51	1
PLUS DE 8 HEURES.....	-	13	2	4	-
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 35 HEURES.....	-	-	-	2	90
35 HEURES.....	77	14	3	24	8
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	5	12	-	7	1
37.5 HRES.....	14	10	2	7	-
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	-	4	2	-	-
40 HRES.....	4	31	54	34	1
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	-	8	5	3	-
PLUS DE 44 HRES.....	-	21	28	20	-

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	5399	153	100	132	678	335
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	299327	90448	1904	3804	33338	7158
	%	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE						
5 JOURS.....	98	99	88	94	97	91
5.5 JOURS.....	1	-	7	4	2	7
6 JOURS.....	-	-	5	2	1	2
AUTRE.....	-	-	-	-	-	1
HEURES PAR JOUR						
MOINS DE 7.5 HEURES.....	45	52	50	83	32	46
7.5 HEURES.....	34	23	42	6	58	35
8 HEURES.....	17	25	4	9	7	12
PLUS DE 8 HEURES.....	1	-	3	2	1	5
HEURES PAR SEMAINE						
MOINS DE 35 HEURES.....	16	35	3	2	10	5
35 HEURES.....	19	2	28	69	17	31
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	9	15	16	11	4	4
37.5 HRES.....	34	23	40	4	57	33
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	2	-	1	-	1	2
40 HRES.....	17	25	2	7	7	11
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	1	-	5	4	1	5
PLUS DE 44 HRES.....	1	-	4	2	2	4

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	196	3534	98	116	57
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	4504	151611	1764	2370	2426
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS.....	93	98	89	81	98
5.5 JOURS.....	6	1	8	17	1
6 JOURS.....	1	-	4	1	1
AUTRE.....	-	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES.....	39	44	36	12	27
7.5 HEURES.....	26	38	31	9	38
8 HEURES.....	28	14	28	73	32
PLUS DE 8 HEURES.....	5	1	4	5	1
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 35 HEURES.....	7	9	3	-	3
35 HEURES.....	24	28	28	10	17
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	9	7	3	1	7
37.5 HRES.....	24	37	31	7	38
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	3	4	1	1	2
40 HRES.....	26	13	25	60	32
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	2	1	1	15	-
PLUS DE 44 HRES.....	5	1	8	4	2

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	26	9	15	29
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	176	934	76	146	577
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS.....	100	100	93	79	93
5.5 JOURS.....	-	-	7	18	7
6 JOURS.....	-	-	-	3	-
AUTRE.....	-	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES.....	24	14	-	68	83
7.5 HEURES.....	69	81	13	-	1
8 HEURES.....	7	4	80	32	15
PLUS DE 8 HEURES.....	1	1	7	1	1
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 35 HEURES.....	-	-	-	-	1
35 HEURES.....	24	14	-	54	4
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	-	-	-	-	2
37.5 HRES.....	69	81	13	-	1
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	-	-	-	-	1
40 HRES.....	7	4	80	39	1
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	-	-	-	4	-
PLUS DE 44 HRES.....	1	1	7	3	1

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	17	35	14	4	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	218	1011	140	85	[illegible]
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS.....	89	97	100	100	[illegible]
5.5 JOURS.....	7	3	-	-	-
6 JOURS.....	5	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES.....	64	55	36	-	44
7.5 HEURES.....	6	25	32	-	39
8 HEURES.....	21	18	14	100	15
PLUS DE 8 HEURES.....	6	2	17	-	[illegible]
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 35 HEURES.....	55	17	-	-	[illegible]
35 HEURES.....	3	22	36	-	33
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	7	17	-	-	8
37.5 HRES.....	6	23	32	-	36
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	4	-	-	-	[illegible]
40 HRES.....	18	21	14	100	11
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	-	1	2	-	[illegible]
PLUS DE 44 HRES.....	8	1	15	-	-

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4	4	15	4	4	1[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	419	368	1338	64	15	12[illegible]
	%	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE						
5 JOURS.....	100	100	100	91	100	9[illegible]
5.5 JOURS.....	-	-	-	9	-	[illegible]
6 JOURS.....	-	-	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR						
MOINS DE 7.5 HEURES.....	-	-	15	94	8[illegible]	5[illegible]
7.5 HEURES.....	100	100	84	9	-	7
8 HEURES.....	-	-	1	3	2[illegible]	3[illegible]
PLUS DE 8 HEURES.....	-	-	-	3	-	[illegible]
HEURES PAR SEMAINE						
MOINS DE 35 HEURES.....	-	-	-	-	-	-
35 HEURES.....	-	-	15	84	4[illegible]	5[illegible]
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	-	-	-	-	4[illegible]	-
37.5 HRES.....	100	100	84	9	-	7
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	-	-	-	-	-	-
40 HRES.....	-	-	1	3	2[illegible]	3[illegible]
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	-	-	-	-	-	-
PLUS DE 44 HRES.....	-	-	-	3	-	[illegible]

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	14	12	8	88
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	59	197	44	1195
	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE				
5 JOURS.....	83	96	100	98
5.5 JOURS.....	-	3	-	1
6 JOURS.....	15	-	-	-
AUTRE.....	2	-	-	-
HEURES PAR JOUR				
MOINS DE 7.5 HEURES.....	42	64	11	30
7.5 HEURES.....	12	5	-	18
8 HEURES.....	37	30	89	50
PLUS DE 8 HEURES.....	8	-	-	1
HEURES PAR SEMAINE				
MOINS DE 35 HEURES.....	27	-	7	16
35 HEURES.....	2	60	5	13
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	-	5	-	-
37.5 HRES.....	12	2	-	18
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	-	-	-	1
40 HRES.....	36	30	89	49
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	19	3	-	-
PLUS DE 44 HRES.....	5	-	-	1

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	11	10	179
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	56	36	1259
	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE			
5 JOURS	100	81	97
5.5 JOURS	-	17	3
6 JOURS	-	3	-
AUTRE	-	-	-
HEURES PAR JOUR			
MOINS DE 7.5 HEURES	4	3	37
7.5 HEURES	11	56	41
8 HEURES	79	42	19
PLUS DE 8 HEURES	7	-	2
HEURES PAR SEMAINE			
MOINS DE 35 HEURES	4	-	1
35 HEURES	-	3	37
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5	-	-	1
37.5 HRES	11	56	41
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40	-	-	-
40 HRES	79	22	18
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44	7	17	2
PLUS DE 44 HRES	-	3	1

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas-St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
NOMBRE TOTAL D UNITES	8	7	30	19
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	48	20	121	86
	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE				
5 JOURS	90	45	51	22
5.5 JOURS	4	55	37	66
6 JOURS	6	-	12	12
AUTRE	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR				
MOINS DE 7.5 HEURES	81	-	30	-
7.5 HEURES	-	35	-	-
8 HEURES	15	35	39	36
PLUS DE 8 HEURES	4	30	27	64
HEURES PAR SEMAINE				
MOINS DE 35 HEURES	-	-	-	-
35 HEURES	75	-	20	-
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	-	-	3	-
37.5 HRES	-	20	-	-
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	-	-	-	-
40 HRES	15	30	25	22
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	6	20	24	5
PLUS DE 44 HRES	4	30	28	73

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	12	16	44
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	93	188	365
	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE			
5 JOURS.....	100	100	97
5.5 JOURS.....	-	-	3
6 JOURS.....	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-
HEURES PAR JOUR			
MOINS DE 7.5 HEURES.....	30	7	23
7.5 HEURES.....	42	40	2.
8 HEURES.....	24	21	46
PLUS DE 8 HEURES.....	4	31	5
HEURES PAR SEMAINE			
MOINS DE 35 HEURES.....	-	-	3
35 HEURES.....	30	-	26
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	-	7	-
37.5 HRES.....	42	40	2
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	-	-	1
40 HRES.....	24	21	42
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	-	31	7
PLUS DE 44 HRES.....	4	-	3

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	7	10	11	14	5
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	484	549	800	778	297
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS.....	97	100	95	100	100
5.5 JOURS.....	3	-	-	-	-
6 JOURS.....	-	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	5	-	-
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES.....	100	95	44	79	14
7.5 HEURES.....	-	4	56	21	86
8 HEURES.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 8 HEURES.....	-	-	-	-	-
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 35 HEURES.....	8	-	-	5	14
35 HEURES.....	71	84	1	40	-
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	18	11	44	34	-
37.5 HRES.....	-	4	55	21	86
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	-	-	-	-	-
40 HRES.....	3	-	-	-	-
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	-	-	-	-	-
PLUS DE 44 HRES.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	41	17	16	24	17
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	852	795	339	255	886
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS.....	97	100	100	98	100
5.5 JOURS.....	3	-	-	2	-
6 JOURS.....	-	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES.....	33	57	60	57	-
7.5 HEURES.....	44	38	21	5	89
8 HEURES.....	21	1	17	26	2
PLUS DE 8 HEURES.....	2	2	1	11	-
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 35 HEURES.....	2	-	-	7	-
35 HEURES.....	19	49	14	37	-
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	2	8	46	13	-
37.5 HRES.....	54	38	21	5	89
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	-	2	-	9	9
40 HRES.....	19	1	17	17	2
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	2	1	-	1	-
PLUS DE 44 HRES.....	2	1	1	10	-

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	84	478	77	269
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1848	15221	1117	7100
	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE				
5 JOURS.....	88	96	84	94
5.5 JOURS.....	6	3	9	3
6 JOURS.....	5	1	8	2
AUTRE.....	2	-	-	1
HEURES PAR JOUR				
MOINS DE 7.5 HEURES.....	28	38	16	11
7.5 HEURES.....	22	40	53	61
8 HEURES.....	38	14	22	24
PLUS DE 8 HEURES.....	6	5	3	4
HEURES PAR SEMAINE				
MOINS DE 35 HEURES.....	4	2	1	-
35 HEURES.....	16	31	8	6
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	4	7	-	4
37.5 HRES.....	19	39	50	60
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	8	2	9	1
40 HRES.....	37	12	18	22
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	8	5	8	3
PLUS DE 44 HRES.....	5	3	6	3

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Québec	Hôpitaux Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	31	7	76
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1361	315	5894
	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE			
5 JOURS.....	100	100	100
5.5 JOURS.....	-	-	-
6 JOURS.....	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-
HEURES PAR JOUR			
MOINS DE 7.5 HEURES.....	96	87	72
7.5 HEURES.....	4	-	22
8 HEURES.....	-	13	6
PLUS DE 8 HEURES.....	-	-	-
HEURES PAR SEMAINE			
MOINS DE 35 HEURES.....	-	-	-
35 HEURES.....	96	87	69
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	-	-	3
37.5 HRES.....	4	-	22
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	-	-	-
40 HRES.....	-	13	6
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	-	-	-
PLUS DE 44 HRES.....	-	-	-

TABLEAU 1 - DURÉE DU TRAVAIL

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	40	6	40	88	24
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	358	27	952	561	8048
	%	%	%	%	%
JOURS PAR SEMAINE					
5 JOURS.....	83	-	64	79	1[illegible]
5.5 JOURS.....	16	30	6	2	-
6 JOURS.....	-	70	22	19	-
AUTRE.....	-	-	-	-	-
HEURES PAR JOUR					
MOINS DE 7.5 HEURES.....	40	15	9	34	9[illegible]
7.5 HEURES.....	18	-	3	1	-
8 HEURES.....	28	85	81	60	7
PLUS DE 8 HEURES.....	10	-	1	4	-
HEURES PAR SEMAINE					
MOINS DE 35 HEURES.....	-	-	-	2	90
35 HEURES.....	16	-	4	31	9
PLUS DE 35 HRES ET MOINS DE 37.5.	15	-	-	-	1
37.5 HRES.....	12	-	3	1	-
PLUS DE 37.5 HRES ET MOINS DE 40.	4	15	2	-	-
40 HRES.....	26	-	57	43	2
PLUS DE 40 HRES ET MOINS DE 44.	8	15	6	3	-
PLUS DE 44 HRES.....	18	70	2[illegible]	2[illegible]	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIERE	INDUSTRIES MANUFACTURIERES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	5399	92	2610	296
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	299327	4572	93322	35804
	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	11	6	13	17
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND				
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	5	3	6	15
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	5	-	6	15
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	4	2	4	12
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	5	-	5	-
AUTRES RAISONS.....	3	2	2	1
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	3	-	2	15

TABLEAU 2 - INDEMNITE DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYES DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	10	1191	367	833
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	7372	28523	47322	82412
	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	-	12	19	2
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND				
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	-	8	1	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	-	8	4	1
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	-	6	4	1
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	-	5	15	1
AUTRES RAISONS.....	-	1	13	2
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	-	-	1	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
NOMBRE TOTAL D UNITES	37	13	5	17	25
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	2997	873	1494	1275	199
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI	6	11	5	7	1
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS	2	-	5	6	1
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION	-	-	-	-	1
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES	3	11	-	-	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL	-	-	-	-	-
AUTRES RAISONS	-	-	-	6	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LEGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	373	40	64	20	71
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	9202	1336	915	230	1365
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	23	18	8	6	-
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	16	16	7	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	7	-	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	8	3	1	6	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	9	-	-	6	-
AUTRES RAISONS.....	9	-	-	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	1	-	7	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	15	22	109	39
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1379	1008	1110	877
	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	73	14	2	-
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND				
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	73	9	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS MÉTHODES D EXPLOITATION....	-	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	-	5	2	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	-	9	2	-
AUTRES RAISONS.....	-	-	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	-	-	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	169	24	32	45	75	421
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	6845	2252	2293	1004	833	3873
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	4	-	11	-	-	3
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND						
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	-	-	-	-	-	1
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	-	-	-	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	-	-	-	-	-	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	3	-	8	-	-	1
AUTRES RAISONS.....	1	-	3	-	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	174	88	127	130	65
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1220	379	1651	5991	3376
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	2	3	1	33	49
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	1	-	-	11	15
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	1	-	-	30	46
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	1	-	-	11	16
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	1	3	-	2	3
AUTRES RAISONS.....	-	2	1	3	2
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	-	-	-	23	35

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	147	65	207	71
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	5480	5309	6555	5365
	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	10	14	3	18
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND				
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	1	5	2	2
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	8	5	2	1
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	1	6	2	1
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	1	7	2	18
AUTRES RAISONS.....	-	1	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	1	4	1	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUES	PRODUITS MINÉRAUX NON-MÉTALLIQUES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	61	18	10	74	93
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	9946	6640	1649	12846	2945
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	7	-	-	3	15
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	6	-	-	3	1
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	7	-	-	-	1
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	7	-	-	-	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	7	-	-	1	4
AUTRES RAISONS.....	-	-	-	-	1
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
NEMBRE TOTAL D UNITES.....	5	5	152	115
NEMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	602	602	8338	2824
	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	63	63	24	2
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND				
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	63	63	8	1
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	63	63	15	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	46	46	8	1
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	-	-	11	-
AUTRES RAISONS.....	-	-	4	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	-	-	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	14	22	127	26	8
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3506	12612	2303	2701	10568
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	12	33	14	2	-
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	12	33	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	7	33	1	2	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	7	33	-	-	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	-	-	-	-	-
AUTRES RAISONS.....	-	-	13	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	7	33	-	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DÉTAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	685	506	157	210
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	18937	9586	31879	15443
	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	12	11	23	10
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND				
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	11	4	1	2
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	10	4	4	3
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	8	3	4	3
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	5	6	19	6
AUTRES RAISONS.....	-	3	19	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	-	-	-	2

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).		SERVICES PERSONNELS			
	SANTÉ (hôpitaux)	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels	Restaurants	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	166	57	87	116	73
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	9450	432	1375	769	10770
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	9	-	3	12	-
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	3	-	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	5	-	-	1	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	3	-	-	1	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	5	-	2	1	-
AUTRES RAISONS.....	7	-	1	11	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	3	-	-	-	-

TABLEAU 2 - IDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	5399	153	100	132	678	335
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	299327	90448	1904	3804	33338	7158
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	11	12	22	13	4	12
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND						
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	5	5	9	3	2	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	5	5	20	12	1	7
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	4	5	8	3	1	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	5	6	1	3	1	5
AUTRES RAISONS.....	3	6	-	3	1	1
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	3	5	8	6	1	7

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
NOMBRE TOTAL D UNITES	196	3534	98	116	57
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	4504	151611	1764	2370	2426
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI	5	12	28	10	6
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS	4	6	26	5	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION	4	6	12	6	6
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES	3	4	10	9	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL	4	5	1	-	-
AUTRES RAISONS	1	2	2	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE	-	1	11	5	6

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	6	26	9	10	29
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	176	934	76	146	577
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI	-	12	7	-	11
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS	-	8	7	-	11
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION	-	-	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES	-	4	-	-	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL	-	-	-	-	-
AUTRES RAISONS	-	-	-	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	-	-	11

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	17	35	14	4	36
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	218	1011	140	85	537
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI	-	-	-	-	-
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS	-	-	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION	-	-	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES	-	-	-	-	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL	-	-	-	-	-
AUTRES RAISONS	-	-	-	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	4	4	15	4	4	16
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	419	368	1338	64	15	120
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI	-	-	-	-	-	-
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND						
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS	-	-	-	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION	-	-	-	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES	-	-	-	-	-	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL	-	-	-	-	-	-
AUTRES RAISONS	-	-	-	-	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	14	12	8	99
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	59	197	44	1195
	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	-	-	-	1
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND				
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	-	-	-	1
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	-	-	-	1
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	-	-	-	1
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	-	-	-	1
AUTRES RAISONS.....	-	-	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	-	-	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	11	10	179
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	56	36	1258
	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI	-	-	6
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND			
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS	-	-	3
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES	-	-	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL	-	-	4
AUTRES RAISONS	-	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas-St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
NOMBRE TOTAL D UNITES	8	7	30	19
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	48	20	121	86
	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI	-	-	4	-
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND				
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS	-	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION	-	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES	-	-	-	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL	-	-	4	-
AUTRES RAISONS	-	-	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	12	16	44
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	93	188	365
	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI	-	1	-
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND			
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES	-	-	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL	-	1	-
AUTRES RAISONS	-	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
NOMBRE TOTAL D UNITES	7	10	11	14	5
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	484	549	800	778	297
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI	89	25	57	5	60
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS	18	11	-	5	60
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION	89	11	57	-	60
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES	18	25	-	-	55
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL	18	-	-	-	-
AUTRES RAISONS	18	-	-	-	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE	42	25	57	-	55

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	41	17	16	24	17
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	852	795	339	255	8860
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	11	-	12	2	-
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	11	-	10	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	11	-	12	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	11	-	10	-	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	11	-	10	-	-
AUTRES RAISONS.....	-	-	-	2	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	11	-	-	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	84	478	77	269
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1848	15221	1117	7100
	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	11	12	17	11
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND				
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	8	10	1	5
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	7	10	1	5
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	3	8	-	4
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	3	5	2	7
AUTRES RAISONS.....	-	-	16	2
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	2	-	-	-

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés idniqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Québec	Hôpitaux Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	31	7	76
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1361	315	5894
	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI...	4	-	15
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND			
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS.....	4	-	4
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION....	4	-	7
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES....	4	-	4
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL..	4	-	7
AUTRES RAISONS.....	4	-	9
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE..	-	-	4

TABLEAU 2 - INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

EMPLOYÉS DE BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	40	6	40	88	34
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	358	27	952	561	8068
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UNE INDEMNITE DE CESSATION D EMPLOI	-	-	2	17	-
LES INDEMNITES SONT PAYEES QUAND					
FERMETURE PERMANENTE OU TRANSFERT DES INSTALLATIONS	-	-	-	-	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE CHANGEMENTS DANS METHODES D EXPLOITATION	-	-	-	1	-
MANQUE DE TRAVAIL A CAUSE DE BAISSE DU VOLUME DES AFFAIRES	-	-	-	1	-
INCAPACITE PHYSIQUE OU MENTALE DE L EMPLOYE A ACCOMPLIR LE TRAVAIL	-	-	2	1	-
AUTRES RAISONS	-	-	-	15	-
PRATIQUE DE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	5399	92	2610	296
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	299327	4572	93322	25804
	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	31	31	18	46
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	20	30	10	44
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	3	-	5	1
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	3	1	2	-
AUTRE.....	4	-	1	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	21	27	9	43
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	14	26	2	40
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	1	1	3	-
TAUX DOUBLE.....	1	-	3	-
CONGE EQUIVALENT.....	3	-	1	-
AUTRE.....	3	-	-	3

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
NOMBRE TOTAL D UNITES	10	1191	367	833
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	7372	28523	47322	82412
	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	98	25	19	41
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	10	19	1	31
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	3	7	1
TAUX DOUBLE	-	-	1	-
CONGE EQUIVALENT	-	2	1	9
AUTRE	88	1	9	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	88	1	1	36
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	-	1	-	23
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	-	-
TAUX DOUBLE	-	-	1	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	9
AUTRE	88	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
NOMBRE TOTAL D UNITES	37	13	5	17	25
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	2997	873	1494	1275	199
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	45	34	51	2	12
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	44	34	51	-	7
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	-	-	-
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	1	-	-	2	-
AUTRE	-	-	-	-	5
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	40	34	51	3	-
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	40	34	51	-	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	-	3	-
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LEGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
NOMBRE TOTAL D UNITES	373	40	64	20	71
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	9202	1336	915	230	1365
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	12	3	53	7	21
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	8	2	51	6	12
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	4	1	-	1	9
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	1	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	3	-	4	-	5
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	1	-	1	-	4
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	2	-	-
TAUX DOUBLE	2	-	-	-	1
CONGE EQUIVALENT	-	-	1	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	15	22	109	59
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1379	1008	1110	807
	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	-	4	9	11
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	-	3	1	2
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	-	1	1	-
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	1	-
AUTRE.....	-	-	6	9
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	-	1	-	-
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	-	1	-	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	-	-	-	-
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
NOMBRE TOTAL D UNITES	169	24	32	45	75	421
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	6845	2252	2293	1004	833	3873
	%	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	17	3	37	8	19	17
TAUX DE REMUNERATION						
TAUX NORMAL	15	-	37	1	13	10
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	1	3	-	-	3	7
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	2	-
CONGE EQUIVALENT	1	-	-	6	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	11	-	33	-	-	-
TAUX DE REMUNERATION						
TAUX NORMAL	-	-	-	-	-	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	-	-	-	-
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	11	-	33	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÈS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	174	88	127	130	55
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1220	379	1651	5991	3878
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	23	40	7	25	37
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	20	37	6	17	26
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	1	2	1	1	1
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	-	1	-	7	10
AUTRE.....	1	-	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	1	-	-	11	16
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	-	-	-	5	7
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	1	-	-	3	4
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	-	3	5
AUTRE.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
NOMBRE TOTAL D UNITES	147	65	207	71
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	5480	5309	6555	5365
	%	%	%	%
EMPLOYES JENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	38	50	9	1
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	16	43	3	1
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	8	-	5	8
TAUX DOUBLE	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	14	-	-	-
AUTRE	-	7	-	-
EMPLOYES JENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	16	41	-	1
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	8	2	-	1
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	8	-	-	-
TAUX DOUBLE	-	31	-	8
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-
AUTRE	-	7	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ELECTRIQUES	PRODUITS MINÉRAUX NON-MÉTALLIQUES
NOMBRE TOTAL D UNITES	61	18	10	74	38
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	9946	6640	1649	12846	2945
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	29	35	21	3	45
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	1	2	-	2	43
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	25	34	-	1	1
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	4	-	21	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	25	34	-	-	12
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	-	-	-	-	12
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	23	34	-	-	-
TAUX DOUBLE	2	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
NOMBRE TOTAL D UNITES	5	5	152	115
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	602	602	8338	2824
	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	27	27	11	5
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	27	27	7	3
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	3	1
TAUX DOUBLE	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	1
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	27	27	6	-
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	27	27	6	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	-	-
TAUX DOUBLE	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
NOMBRE TOTAL D UNITES	14	22	127	26	8
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	3506	12612	2303	2701	10568
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	98	87	23	12	-
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	91	87	15	10	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	5	-	8	2	-
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	2	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	96	87	-	8	-
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	91	87	-	6	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	3	-	-	-	-
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	2	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	2	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DÉTAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
NOMBRE TOTAL D UNITES	685	506	157	21
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	18937	9586	31879	15443
	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	18	38	16	24
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	12	33	2	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	4	1	1	2
TAUX DOUBLE	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	1	4	1	-
AUTRE	1	-	13	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	1	1	-	-
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	1	1	-	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	-	-
TAUX DOUBLE	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTÉ (hôpitaux)	SERVICES PERSONNELS			TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
		Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels	Restaurants	
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	166	57	87	116	73
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	9450	432	1375	769	10770
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	74	42	87	45	63
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	58	14	85	32	1
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	2	28	2	6	4
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	-	3
CONGE EQUIVALENT.....	15	-	1	7	54
AUTRE.....	-	-	-	-	1
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	53	-	82	29	57
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	46	-	81	23	1
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	2	-	-	-	-
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	6	-	1	7	54
AUTRE.....	-	-	-	-	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	5399	153	100	132	678	335
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	299327	90448	1904	3804	33338	7158
	%	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	31	28	35	67	61	41
TAUX DE REMUNERATION						
TAUX NORMAL.....	20	16	33	65	55	3
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	3	-	1	1	2	5
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	3	-	-	-	3	5
AUTRE.....	4	12	-	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	21	22	21	49	52	23
TAUX DE REMUNERATION						
TAUX NORMAL.....	14	15	20	5	51	8
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	1	-	-	-	-	2
TAUX DOUBLE.....	1	-	1	43	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	3	-	-	-	-	12
AUTRE.....	3	7	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	196	3534	98	116	57
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	4504	151611	1764	2370	2426
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	21	24	39	50	47
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	14	12	32	49	41
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	3	6	3	-	4
TAUX DOUBLE.....	-	1	-	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	3	5	4	1	1
AUTRE.....	1	1	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	4	12	21	31	33
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	1	5	7	26	31
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	-	2	11	-	-
TAUX DOUBLE.....	-	1	-	-	1
CONGE EQUIVALENT.....	3	4	4	5	1
AUTRE.....	-	1	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	6	26	9	10	29
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	176	934	76	146	577
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	-	3	7	47	51
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	-	2	7	47	51
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	1	-	1	1
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	-	-	-	-	2
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	-	-	-	-	1
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	-	-	1
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NEMBRE TOTAL D UNITES	17	35	14	4	36
NEMBRE TOTAL D EMPLOYES	218	1011	140	85	537
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	5	19	16	55	3
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	5	6	-	-	3
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	13	-	-	1
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-	-
AUTRE	-	-	16	55	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	-	5	-	-	-
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	-	5	-	-	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	-	-	-
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	4	4	15	4	4	16
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	419	368	1338	64	15	129
	%	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	-	-	5	9	60	1
TAUX DE REMUNERATION						
TAUX NORMAL	-	-	-	9	40	1
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	5	-	20	-
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	-	-	-	-	-	-
TAUX DE REMUNERATION						
TAUX NORMAL	-	-	-	-	-	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	-	-	-	-
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	14	12	8	89
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	59	197	44	1195
	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	34	3	-	5
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	15	3	-	4
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	19	-	-	1
TAUX DOUBLE	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	-	-	-	-
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	-	-	-	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	-	-
TAUX DOUBLE	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	11	10	179
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	56	36	1258
	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	2	19	12
TAUX DE REMUNERATION			
TAUX NORMAL	2	19	11
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	1
TAUX DOUBLE	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-
AUTRE	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	-	-	-
TAUX DE REMUNERATION			
TAUX NORMAL	-	-	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	-
TAUX DOUBLE	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-
AUTRE	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas-St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac - St-Jean	Québec	Nord-Ouest
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	8	7	30	19
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	48	20	121	86
	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	8	55	43	60
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	8	35	40	59
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	-	20	1	1
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	2	-
AUTRE.....	-	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	-	-	-	-
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	-	-	-	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	-	-	-	-
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	12	16	44
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	93	188	365
	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	-	-	2
TAUX DE REMUNERATION			
TAUX NORMAL	-	-	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	2
TAUX DOUBLE	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-
AUTRE	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	-	-	-
TAUX DE REMUNERATION			
TAUX NORMAL	-	-	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	-
TAUX DOUBLE	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-
AUTRE	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	7	10	11	14	5
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	484	549	800	778	297
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI.....	11	29	81	10	55
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	11	2	50	4	55
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	-	-	-	5	-
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	-	27	31	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE.....	-	17	-	4	55
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	-	-	-	4	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE.....	-	1	-	-	55
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT.....	-	16	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	41	17	16	24	17
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	852	795	339	255	286
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	4	20	-	9	1
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	1	15	-	6	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	2	5	-	2	1
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	1	-	-	-	-
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	-	-	-	-	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	-	-	-
TAUX DOUBLE	1	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	84	478	77	269
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	1848	15221	1117	717
	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	25	16	73	31
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	10	10	72	25
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	13	3	1	1
TAUX DOUBLE	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	1	-	5
AUTRE	2	1	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	-	-	-	1
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	-	-	-	-
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	-	-
TAUX DOUBLE	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés idniqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Québec	Hôpitaux Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	31	7	76
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	1361	315	5894
	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	46	95	78
TAUX DE REMUNERATION			
TAUX NORMAL	22	54	64
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	-
TAUX DOUBLE	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	23	41	14
AUTRE	-	-	-
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	25	43	61
TAUX DE REMUNERATION			
TAUX NORMAL	23	2	57
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	-
TAUX DOUBLE	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	2	41	4
AUTRE	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

EMPLOYÉS DE BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	40	6	40	88	34
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	358	27	952	561	[illegible]
	%	%	%	%	%
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE SAMEDI	48	100	89	32	[illegible]
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	14	100	86	32	1
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	34	-	3	-	[illegible]
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	4
CONGE EQUIVALENT	-	-	1	-	[illegible]
AUTRE	-	-	-	-	[illegible]
EMPLOYES TENUS DE TRAVAILLER LE DIMANCHE	-	100	86	24	74
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	-	100	85	24	1
TAUX NORMAL MAJORE DE MOITIE	-	-	1	-	-
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	-
CONGE EQUIVALENT	-	-	1	-	[illegible]
AUTRE	-	-	-	-	[illegible]

ANNEXE

DESCRIPTION SOMMAIRE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES

En vertu de l'arrêté en conseil No. 524 du 29 mars 1966, le territoire de la province est divisé en dix régions et vingt-cinq sous-régions administratives, et, sept métropoles régionales, dix-huit centres sous-régionaux et seize centres intermédiaires sont désignés.

La description sommaire suivante énumère les comtés de recensement formant chacune des dix régions administratives. Lorsqu'une partie seulement d'un comté de recensement est incluse dans une région, la liste des municipalités à inclure ou à exclure de la région est donnée.

1. Bas Saint-Laurent - Gaspésie

Comtés de recensement: Iles-de-la-Madeleine, Gaspé-Est, Gaspé-Ouest, Bonaventure, Matapédia, Matane, Rimouski (partie) (1).

(1) Rimouski (partie): Moins les municipalités de St-Simon, St-Médard, St-Mathieu, St-Guy, Lac-des-Aigles, Biencourt et les cantons de Bédard, Asselin et Ango.

2. Saguenay - Lac-St-Jean

Comtés de recensement: Chicoutimi, Lac St-Jean-Est, Lac St-Jean-Ouest, Abitibi (partie) (1).

(1) Abitibi (partie): Comprend les villes de Chibougamau, Chapais, le Lac Mistassini et les territoires environnants.

3. Québec

Comtés de recensement: Rimouski (partie) (1), Rivière-du-Loup, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Beauce, Lévis, Lotbinière (partie) (2), Mégantic (partie) (3), Wolfe (partie) (4), Frontenac (partie) (5), Portneuf (partie) (6), Québec (partie) (7), Montmorency I, Montmorency II (Ile d'Orléans), Charlevoix-Ouest, Charlevoix-Est, Saguenay (partie) (8).

(1) Rimouski (partie): Comprend les municipalités de St-Simon, St-Mathieu, St-Médard, St-Guy, Lac-des-Aigles, Biencourt et les cantons de Bédard, Asselin et Ango.

(2) Lotbinière (partie): Moins les municipalités de Villeroy, Ste-Françoise, Ste-Philomène-de-Fortierville, Fortierville, Deschaillons-sur-St-Laurent, Deschaillons, St-Jacques-de-Parisville.

(3) Mégantic (partie): Moins les

municipalités de Notre-Dame-de-Lourdes, Ste-Julie, Laurierville, Plessisville, (ville et paroisse), Ste-Sophie, Halifax-Nord, Halifax-Sud (partie Sud-Ouest), St-Pierre-Baptiste.

(4) Wolfe (partie): Comprend les municipalités de St-Julien, St-Fortunat, St-Jacques-le-Majeur, Sts-Martyrs-Canadiens, Disraëli (paroisse et ville) Garthby, Beaulac, Ste-Praxède.

(5) Frontenac (partie): Moins les municipalités de Audet, Ste-Cécile-de Whitton, St-Romain, Winslow-Sud, Nantes, Lac Mégantic, Marston, Val-Racine, Piopolis, Notre-Dame-des-Bois, St-Augustin-de-Woburn, Milan, Frontenac.

(6) Portneuf (partie): Moins les municipalités de Notre-Dame-des-Anges-de-Montauban, Notre-Dame-des-Anges, Montauban, St-Rémi.

(7) Québec (partie): Moins la municipalité du Lac Edouard et le territoire environnant.

(8) Saguenay (partie): Comprend la municipalité de St-Firmin et le Canton Sagard.

4. Trois-Rivières

Comtés de recensement de Mégantic (partie) (1), Arthabaska (partie) (2), Drummond, Yamaska (partie) (3), Nicolet, Lotbinière (partie) (4), Maskinongé (partie) (5), St-Maurice, Champlain, Portneuf (partie) (6), Québec (partie) (7), Abitibi (partie) (8).

(1) Mégantic (partie): Comprend les municipalités de Notre-Dame-de-Lourdes, Ste-Julie, Laurierville, Plessisville (ville et paroisse), Ste-Sophie, Halifax-Nord, Halifax-Sud (partie Sud-Ouest), St-Pierre-Baptiste.

(2) Arthabaska (partie): Moins la municipalité de Trois-Lacs.

(3) Yamaska (partie): Moins la municipalité de St-David, St-Gérard-Majella, St-Michel-d'Yamaska, St-Michel, Yamaska-Est.

(4) Lotbinière (partie): Comprend les municipalités de Villeroy, Ste-Françoise, Ste-Philomène de Fortierville, Deschaillons, Deschaillons-sur-St-Laurent, St-Jacques-de-Parisville.

(5) Maskinongé (partie): Moins la municipalité de St-Didace, St-Ignace-du-Lac et le territoire situé au nord-ouest du canton De Galonne.

(6) Portneuf (partie): Comprend les municipalités de Notre-Dame-des-Anges-de-Montauban, Montauban, Notre-Dame-des-Anges, St-Rémi.

(7) Québec (partie): Comprend la municipalité du Lac Edouard et le territoire environnant.

(8) Abitibi (partie): Comprend les cantons environnants le réservoir Gouin.

5. Cantons-de-l'Est

Comtés de recensement de Frontenac (partie) (1), Wolfe (partie) (2), Arthabaska (partie) (3), Richmond, Compton, Sherbrooke, Stanstead.

(1) Frontenac (partie): Comprend les municipalités de Audet, Ste-Cécile-de-Whitton, St-Romain, Winslow-Sud, Nantes, Lac Mégantic, Marston, Val-Racine, Piopolis, Notre-Dame-des-Bois, St-Augustin-de Woburn, Frontenac, Milan.

(2) Wolfe (partie): moins les municipalités de St-Julien, St-Fortunat, St-Jacques-le-Majeur, Sts-Martyrs-Canadiens, Disraëli (paroisse et village), Garthby, Beaulac, Ste-Praxède.

(3) Arthabaska (partie): Comprend la municipalité de Trois-Lacs.

6. Montréal

Comtés de recensement de Brome, Shefford, Missisquoi, Rouville, Bagot, St-Hyacinthe, Richelieu, Yamaska (partie) (1), Verchères, Chambly, Ile-de-Montréal, Ile-Jésus, Laprairie, St-Jean, Iberville, Napierville, Chateauguay, Beauharnois, Huntingdon, Vaudreuil, Soulanges, Papineau (partie) (2), Labelle (partie) (3), Argenteuil, Deux-Montagnes, Terrebonne, Montcalm (partie) (4), L'Assomption, Joliette (partie) (4), Berthier partie (4), Maskinongé (partie) (4&5).

(1) Yamaska (partie): Comprend les municipalités de St-David, St-Gérard-Majella, St-Michel-d'Yamaska, St-Michel, Yamaska-Est.

(2) Papineau (partie): Comprend les municipalités de Amherst et Lac des Plages.

(3) Labelle (partie): Comprend les municipalités de la Conception, Lac-Tremblant-Nord, Labelle, Joly, La Minerve, La Macaza.

(4) Montcalm (partie) - Joliette (partie) - Berthier (partie) - Maskinongé (partie): Moins le territoire situé au nord-ouest des cantons de Castelnau, French, Lenoir, Dupont, Boullé, Troyes, et au nord-ouest d'une ligne médiane traversant le canton Brunet.

(5) Maskinongé (partie): Comprend la municipalité de St-Didace, et de St-Ignace-du-Lac et le territoire situé au nord-ouest du canton de Galonne.

7. Outaouais

Comtés de recensement de Pontiac, Gatineau, Hull, Papineau (partie) (1), Labelle (partie) (2), Montcalm (partie) (3), Joliette (partie) (3) Berthier (partie) (3), Maskinongé

(partie) (3).

(1) Papineau (partie): Moins les municipalités de Amherst et Lac-des-Plages.

(2) Labelle (partie): Moins les municipalités-de-la-Conception, Lac-Tremblant-Nord, Labelle, Joly, La Minerve, La Macaza.

(3) Montcalm (partie) - Joliette (partie) - Berthier (partie) - Maskinongé (partie): Comprend le Territoire situé au nord-ouest des cantons de Castelnau, French, Lenoir, Dupont, Boullé, Troyes et au nord-ouest d'une ligne médiane traversant le canton Brunet.

8. Nord-Ouest

Comtés de recensement de Témiscamingue et Abitibi (partie) (1).

(1) Abitibi (partie) Moins les cantons situés à l'est d'une ligne passant par le 75°, 30' de longitude. Cette région comprend aussi une partie du territoire d'Abiti, moins Chibougamau, Chapais et le Lac Mistassini.

9. Côte-Nord

Comtés de recensement de Saguenay (partie) (1).

(1) Moins la municipalité de St-Firmin et le canton Sagard.

10. Nouveau-Québec

Comprend le territoire du Nouveau-Québec, le territoire de Mistassini et une partie du territoire d'Abitibi.

PART

PARTIE

2

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

HD
7826
G6 Gouv P.

Labour -
1967-2

CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES INDUSTRIES DU QUÉBEC

1967

Partie 2

Congés payés

Vacances payées

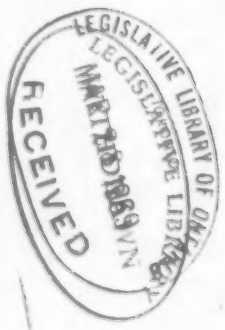

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Conditions de travail dans les industries du Québec

1 9 6 7

Partie 2

Congés payés
Vacances payées

L'Honorable Jean Paul Beaudry, ministre
Michel Bélanger, sous-ministre

Ministère de l'Industrie et du Commerce
Bureau de la statistique du Québec

Octobre 1968.

TABLE DES MATIERES

	Page
Avant-propos.	
Notes techniques	1
Employés hors-bureau	
Tableau 1 - Congés payés	7
Tableau 2 - Vacances payées	37
Employés de bureau	
Tableau 1 - Congés payés	99
Tableau 2 - Vacances payées	126
Appendice - Les régions administratives du Québec	180

AVANT-PROPOS

Chaque année, le ministère fédéral du Travail effectue une enquête sur les conditions de travail des personnes employées dans les industries canadiennes. Les résultats publiés ne donnent pas pour le Québec de renseignements par groupes et sous-groupes industriels ni régions administratives.

A la suite d'une entente conclue entre d'une part le Bureau de la statistique du Québec et le ministère du Travail du Québec et d'autre part le ministère fédéral du Travail, ce dernier a mis à notre disposition les renseignements sous forme de rubans magnétiques que le Centre de traitement électronique des données a traités de façon à produire les renseignements désirés.

Le rapport donne des renseignements sur les conditions d'emploi dans les secteurs d'activité suivants: mines, carrières et puits de pétrole; industries manufacturières; transports, communications et services connexes; commerce; finance, assurances et immeuble; administration publique et défense nationale.

Le rapport a été préparé sous la direction de M. Gaston Barrette à la Section du Travail qui relève de la Division du Développement.

Bureau de la statistique du Québec.

NOTES TECHNIQUES

1. Cette deuxième partie du rapport porte sur les conditions de travail dans les industries du Québec et résume les informations obtenues pour le Québec à l'occasion de l'enquête annuelle sur les conditions de travail en vigueur dans un certain nombre de secteurs de l'économie canadienne, enquête conduite par le ministère fédéral du Travail le ler avril 1967.

CONDITIONS SUR LESQUELLES L'ENQUÊTE A PORTÉ

2. L'expression "conditions de travail" employée dans cette enquête désigne les diverses conditions d'emploi (autres que les traitements ou salaires normaux) qui représentent un aspect important des relations patronales-ouvrières.

Le présent rapport porte sur les conditions de travail suivantes:

(1) Congés payés
(2) Vacances payées

CADRE DE L'ENQUÊTE

3. Cette enquête fut conduite au moyen d'un questionnaire envoyé par la poste le ler avril et englobait en 1967 environ 5,400 établissements pour le Québec.

4. L'enquête a porté sur les établissements de 20 employés et plus et sur ceux qui déclarent moins de 20 employés lorsqu'ils constituent une succursale d'une entreprise à établissements multiples.

5. Les informations présentées dans ce rapport sont fondées sur des questionnaires remplis par des entreprises ayant un total de 889,809 employés au ler avril 1967. Ce chiffre global comprend 590,482 employés hors-bureau et 299,327 employés de bureau.

ACCEPTIONS ET DÉFINITIONS

6. Le déclarant ou l'établissement déclarant est défini par le Bureau fédéral de la statistique comme une entité pouvant fournir certaines données comptables spécifiques. L'établissement peut donc se définir: "la plus petite unité qui constitue une entité distincte d'exploitation pouvant fournir des données statistiques de base". Ainsi l'établissement déclarant est, dans la plupart des cas, une entreprise distincte même si plusieurs grandes entreprises à établissements multiples sont subdivisées en entités déclarantes selon leurs activités industrielles ou leur localisation géographique.

7. Les employeurs sont classifiés d'après leur activité industrielle principale selon la définition que donne la Classification type des industries (1961) publiée par le Bureau fédéral de la statistique.

8. On demande aux répondants d'inclure parmi les employés de bureau ceux qui s'occupent des écritures, de comptabilité, de travail de secrétariat, de vente et ceux qui remplissent des fonctions d'exécution et d'administration.

9. On demande aux répondants d'inclure parmi les employés hors-bureau ceux qui n'exercent pas de fonction de surveillance et qui sont directement affectés à la production de biens et de services, et à la fourniture de services d'entretien et de services auxiliaires étroitement associés aux opérations de la production.

Dans certains groupes de l'industrie des transports et dans le commerce de détail, on trouve une catégorie "autres employés". Dans l'industrie du transport on demande aux employeurs d'établir un rapport séparé sur le "personnel roulant" et sur les "autres employés hors-bureau"; dans le commerce de détail les employés hors-bureau se divisent en "vendeurs" et "autres hors-bureau".

10. En règle générale, on demande aux employeurs de faire un rapport sur les conditions qui s'appliquent à la majorité de leurs employés faisant partie des groupes distincts figurant dans le questionnaire. Toutefois, en ce qui concerne trois points sur lesquels a porté l'enquête de 1967: rémunération du travail régulièrement exécuté le samedi et le dimanche, travail par postes, conventions collectives, on a demandé aux employeurs de faire un rapport sur les conditions applicables à tout employé qu'il fasse partie de la majorité ou non.

PRÉSENTATION DES TABLEAUX

11. Les statistiques sur les conditions de travail dans les industries du Québec sont présentées, dans chaque cas, en pourcentage du total des travailleurs qui sont inclus dans la nomenclature type des activités d'entreprises ou d'institutions, et sur lesquels a porté l'enquête.

12. Le pourcentage indiqué pour une condition donnée montre la proportion des employés dans les établissements ayant rempli un rapport sur cette condition particulière de travail. Il y a une exception à cette règle; le pourcentage des employés touchés par des conventions collectives se rapporte au nombre d'employés effectivement touchés par ces conventions collectives et non au nombre total d'employés dans les établissements ayant déclaré que de telles conventions existaient.

13. Les chiffres relatifs aux conventions collectives se rapportent aux

conventions collectives conclues avec des organisations entrant dans le cadre du répertoire qui se trouve dans la brochure "Organisations de travailleurs au Canada", publiée par la Direction de l'économique et des recherches du ministère du Travail du Canada.

14. Les renseignements touchant les employés de bureau et les employés hors-bureau sont présentés séparément dans deux parties différentes du rapport. A l'intérieur de chaque section, on trouvera les renseignements sur chacune des conditions de travail par secteur, groupe, branche et activité donnés pour l'ensemble du Québec et par région administrative lorsque le nombre d'unités faisant un rapport est suffisant. Lorsque pour un groupe individuel d'une industrie donnée, le nombre d'unités qui en fait partie est peu élevé, on donne des statistiques pour le groupe principal.

CARACTÈRE CONFIDENTIEL

15. Les renseignements fournis par les employeurs au cours de l'enquête sur les conditions de travail le sont à titre confidentiel, et ne sont utilisés qu'aux fins de la compilation de statistiques générales telles que celles présentées dans ce rapport.

EMPLOYÉS HORS-BUREAU

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4966	93	2679	228
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	536689	18457	296349	48407
	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	96	96	96	100
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE				
DE 1 A 5 JOURS.....	6	4	7	-
6 JOURS.....	6	14	8	1
7 JOURS.....	10	14	14	2
8 JOURS.....	32	29	38	69
9 JOURS.....	17	34	21	16
10 JOURS.....	7	-	6	8
PLUS DE 10 JOURS.....	17	1	4	3
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE				
TAUX DOUBLE.....	23	24	25	16
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	36	65	38	43
TAUX TRIPLE.....	15	-	15	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	4	-	2	1
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	4	1	3	-

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	13	1093	83	777
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	5968	35823	3764	127921
	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	100	97	92	91
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE				
DE 1 A 5 JOURS.....	-	7	1	6
6 JOURS.....	-	10	2	3
7 JOURS.....	8	13	6	2
8 JOURS.....	14	31	33	8
9 JOURS.....	1	24	17	4
10 JOURS.....	1	6	16	11
PLUS DE 10 JOURS.....	74	6	17	57
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE				
TAUX DOUBLE.....	4	34	25	16
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	94	18	31	25
TAUX TRIPLE.....	-	5	1	25
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	-	5	10	9
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	-	6	5	10

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	36	13	9	19	24
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	10707	4556	2918	5554	940
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	100	100	100	89	71
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS.....	-	-	-	2	46
6 JOURS.....	18	-	-	2	14
7 JOURS.....	24	46	-	-	-
8 JOURS.....	44	44	69	9	4
9 JOURS.....	13	11	32	47	-
10 JOURS.....	-	-	-	-	2
PLUS DE 10 JOURS.....	-	-	-	-	10
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE.....	33	49	-	2	27
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	66	51	77	94	26
TAUX TRIPLE.....	-	-	-	-	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	-	-	-	-	-
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	-	-	-	3	7

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LÉGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	378	42	72	20	74
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	32949	4502	3817	822	7932
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	96	97	93	79	98
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS.....	9	-	30	2	2
6 JOURS.....	3	4	4	7	7
7 JOURS.....	7	8	3	19	1[illegible]
8 JOURS.....	18	3	7	12	26
9 JOURS.....	34	75	25	29	42
10 JOURS.....	18	3	1	5	1
PLUS DE 10 JOURS.....	7	3	23	5	[illegible]
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE.....	30	18	41	37	45
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	43	45	35	7	24
TAUX TRIPLE.....	7	25	-	-	14
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	5	-	4	10	3
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	6	6	8	14	7

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	15	19	114	62
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	4760	3813	9242	6962
	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	99	100	85	82
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE				
DE 1 A 5 JOURS.....	-	-	20	21
6 JOURS.....	-	-	17	18
7 JOURS.....	-	2	19	9
8 JOURS.....	-	12	9	8
9 JOURS.....	-	83	18	22
10 JOURS.....	1	3	2	1
PLUS DE 10 JOURS.....	98	-	-	-
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE				
TAUX DOUBLE.....	11	14	45	47
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	40	63	9	4
TAUX TRIPLE.....	42	5	2	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	-	-	9	11
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	-	3	3	4

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	170	23	30	46	79	493
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	29266	9930	9539	4025	6317	36569
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	99	100	100	99	78	94
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE						
DE 1 A 5 JOURS.....	5	-	4	9	28	7
6 JOURS.....	3	-	4	7	11	2
7 JOURS.....	8	-	11	5	5	3
8 JOURS.....	49	92	24	41	24	26
9 JOURS.....	28	7	55	13	5	6
10 JOURS.....	5	-	2	15	7	1
PLUS DE 10 JOURS.....	1	-	-	9	-	4
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE						
TAUX DOUBLE.....	21	5	36	19	21	24
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	53	88	36	49	23	11
TAUX TRIPLE.....	9	-	7	21	7	8
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	8	6	18	3	-	1
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	1	-	-	-	8	3

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	186	98	132	126	51
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	10123	4400	9089	29141	22788
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	78	65	98	100	100
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS.....	37	39	15	2	-
6 JOURS.....	11	5	36	10	12
7 JOURS.....	16	16	16	31	37
8 JOURS.....	9	3	26	48	41
9 JOURS.....	-	1	6	8	9
10 JOURS.....	5	-	-	1	-
PLUS DE 10 JOURS.....	-	-	-	-	-
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE.....	30	28	53	9	6
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	22	14	4	71	79
TAUX TRIPLE.....	6	1	29	8	2
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	2	3	-	-	-
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	8	5	-	4	5

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
NOMBRE TOTAL D UNITES	144	67	200	61
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	10124	17456	17772	7731
	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES	98	99	95	99
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE				
DE 1 A 5 JOURS	-	3	5	3
6 JOURS	-	5	6	8
7 JOURS	8	40	7	3
8 JOURS	58	49	64	64
9 JOURS	25	3	12	18
10 JOURS	6	-	1	3
PLUS DE 10 JOURS	1	-	-	-
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE				
TAUX DOUBLE	31	64	33	19
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL	4	25	30	45
TAUX TRIPLE	56	7	18	26
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT	3	-	-	1
AUTRE GENRE DE REMUNERATION	-	1	-	2

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUES	PRODUITS MINÉRAUX NON-MÉTALLIQUES
NOMBRE TOTAL D UNITES	59	18	10	75	97
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	22277	9871	7382	19908	8738
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES	100	100	100	100	[illegible]
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS	2	-	2	2	16
6 JOURS	1	-	-	1	3
7 JOURS	1	2	1	6	4
8 JOURS	57	43	96	41	42
9 JOURS	21	43	-	49	21
10 JOURS	15	11	-	1	6
PLUS DE 10 JOURS	3	-	-	-	1
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE	10	1	2	19	21
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL	37	81	-	62	47
TAUX TRIPLE	49	10	97	14	16
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	-	-	-	-	-
AUTRE GENRE DE REMUNERATION	2	4	-	1	1

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	6	143	115
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1690	1690	11623	7761
	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	100	100	100	94
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE				
DE 1 A 5 JOURS.....	-	-	1	8
6 JOURS.....	-	-	1	7
7 JOURS.....	-	-	1	8
8 JOURS.....	-	-	32	44
9 JOURS.....	100	100	46	18
10 JOURS.....	-	-	19	4
PLUS DE 10 JOURS.....	-	-	1	5
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE				
TAUX DOUBLE.....	5	5	12	34
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	72	72	71	34
TAUX TRIPLE.....	-	-	4	7
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	-	-	2	1
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	23	23	5	2

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
NOMBRE TOTAL D UNITES	10	22	96	23	8
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	3163	18454	2128	2680	13651
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES	100	100	99	100	100
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS	-	-	1	1	-
6 JOURS	-	-	8	-	-
7 JOURS	-	-	7	6	-
8 JOURS	4	100	41	16	91
9 JOURS	96	-	43	2	1
10 JOURS	-	-	-	63	-
PLUS DE 10 JOURS	-	-	-	12	8
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE	1	-	48	16	8
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL	98	1	38	74	92
TAUX TRIPLE	-	-	4	2	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT	2	-	2	2	-
AUTRE GENRE DE REMUNERATION	-	-	1	6	-

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

AUTRES EMPLOYÉS: TRANSPORTS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Camionnage
NOMBRE TOTAL D UNITES	6	20	124
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	1377	6619	6204
	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES	100	100	98
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE			
DE 1 A 5 JOURS	-	-	4
6 JOURS	-	-	3
7 JOURS	76	-	6
8 JOURS	24	92	59
9 JOURS	1	8	25
10 JOURS	-	-	1
PLUS DE 10 JOURS	-	-	-
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE			
TAUX DOUBLE	-	6	61
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL	-	9	23
TAUX TRIPLE	11	-	1
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT	88	58	1
AUTRE GENRE DE REMUNERATION	-	-	4

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DÉTAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	623	470	35	48
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	17870	17953	2102	1662
	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	97	97	93	92
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE				
DE 1 A 5 JOURS.....	8	6	2	1
6 JOURS.....	10	11	-	3
7 JOURS.....	12	14	-	14
8 JOURS.....	33	28	21	47
9 JOURS.....	20	29	28	3
10 JOURS.....	8	3	21	10
PLUS DE 10 JOURS.....	6	6	20	13
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE				
TAUX DOUBLE.....	34	33	29	20
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	17	20	30	33
TAUX TRIPLE.....	3	6	-	1
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	5	5	16	2
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	9	2	-	10

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE DÉTAIL
NOMBRE TOTAL D UNITES	543
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	39593
	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES	95
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE	
DE 1 A 5 JOURS	4
6 JOURS	6
7 JOURS	19
8 JOURS	24
9 JOURS	29
10 JOURS	3
PLUS DE 10 JOURS	8
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE	
TAUX DOUBLE	16
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL	36
TAUX TRIPLE	8
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	9
AUTRE GENRE DE REMUNERATION	1

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).		SERVICES PERSONNELS			
	SANTÉ (hôpitaux)	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels	Restaurants	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	167	63	90	169	73
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	56747	4134	8000	9143	15012
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	100	79	82	52	100
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS.....	-	36	41	17	-
6 JOURS.....	-	12	15	15	-
7 JOURS.....	1	12	11	7	-
8 JOURS.....	2	19	10	10	2
9 JOURS.....	1	1	-	2	3
10 JOURS.....	6	-	5	1	11
PLUS DE 10 JOURS.....	89	-	-	1	83
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE.....	10	21	62	31	15
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	14	20	1	-	69
TAUX TRIPLE.....	54	-	-	-	9
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	17	1	7	6	-
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	1	10	9	5	5

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4966	100	94	122	639	343
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	536689	53793	7137	15328	62946	37012
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	96	99	91	98	93	99
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE						
DE 1 A 5 JOURS.....	6	1	15	1	8	8
6 JOURS.....	6	1	2	6	6	9
7 JOURS.....	10	-	15	39	6	22
8 JOURS.....	32	60	12	20	22	21
9 JOURS.....	17	7	2	6	16	22
10 JOURS.....	7	4	3	1	16	6
PLUS DE 10 JOURS.....	17	25	42	24	20	13
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE						
TAUX DOUBLE.....	23	3	43	40	20	31
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	36	43	19	30	41	39
TAUX TRIPLE.....	15	-	20	18	19	14
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	4	1	1	-	3	2
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	4	15	6	2	4	1

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	187	3217	91	115	53
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	20570	310212	10706	12645	6345
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	95	95	96	93	97
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS.....	3	7	2	9	1
6 JOURS.....	9	6	2	19	13
7 JOURS.....	5	9	43	16	4
8 JOURS.....	40	32	13	30	47
9 JOURS.....	18	20	10	6	19
10 JOURS.....	2	7	7	1	3
PLUS DE 10 JOURS.....	17	15	19	12	11
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE.....	18	25	15	35	3
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	44	32	52	43	75
TAUX TRIPLE.....	8	18	8	2	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	15	4	5	3	7
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	3	3	12	3	1

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	26	11	12	33
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	485	3182	1049	646	2113
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	100	99	92	94	96
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS.....	-	1	69	17	4
6 JOURS.....	12	4	7	4	-
7 JOURS.....	-	11	5	-	4
8 JOURS.....	-	4	5	-	5
9 JOURS.....	56	77	7	-	41
10 JOURS.....	9	3	-	-	-
PLUS DE 10 JOURS.....	23	-	-	72	7
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE.....	-	21	28	86	35
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	88	33	64	5	48
TAUX TRIPLE.....	-	35	-	-	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	-	-	-	-	3
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	-	8	-	3	3

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	17	38	14	4	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2311	4965	1270	745	[illegible]
	%	%	%	%	
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	95	98	72	55	[illegible]
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS.....	4	1	21	-	[illegible]
6 JOURS.....	-	6	20	55	11
7 JOURS.....	5	13	-	-	[illegible]
8 JOURS.....	55	14	12	-	1
9 JOURS.....	8	62	18	-	[illegible]
10 JOURS.....	-	1	-	-	[illegible]
PLUS DE 10 JOURS.....	23	2	-	-	-
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE.....	76	25	38	55	[illegible]
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	3	36	12	-	[illegible]
TAUX TRIPLE.....	6	19	-	-	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	3	2	-	-	17
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	2	7	[illegible]	-	4

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4	4	14	4	4	2[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2801	2126	4062	509	114	1462
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	100	100	100	80	72	76
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE						
DE 1 A 5 JOURS.....	-	-	-	11	50	37
6 JOURS.....	-	-	1	69	-	-
7 JOURS.....	-	-	1	-	-	5
8 JOURS.....	100	100	80	-	22	27
9 JOURS.....	-	-	17	-	-	7
10 JOURS.....	-	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 JOURS.....	-	-	-	-	-	-
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE						
TAUX DOUBLE.....	-	-	12	80	26	1
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	100	100	70	-	24	34
TAUX TRIPLE.....	-	-	-	-	-	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	-	-	16	-	-	-
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	-	-	-	-	-	13

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	18	16	8	14
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	1537	2684	606	9841
	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES	81	97	93	97
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE				
DE 1 A 5 JOURS	-	1	7	1
6 JOURS	14	1	26	8
7 JOURS	37	33	5	15
8 JOURS	26	6	55	58
9 JOURS	-	56	-	6
10 JOURS	3	-	-	1
PLUS DE 10 JOURS	-	-	-	9
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE				
TAUX DOUBLE	24	71	53	14
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL	7	11	-	9
TAUX TRIPLE	35	7	-	19
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT	-	-	-	1
AUTRE GENRE DE REMUNERATION	-	-	-	4

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	13	15	214
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	673	1036	12841
	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES	70	97	96
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE			
DE 1 A 5 JOURS	18	16	8
6 JOURS	12	26	29
7 JOURS	39	55	45
8 JOURS	-	-	14
9 JOURS	-	-	1
10 JOURS	-	-	-
PLUS DE 10 JOURS	-	-	-
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE			
TAUX DOUBLE	-	25	21
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL	18	31	8
TAUX TRIPLE	-	-	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT	-	-	2
AUTRE GENRE DE REMUNERATION	-	2	2

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas St-Laurent Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
NOMBRE TOTAL D'UNITES.....	10	7	34	1
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYES.....	673	349	1238	114
	%	%	%	
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	55	97	72	9
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE				
DE 1 A 5 JOURS.....	19	21	66	4
6 JOURS.....	-	16	2	
7 JOURS.....	36	60	3	-
8 JOURS.....	-	-	1	
9 JOURS.....	-	-	-	-
10 JOURS.....	-	-	-	-
PLUS DE 10 JOURS.....	-	-	-	-
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE				
TAUX DOUBLE.....	7	34	41	73
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	39	-	3	14
TAUX TRIPLE.....	-	16	-	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	-	-	-	-
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	-	11	6	8

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	13	16	47
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	786	1242	276
	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES	97	100	1[illegible]
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE			
DE 1 A 5 JOURS	36	12	21
6 JOURS	37	39	27
7 JOURS	9	14	30
8 JOURS	-	10	22
9 JOURS	15	25	-
10 JOURS	-	-	-
PLUS DE 10 JOURS	-	-	-
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE			
TAUX DOUBLE	58	49	63
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL	18	-	4
TAUX TRIPLE	22	28	14
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT	-	-	-
AUTRE GENRE DE REMUNERATION	-	-	-

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
NOMBRE TOTAL D'UNITÉS.....	6	1[illegible]	11	1[illegible]	[illegible]
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS.....	3359	3415	6[illegible]21	2 26	[illegible]1
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	100	100	100	1[illegible]	1
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS.....	-	1	-	-	-
6 JOURS.....	18	22	16	-	-
7 JOURS.....	17	[illegible]	62	7	[illegible]
8 JOURS.....	65	56	22	19	-
9 JOURS.....	-	12	-	71	[illegible]
10 JOURS.....	-	-	-	4	-
PLUS DE 10 JOURS.....	-	-	-	-	-
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE.....	-	1	16	17	-
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	1[illegible]	32	82	5[illegible]	7[illegible]
TAUX TRIPLE.....	-	[illegible]	1	6	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	-	-	-	-	-
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	-	2	-	-	[illegible]

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	39	17	16	24	1
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3916	2336	1273	1149	[illegible]
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	94	100	97	93	1[illegible]
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS.....	2	-	8	19	1
6 JOURS.....	2	-	8	15	-
7 JOURS.....	7	8	3	6	[illegible]
8 JOURS.....	72	87	48	37	3[illegible]
9 JOURS.....	10	2	29	17	[illegible]4
10 JOURS.....	2	-	1	-	-
PLUS DE 10 JOURS.....	-	3	-	-	-
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE.....	15	17	26	46	2[illegible]
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	21	58	47	29	6[illegible]
TAUX TRIPLE.....	20	13	-	13	4
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	-	2	-	-	-
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	77	429	74	252
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2047	12715	2413	12466
	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	98	96	97	97
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE				
DE 1 A 5 JOURS.....	10	7	12	3
6 JOURS.....	6	10	32	6
7 JOURS.....	7	12	3	18
8 JOURS.....	21	40	41	29
9 JOURS.....	14	19	8	37
10 JOURS.....	27	6	-	4
PLUS DE 10 JOURS.....	13	3	2	-
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE				
TAUX DOUBLE.....	45	33	54	30
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	15	19	9	17
TAUX TRIPLE.....	9	3	6	7
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	4	5	9	5
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	4	10	2	2

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE DÉTAIL Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	82	277
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	4222	25987
	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	95	93
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE		
DE 1 A 5 JOURS.....	13	3
6 JOURS.....	31	4
7 JOURS.....	6	28
8 JOURS.....	24	18
9 JOURS.....	13	35
10 JOURS.....	-	3
PLUS DE 10 JOURS.....	7	3
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE		
TAUX DOUBLE.....	44	14
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL..	20	33
TAUX TRIPLE.....	6	11
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	11	5
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	1	1

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Hôpitaux		
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	32	7	7[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	8673	2620	[illegible]7
	[illegible]	[illegible]	2
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	100	100	[illegible]
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE			
DE 1 A 5 JOURS.....	-	-	-
6 JOURS.....	-	-	-
7 JOURS.....	-	12	-
8 JOURS.....	13	-	-
9 JOURS.....	-	-	1
10 JOURS.....	[illegible]	-	[illegible]
PLUS DE 10 JOURS.....	81	88	[illegible]
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE			
TAUX DOUBLE.....	16	-	17
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	6	-	17
TAUX TRIPLE.....	81	[illegible]	5[illegible]
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	12	95	1[illegible]
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	-	3	[illegible]

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Sauf les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 1 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D'UNITES	45	6	41	122	34
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYES	3413	202	5482	6802	1266
	%	%	%	%	%
BENEFICIENT DES CONGES PAYES	83	22	91	50	100
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS	42	14	49	20	-
6 JOURS	10	8	21	15	-
7 JOURS	13	-	12	5	-
8 JOURS	18	-	4	7	2
9 JOURS	-	-	-	1	5
10 JOURS	-	-	5	1	8
PLUS DE 10 JOURS	-	-	-	1	85
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE	19	-	79	32	14
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL	23	-	1	1	69
TAUX TRIPLE	-	-	-	-	12
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT	2	8	7	4	-
AUTRE GENRE DE REMUNERATION	10	-	2	7	5

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4966	93	2679	228
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	536689	18457	296349	48447
	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	99	98	99	100
NOMBRE DE SEMAINES				
UNE SEMAINE.....	77	77	87	44
DEUX SEMAINES.....	91	94	93	99
APRES MOINS DE 1 AN.....	3	1	1	8
1 AN.....	40	22	27	87
2 ANS.....	14	28	14	2
3 ANS.....	19	38	28	1
TROIS SEMAINES.....	76	82	72	91
APRES MOINS DE 5 ANS.....	16	15	4	5
5 ANS.....	7	-	5	3
6 A 9 ANS.....	7	-	9	4
10 ANS.....	22	33	29	7
11 A 14 ANS.....	11	19	11	41
15 ANS.....	12	13	13	26
PLUS DE 15 ANS.....	1	2	2	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	56	41	49	86
APRES MOINS DE 15 ANS.....	12	15	4	2
15 ANS.....	4	-	4	10
20 ANS.....	21	24	22	32
25 ANS.....	15	1	15	42
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	9	26	13	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	5	-	-
25 ANS.....	7	21	11	-
30 ANS.....	1	-	2	-
35 ANS.....	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.				
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	6	9	6	1
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	7	-	5	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	13	1093	83	777
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	5968	35823	3764	12792[illegible]
	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	96	9[illegible]
NOMBRE DE SEMAINES				
UNE SEMAINE.....	86	90	57	6[illegible]
DEUX SEMAINES.....	100	92	80	8[illegible]
APRES MOINS DE 1 AN.....	-	6	3	4
1 AN.....	15	38	68	50
2 ANS.....	83	17	7	1[illegible]
3 ANS.....	2	14	-	5
TROIS SEMAINES.....	93	68	72	8[illegible]
APRES MOINS DE 5 ANS.....	1	5	11	5[illegible]
5 ANS.....	-	19	39	6
6 A 9 ANS.....	2	2	1	8
10 ANS.....	89	24	16	6
11 A 14 ANS.....	-	6	-	-
15 ANS.....	-	11	5	6
PLUS DE 15 ANS.....	-	1	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ELECTRICITE GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	93	37	66	67
APRES MOINS DE 15 ANS.....	2	1	-	39
15 ANS.....	-	11	26	1
20 ANS.....	16	17	15	17
25 ANS.....	74	7	24	5
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	2	5	-	1
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-	1
25 ANS.....	2	4	-	-
30 ANS.....	-	1	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.				
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	14	9	22	4
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	1	1	1	16

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	36	13	5	19	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	10707	4556	2933	5554	[illegible]
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	99	95
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE.....	69	93	12	97	87
DEUX SEMAINES.....	99	100	100	99	78
APRES MOINS DE 1 AN.....	-	-	-	2	1
1 AN.....	31	7	88	1	24
2 ANS.....	2	2	-	89	[illegible]
3 ANS.....	60	87	12	6	-
TROIS SEMAINES.....	88	88	100	96	24
APRES MOINS DE 5 ANS.....	26	2	88	1	-
5 ANS.....	-	-	-	-	[illegible]
6 A 9 ANS.....	-	-	-	-	-
10 ANS.....	6	-	12	95	13
11 A 14 ANS.....	32	71	-	-	5
15 ANS.....	21	14	-	-	4
PLUS DE 15 ANS.....	3	-	-	-	1

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	54	69	45	15	36
APRES MOINS DE 15 ANS.....	8	1	-	-	-
15 ANS.....	3	-	2	-	1
20 ANS.....	22	42	12	15	11
25 ANS.....	13	-	28	-	7
PLUS DE 25 ANS.....	1	-	-	-	4
CINQ SEMAINES.....	15	37	1	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	1	1	-	-
25 ANS.....	10	2	-	-	-
30 ANS.....	5	34	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	6	-	7	-	2
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	2	1	3	-	5

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LÉGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	378	42	72	20	74
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	32949	4502	3817	822	7[illegible]
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	97	1[illegible]
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE.....	96	100	91	95	1[illegible]
DEUX SEMAINES.....	92	97	88	9[illegible]	[illegible]
APRES MOINS DE 1 AN.....	-	-	-	-	-
1 AN.....	18	10	9	4	-
2 ANS.....	25	14	24	4	13
3 ANS.....	29	65	25	27	4[illegible]
TROIS SEMAINES.....	82	90	79	43	8[illegible]
APRES MOINS DE 5 ANS.....	7	-	1	-	-
5 ANS.....	2	3	2	-	-
6 A 9 ANS.....	9	8	11	-	2
10 ANS.....	39	54	21	28	4[illegible]
11 A 14 ANS.....	16	19	22	12	29
15 ANS.....	8	3	17	3	7
PLUS DE 15 ANS.....	1	3	6	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LÉGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	27	2	88	83	?
APRES MOINS DE 15 ANS.....	26	2	88	1	-
15 ANS.....	-	-	-	-	2
20 ANS.....	1	-	-	79	-
25 ANS.....	-	-	-	2	-
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	9	-	32	70	2
APRES MOINS DE 25 ANS.....	9	-	32	1	-
25 ANS.....	-	-	-	68	2
30 ANS.....	-	-	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	15	-	38	-	-
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	15	19	114	62
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	4760	3813	9242	6962
	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	10[illegible]
NOMBRE DE SEMAINES				
UNE SEMAINE.....	91	97	42	29
DEUX SEMAINES.....	99	99	93	35
APRES MOINS DE 1 AN.....	-	-	3	2
1 AN.....	53	4	77	93
2 ANS.....	34	1	5	-
3 ANS.....	12	37	7	-
TROIS SEMAINES.....	99	94	32	31
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	-	-	-
5 ANS.....	-	3	-	-
6 A 9 ANS.....	-	-	-	-
10 ANS.....	99	52	11	1[illegible]
11 A 14 ANS.....	-	24	1	-
15 ANS.....	-	15	16	16
PLUS DE 15 ANS.....	-	-	4	5

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	92	89	1	-
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	-	-	-
15 ANS.....	-	14	-	-
20 ANS.....	82	18	-	-
25 ANS.....	11	21	1	-
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	82	28	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-	-
25 ANS.....	73	28	-	-
30 ANS.....	9	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.				
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	-	27	3	2
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	13	4	4

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	170	23	30	46	79	49
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	29266	9930	9539	4025	6317	36[illegible]9
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	100	96	9[illegible]
NOMBRE DE SEMAINES						
UNE SEMAINE.....	96	100	96	97	91	7[illegible]
DEUX SEMAINES.....	96	99	100	96	67	83
APRES MOINS DE 1 AN.....	1	-	-	-	-	1
1 AN.....	8	7	4	12	7	39
2 ANS.....	8	4	-	15	5	24
3 ANS.....	11	-	15	26	23	14
TROIS SEMAINES.....	77	99	61	69	37	21
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	-	-	-	-	1
5 ANS.....	2	6	-	1	2	3
6 A 9 ANS.....	1	-	3	-	1	5
10 ANS.....	9	1	9	27	1	2
11 A 14 ANS.....	11	-	26	12	-	-
15 ANS.....	46	92	22	20	22	1[illegible]
PLUS DE 15 ANS.....	6	-	1	10	10	1

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
	%	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	59	94	52	34	13	6
APRES MOINS DE 15 ANS.....	1	-	2	-	-	1
15 ANS.....	3	6	1	2	-	-
20 ANS.....	5	-	8	-	1	-
25 ANS.....	50	87	40	22	12	-
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	1	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	2	6	-	-	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-	-
25 ANS.....	2	6	-	-	-	-
30 ANS.....	-	-	-	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.						
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	2	-	-	7	-	4
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	-	-	-	-	1

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	186	98	132	126	51
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	10123	4400	9089	29141	22710
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	98	97	100	100	1
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE.....	93	96	94	98	1
DEUX SEMAINES.....	62	38	92	99	1
APRES MOINS DE 1 AN.....	-	-	-	-	-
1 AN.....	7	-	6	3	-
2 ANS.....	2	3	12	2	-
3 ANS.....	17	10	31	79	92
TROIS SEMAINES.....	34	27	42	97	1
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	-	1	-	-
5 ANS.....	2	4	1	-	-
6 A 9 ANS.....	2	2	-	59	73
10 ANS.....	19	14	21	28	24
11 A 14 ANS.....	2	-	5	5	2
15 ANS.....	5	2	13	5	-
PLUS DE 15 ANS.....	3	4	1	1	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	13	12	15	90	97
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	-	-	-	-
15 ANS.....	2	1	-	-	-
20 ANS.....	11	11	4	80	93
25 ANS.....	-	-	11	5	-
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	4	1	-	64	61
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
25 ANS.....	4	1	-	55	7[illegible]
30 ANS.....	-	-	-	9	11
35 ANS.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	3	6	1	25	32
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	-	1	4	5

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	144	67	200	61
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	10124	17456	17772	7731
	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	98	1
NOMBRE DE SEMAINES				
UNE SEMAINE.....	85	62	92	9
DEUX SEMAINES.....	97	99	94	9
APRES MOINS DE 1 AN.....	17	-	-	1
1 AN.....	52	44	13	17
2 ANS.....	8	12	12	1
3 ANS.....	3	31	43	47
TROIS SEMAINES.....	82	9	82	8
APRES MOINS DE 5 ANS.....	18	38	-	-
5 ANS.....	35	1	3	3
6 A 9 ANS.....	8	1	1	1
10 ANS.....	11	26	35	17
11 A 14 ANS.....	5	13	29	17
15 ANS.....	6	8	13	4
PLUS DE 15 ANS.....	1	1	1	1

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	61	57	52	63
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	38	1	-
15 ANS.....	4	2	2	2
20 ANS.....	18	4	18	1[illegible]
25 ANS.....	38	5	22	44
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	7
CINQ SEMAINES.....	-	3	5	2
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-	-
25 ANS.....	-	1	1	2
30 ANS.....	-	2	4	-
35 ANS.....	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.				
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	2	8	2	3
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	35	-	1

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUES	PRODUITS MINÉRAUX NON-MÉTALLIQUES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	59	18	10	75	37
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	22277	9871	7382	19908	3738
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	100	97
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE.....	98	96	100	88	85
DEUX SEMAINES.....	99	100	98	100	91
APRES MOINS DE 1 AN.....	-	-	-	1	-
1 AN.....	26	37	-	46	15
2 ANS.....	25	54	-	16	4
3 ANS.....	8	2	-	31	42
TROIS SEMAINES.....	95	99	96	92	74
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	-	-	2	-
5 ANS.....	8	-	-	-	-
6 A 9 ANS.....	1	1	-	-	-
10 ANS.....	59	56	96	71	26
11 A 14 ANS.....	23	35	-	14	35
15 ANS.....	7	7	1	5	11
PLUS DE 15 ANS.....	-	-	-	-	2

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUES	PRODUITS MINÉRAUX NON-MÉTALLIQUES
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	37	54	-	80	44
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	-	-	2	-
15 ANS.....	8	-	-	-	1
20 ANS.....	23	48	-	49	14
25 ANS.....	6	5	-	27	25
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	3	7	-	1	4
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
25 ANS.....	3	7	-	1	4
30 ANS.....	-	-	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	2	-	-	6	7
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	-	-	31	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	6	143	115
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1690	1690	11623	7761
	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	100
NOMBRE DE SEMAINES				
UNE SEMAINE.....	37	37	85	93
DEUX SEMAINES.....	100	100	97	87
APRES MOINS DE 1 AN.....	-	-	2	-
1 AN.....	100	100	61	30
2 ANS.....	-	-	22	15
3 ANS.....	-	-	9	30
TROIS SEMAINES.....	100	100	90	64
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	-	-	1
5 ANS.....	100	100	31	7
6 A 9 ANS.....	-	-	18	6
10 ANS.....	-	-	34	32
11 A 14 ANS.....	-	-	2	12
15 ANS.....	-	-	4	7
PLUS DE 15 ANS.....	-	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	100	100	77	35
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	-	1	2
15 ANS.....	100	100	33	4
20 ANS.....	-	-	35	2
25 ANS.....	-	-	2	21
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	100	100	41	4
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	1	-
25 ANS.....	100	100	28	4
30 ANS.....	-	-	12	-
35 ANS.....	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.				
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	-	-	4	4
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	-	3	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: TRANSPOPTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	10	22	96	23	
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3163	18454	2128	2683	
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	100	
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE.....	92	-	71	86	
DEUX SEMAINES.....	99	100	95	96	
APRES MOINS DE 1 AN.....	1	-	-	60	-
1 AN.....	98	100	48	35	
2 ANS.....	-	-	14	1	-
3 ANS.....	-	-	22	-	-
TROIS SEMAINES.....	99			97	
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	1	-	66	-
5 ANS.....	89	-	1	18	-
6 A 9 ANS.....	3	-	3	1	-
10 ANS.....	7	-	57	8	
11 A 14 ANS....	-	99	15	2	-
15 ANS.....	-	-	4	1	91
PLUS DE 15 ANS.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	93	100	45	66	9[illegible]
APRES MOINS DE 15 ANS.....	1	1	1	1	-
15 ANS.....	90	8	-	-	-
20 ANS.....	1	-	5	1	9[illegible]
25 ANS.....	-	91	39	63	-
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	-	-	1	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	1	-	-
25 ANS.....	-	-	-	-	-
30 ANS.....	-	-	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	-	1	5	1	-
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	1	-	4	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

AUTRES EMPLOYÉS: TRANSPORTS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Camionnage
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	20	124
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1377	6619	6214
	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	97
NOMBRE DE SEMAINES			
UNE SEMAINE.....	87	1	73
DEUX SEMAINES.....	99	100	93
APRES MOINS DE 1 AN.....	11	-	5
1 AN.....	87	99	26
2 ANS.....	-	-	12
3 ANS.....	-	-	41
TROIS SEMAINES.....	99	100	69
APRES MOINS DE 5 ANS.....	1	9	-
5 ANS.....	76	-	6
6 A 9 ANS.....	11	-	3
10 ANS.....	6	-	37
11 A 14 ANS.....	5	90	21
15 ANS.....	-	1	7
PLUS DE 15 ANS.....	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

AUTRES EMPLOYÉS: TRANSPORTS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Camionnage
	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	84	100	31
APRES MOINS DE 15 ANS.....	2	9	2
15 ANS.....	76	-	1
20 ANS.....	6	-	3
25 ANS.....	-	91	26
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	-	-	2
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	2
25 ANS.....	-	-	-
30 ANS.....	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.			
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	-	1	2
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	-	1

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLE .

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DETAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
NEMBRE TOTAL D UNITES.....	623	470	35	4[illegible]
NEMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	17870	17953	2102	1[illegible]2
	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	95	9[illegible]
NOMBRE DE SEMAINES				
UNE SEMAINE.....	85	95	40	77
DEUX SEMAINES.....	89	95	75	8[illegible]
APRES MOINS DE 1 AN.....	2	10	4	2
1 AN.....	41	36	70	65
2 ANS.....	20	14	-	15
3 ANS.....	12	16	-	-
TROIS SEMAINES.....	61	75	93	46
APRES MOINS DE 5 ANS.....	3	6	20	-
5 ANS.....	9	30	69	2
6 A 9 ANS.....	1	3	-	2
10 ANS.....	23	25	1	35
11 A 14 ANS.....	8	3	-	-
15 ANS.....	14	7	3	8
PLUS DE 15 ANS.....	3	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DÉTAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	30	44	91	36
APRES MOINS DE 15 ANS.....	1	1	-	-
15 ANS.....	8	13	46	2
20 ANS.....	10	25	23	6
25 ANS.....	8	5	21	28
PLUS DE 25 ANS.....	1	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	9	1	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	1	-	-	-
25 ANS.....	7	1	-	-
30 ANS.....	1	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.				
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	1	18	19	27
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	1	1	3	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	COMMERCE DE DÉTAIL
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	543
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	39593
	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	99
NOMBRE DE SEMAINES	
UNE SEMAINE.....	92
DEUX SEMAINES.....	93
APRES MOINS DE 1 AN.....	8
1 AN.....	55
2 ANS.....	22
3 ANS.....	3
TROIS SEMAINES.....	84
APRES MOINS DE 5 ANS.....	8
5 ANS.....	31
6 A 9 ANS.....	2
10 ANS.....	34
11 A 14 ANS.....	1
15 ANS.....	8
PLUS DE 15 ANS.....	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE DÉTAIL
	%
QUATRE SEMAINES.....	68
APRES MOINS DE 15 ANS.....	2
15 ANS.....	36
20 ANS.....	25
25 ANS.....	5
PLUS DE 25 ANS.....	-
CINQ SEMAINES.....	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-
25 ANS.....	-
30 ANS.....	-
35 ANS.....	-
PLUS DE 35 ANS.....	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.	
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	15
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	1

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).		SERVICES PERSONNELS			
	SANTÉ (hôpitaux)	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels	Restaurants	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	167	63	90	169	73
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	56747	4134	8000	9143	15012
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	99	99	96	100
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE.....	56	99	93	86	82
DEUX SEMAINES.....	95	76	81	64	100
APRES MOINS DE 1 AN.....	9	-	-	-	-
1 AN.....	85	1	8	14	78
2 ANS.....	1	8	52	28	13
3 ANS.....	-	41	16	9	8
TROIS SEMAINES.....	98	56	34	19	99
APRES MOINS DE 5 ANS.....	88	-	4	1	1
5 ANS.....	8	-	1	2	12
6 A 9 ANS.....	1	4	1	1	53
10 ANS.....	-	12	9	3	31
11 A 14 ANS.....	-	7	-	-	-
15 ANS.....	-	26	19	9	2
PLUS DE 15 ANS.....	-	6	-	3	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTÉ (hôpitaux)	SERVICES PERSONNELS			TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
		Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels	Restaurants	
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES	91	5	9	8	93
APRES MOINS DE 15 ANS	86	-	1	-	2
15 ANS	2	-	1	-	3
20 ANS	-	-	-	-	37
25 ANS	3	4	8	7	15
PLUS DE 25 ANS	-	-	-	-	1
CINQ SEMAINES	-	-	1	-	4
APRES MOINS DE 25 ANS	-	-	-	-	1
25 ANS	-	-	-	-	2
30 ANS	-	-	-	-	2
35 ANS	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES	7	2	-	3	3
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	1	1	-	2	3

TABLEAU 2 - VACANCES PAYEES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4966	100	94	122	639	343
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	536689	53793	7137	15328	62940	37012
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	99	99	98	100	99	100
NOMBRE DE SEMAINES						
UNE SEMAINE.....	77	60	86	61	67	87
DEUX SEMAINES.....	91	99	82	99	78	95
APRES MOINS DE 1 AN.....	3	5	2	3	3	-
1 AN.....	40	84	45	57	24	27
2 ANS.....	14	8	4	2	18	6
3 ANS.....	19	1	20	27	15	31
TROIS SEMAINES.....	76	95	69	96	76	79
APRES MOINS DE 5 ANS.....	16	20	25	54	26	13
5 ANS.....	7	8	2	5	5	6
6 A 9 ANS.....	7	-	9	24	5	18
10 ANS.....	22	9	21	9	20	16
11 A 14 ANS.....	11	34	10	2	5	6
15 ANS.....	12	24	2	2	13	18
PLUS DE 15 ANS.....	1	-	-	-	2	2

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
	%	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	56	94	54	86	49	61
APRES MOINS DE 15 ANS.....	12	1	25	58	14	13
15 ANS.....	4	10	1	1	1	5
20 ANS.....	21	40	28	26	27	22
25 ANS.....	15	43	-	-	5	16
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	1	-
CINQ SEMAINES.....	9	1	10	19	10	16
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-	-
25 ANS.....	7	1	10	19	8	16
30 ANS.....	1	-	-	-	2	-
35 ANS.....	-	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.						
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	6	1	6	6	4	3
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	7	15	4	34	19	2

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	187	3217	91	115	58
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	20570	310212	10706	12645	6346
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	97	100
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE.....	86	81	89	80	48
DEUX SEMAINES.....	92	91	94	88	97
APRES MOINS DE 1 AN.....	7	3	1	-	-
1 AN.....	18	39	24	22	59
2 ANS.....	13	17	3	3	2
3 ANS.....	22	18	54	54	36
TROIS SEMAINES.....	78	71	84	72	92
APRES MOINS DE 5 ANS.....	12	11	15	11	54
5 ANS.....	1	8	3	-	2
6 A 9 ANS.....	8	6	30	6	16
10 ANS.....	22	26	27	5	16
11 A 14 ANS.....	9	9	-	28	4
15 ANS.....	24	9	6	20	-
PLUS DE 15 ANS.....	3	1	3	2	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	57	50	68	18	69
APRES MOINS DE 15 ANS.....	9	10	15	11	5
15 ANS.....	2	5	-	-	2
20 ANS.....	24	16	43	7	17
25 ANS.....	22	14	4	-	-
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	17	6	45	6	34
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	2	-	17
25 ANS.....	14	5	30	6	17
30 ANS.....	3	1	13	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	9	5	17	12	33
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	4	2	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	26	11	12	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	485	3182	1049	646	211
	%	%	%	%	
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	98	1[illegible]
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE.....	100	100	100	62	[illegible]
DEUX SEMAINES.....	100	98	94	82	93
APRES MOINS DE 1 AN.....	-	-	-	-	-
1 AN.....	2	12	-	36	2
2 ANS.....	-	17	6	-	41
3 ANS.....	68	68	14	36	11
TROIS SEMAINES.....	79	92	59	72	87
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	-	-	-	2
5 ANS.....	-	4	-	9	1
6 A 9 ANS.....	-	12	33	-	6
10 ANS.....	66	50	22	45	12
11 A 14 ANS.....	-	22	-	-	35
15 ANS.....	14	-	5	19	21
PLUS DE 15 ANS.....	-	4	-	-	10

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	55	75	7	-	64
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	1	-	-	-
15 ANS.....	-	-	-	-	9
20 ANS.....	-	56	-	-	13
25 ANS.....	-	-	-	-	43
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	-	43	7	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	1	-	-	-
25 ANS.....	-	2	-	-	-
30 ANS.....	-	40	7	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	-	-	-	-	5
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	2	-	9	2

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	17	38	14	4	39
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2311	4965	1270	749	4384
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	100	100
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE.....	100	99	36	22	31
DEUX SEMAINES.....	92	88	95	92	95
APRES MOINS DE 1 AN.....	-	-	4	-	2
1 AN.....	-	-	91	92	92
2 ANS.....	-	20	-	-	-
3 ANS.....	22	64	-	-	-
TROIS SEMAINES.....	74	94	36	55	24
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	1	-	-	-
5 ANS.....	1	-	-	-	-
6 A 9 ANS.....	5	1	-	-	-
10 ANS.....	9	59	-	55	7
11 A 14 ANS.....	56	16	-	-	-
15 ANS.....	3	7	26	-	18
PLUS DE 15 ANS.....	-	-	4	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	-	57	-	-	-
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	1	-	-	-
15 ANS.....	-	2	-	-	-
20 ANS.....	-	17	-	-	-
25 ANS.....	-	11	-	-	-
PLUS DE 25 ANS.....	-	6	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	-	1	-	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	1	-	-	-
25 ANS.....	-	-	-	-	-
30 ANS.....	-	-	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	1	-	-	-	4
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	7	-	-	7

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4	4	14	4	4	2
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2801	2126	4062	509	114	1462
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	91	100	95
NOMBRE DE SEMAINES						
UNE SEMAINE.....	100	100	100	91	100	91
DEUX SEMAINES.....	100	100	98	91	72	54
APRES MOINS DE 1 AN.....	-	-	-	-	-	-
1 AN.....	-	-	17	-	-	11
2 ANS.....	-	-	10	11	-	4
3 ANS.....	-	-	1	69	24	-
TROIS SEMAINES.....	100	100	97	69	28	41
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	-	-	-	-	-
5 ANS.....	-	-	16	-	-	7
6 A 9 ANS.....	-	-	-	-	-	-
10 ANS.....	-	-	2	-	26	-
11 A 14 ANS.....	-	-	-	-	-	-
15 ANS.....	100	100	79	-	-	34
PLUS DE 15 ANS.....	-	-	-	69	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
	%	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES	100	100	85	69	-	-
APRES MOINS DE 15 ANS	-	-	-	-	-	-
15 ANS	-	-	16	-	-	-
20 ANS	-	-	-	-	-	-
25 ANS	100	100	69	69	-	-
PLUS DE 25 ANS	-	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES	-	-	16	-	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS	-	-	-	-	-	-
25 ANS	-	-	16	-	-	-
30 ANS	-	-	-	-	-	-
35 ANS	-	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS	-	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.						
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES	-	-	-	-	-	2
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	18	16	8	1
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1537	2684	6	9841
	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	1
NOMBRE DE SEMAINES				
UNE SEMAINE.....	85	95	10	84
DEUX SEMAINES.....	77	97	48	91
APRES MOINS DE 1 AN.....	9	1	-	-
1 AN.....	7	56	-	2
2 ANS.....	16	6	48	4
3 ANS.....	44	31	-	2
TROIS SEMAINES.....	34	85	-	25
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	-	-	3
5 ANS.....	-	5	-	-
6 A 9 ANS.....	7	56	-	2
10 ANS.....	-	-	-	1
11 A 14 ANS.....	-	-	-	-
15 ANS.....	27	24	-	18
PLUS DE 15 ANS.....	1	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	7	56	-	6
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	-	-	3
15 ANS.....	-	-	-	-
20 ANS.....	-	-	-	1
25 ANS.....	-	-	-	-
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	-	-	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-	-
25 ANS.....	-	-	-	-
30 ANS.....	-	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.				
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	12	-	-	10
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	12	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	13	15	214
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	673	1036	12841
	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	97	100	96
NOMBRE DE SEMAINES			
UNE SEMAINE.....	66	75	43
DEUX SEMAINES.....	65	77	82
APRES MOINS DE 1 AN.....	-	3	1
1 AN.....	39	16	66
2 ANS.....	26	11	8
3 ANS.....	-	46	4
TROIS SEMAINES.....	-	39	4
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	6	-
5 ANS.....	-	-	-
6 A 9 ANS.....	-	-	-
10 ANS.....	-	-	2
11 A 14 ANS.....	-	-	-
15 ANS.....	-	33	1
PLUS DE 15 ANS.....	-	-	1

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
	%	%	%
QUATRE SEMAINES	-	-	-
APRES MOINS DE 15 ANS	-	-	-
15 ANS	-	-	-
20 ANS	-	-	-
25 ANS	-	-	-
PLUS DE 25 ANS	-	-	-
CINQ SEMAINES	-	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS	-	-	-
25 ANS	-	-	-
30 ANS	-	-	-
35 ANS	-	-	-
PLUS DE 35 ANS	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.			
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES	-	-	1
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	10	7	34	21
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	673	349	1238	1146
	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	97	97	98	92
NOMBRE DE SEMAINES				
UNE SEMAINE.....	97	97	97	92
DEUX SEMAINES.....	39	86	24	32
APRES MOINS DE 1 AN.....	-	-	-	-
1 AN.....	-	-	-	-
2 ANS.....	-	-	-	8
3 ANS.....	10	69	-	5
TROIS SEMAINES.....	39	80	12	19
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	-	-	-
5 ANS.....	-	54	-	-
6 A 9 ANS.....	10	9	-	-
10 ANS.....	30	16	7	6
11 A 14 ANS.....	-	1	-	-
15 ANS.....	-	-	-	2
PLUS DE 15 ANS.....	-	-	5	11

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	39	9	7	-
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	-	-	-
15 ANS.....	-	9	-	-
20 ANS.....	39	-	7	-
25 ANS.....	-	-	-	-
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	10	-	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-	-
25 ANS.....	10	-	-	-
30 ANS.....	-	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.				
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	10	54	2	-
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	13	16	47
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	786	1242	2760
	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100
NOMBRE DE SEMAINES			
UNE SEMAINE.....	100	85	99
DEUX SEMAINES.....	90	90	95
APRES MOINS DE 1 AN.....	-	-	-
1 AN.....	-	15	4
2 ANS.....	15	-	9
3 ANS.....	-	48	19
TROIS SEMAINES.....	26	39	40
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	-	2
5 ANS.....	-	-	2
6 A 9 ANS.....	-	-	1
10 ANS.....	15	39	17
11 A 14 ANS.....	-	-	-
15 ANS.....	11	-	15
PLUS DE 15 ANS.....	-	-	4

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	-	-	5
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	-	-
15 ANS.....	-	-	-
20 ANS.....	-	-	-
25 ANS.....	-	-	5
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	-	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-
25 ANS.....	-	-	-
30 ANS.....	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.			
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	13	2	-
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac - St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	10	11	1[illegible]	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3359	3419	6021	2026	3611
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	100	1[illegible]
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE.....	100	100	99	100	1[illegible]
DEUX SEMAINES.....	100	100	100	100	1[illegible]
APRES MOINS DE 1 AN.....	-	-	1	-	-
1 AN.....	-	-	-	-	-
2 ANS.....	-	-	-	4	-
3 ANS.....	95	92	84	89	1[illegible]
TROIS SEMAINES.....	100	98	99	100	1[illegible]
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	-	-	-	-
5 ANS.....	-	-	-	-	-
6 A 9 ANS.....	95	60	82	12	72
10 ANS.....	5	35	16	84	28
11 A 14 ANS.....	-	-	1	4	-
15 ANS.....	-	1	-	-	-
PLUS DE 15 ANS.....	-	2	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay Lac - St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	67	72	36	8	93
APRES MOINS DE 15 ANS.....	2	-	-	-	-
15 ANS.....	-	4	-	6	-
20 ANS.....	14	33	23	-	49
25 ANS.....	46	22	13	2	45
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	3	30	-	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
25 ANS.....	2	-	-	-	-
30 ANS.....	-	30	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	1	-	-	-	-
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	-	-	-	49

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	39	17	16	24	15
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3916	2336	1273	1149	9312
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	99	100	100	100	1
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE.....	98	67	100	94	99
DEUX SEMAINES.....	95	97	95	78	1[illegible]
APRES MOINS DE 1 AN.....	-	1	-	-	-
1 AN.....	10	44	13	-	3[illegible]
2 ANS.....	28	5	6	-	1[illegible]
3 ANS.....	49	44	19	29	29
TROIS SEMAINES.....	85	94	63	60	94
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	-	-	-	-
5 ANS.....	3	11	5	6	-
6 A 9 ANS.....	-	4	-	-	-
10 ANS.....	53	41	30	2	99
11 A 14 ANS.....	28	34	15	20	4
15 ANS.....	1	2	7	28	1
PLUS DE 15 ANS.....	1	1	3	5	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	100	95	98	94	1[illegible]
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	-	-	-	-
15 ANS.....	-	-	-	-	-
20 ANS.....	100	89	98	89	1[illegible]
25 ANS.....	-	-	-	4	-
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	78	77	70	60	1[illegible]
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
25 ANS.....	78	60	70	41	72
30 ANS.....	-	17	-	20	28
35 ANS.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	-	17	23	-	45
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	-	10	17	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	77	429	74	252
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	2047	12715	2413	12466
	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	100
NOMBRE DE SEMAINES				
UNE SEMAINE	94	84	100	95
DEUX SEMAINES	91	87	94	93
APRES MOINS DE 1 AN	-	2	-	1
1 AN	26	44	25	42
2 ANS	16	23	22	14
3 ANS	26	8	5	21
TROIS SEMAINES	66	61	76	73
APRES MOINS DE 5 ANS	8	3	2	-
5 ANS	8	8	23	36
6 A 9 ANS	-	1	13	1
10 ANS	20	24	11	32
11 A 14 ANS	5	10	17	1
15 ANS	19	13	10	5
PLUS DE 15 ANS	5	2	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	32	30	33	46
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	1	2	-
15 ANS.....	8	8	8	15
20 ANS.....	16	9	6	26
25 ANS.....	8	9	17	4
PLUS DE 25 ANS.....	-	1	-	-
CINQ SEMAINES.....	16	8	-	1
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	1	-	-
25 ANS.....	11	6	-	1
30 ANS.....	4	1	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.				
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	-	1	10	2
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	3	1	9	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	COMMERCE DE DÉTAIL	
	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	82	277
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	4222	25987
	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	99	99
NOMBRE DE SEMAINES		
UNE SEMAINE.....	96	94
DEUX SEMAINES.....	94	93
APRES MOINS DE 1 AN.....	1	5
1 AN.....	36	58
2 ANS.....	33	23
3 ANS.....	9	2
TROIS SEMAINES.....	82	83
APRES MOINS DE 5 ANS.....	6	3
5 ANS.....	21	37
6 A 9 ANS.....	14	-
10 ANS.....	27	34
11 A 14 ANS.....	1	1
15 ANS.....	13	7
PLUS DE 15 ANS.....	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	COMMERCE DE DÉTAIL	
	Québec	Montréal
	%	%
QUATRE SEMAINES.....	49	70
APRES MOINS DE 15 ANS.....	3	1
15 ANS.....	13	37
20 ANS.....	10	29
25 ANS.....	23	4
PLUS DE 25 ANS.....	-	-
CINQ SEMAINES.....	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-
25 ANS.....	-	-
30 ANS.....	-	-
35 ANS.....	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.		
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	10	20
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	12	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Québec	Hôpitaux Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	32	7	76
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	8673	2620	32867
	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100
NOMBRE DE SEMAINES			
UNE SEMAINE	46	78	51
DEUX SEMAINES	96	88	93
APRES MOINS DE 1 AN	12	40	6
1 AN	82	46	86
2 ANS	1	3	1
3 ANS	1	-	-
TROIS SEMAINES	98	88	99
APRES MOINS DE 5 ANS	97	85	84
5 ANS	-	3	12
6 A 9 ANS	-	-	2
10 ANS	-	-	1
11 A 14 ANS	-	-	-
15 ANS	-	-	-
PLUS DE 15 ANS	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Hôpitaux		
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	94	58	91
APRES MOINS DE 15 ANS.....	94	58	82
15 ANS.....	-	-	3
20 ANS.....	-	-	-
25 ANS.....	-	-	6
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	-	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-
25 ANS.....	-	-	-
30 ANS.....	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.			
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	5	-	10
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	3	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernement municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	45	6	41	122	54
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3413	202	5482	6802	10256
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	99	100	99	97	1[illegible]
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE.....	99	100	98	90	89
DEUX SEMAINES.....	77	48	88	65	1[illegible]
APRES MOINS DE 1 AN.....	-	-	-	-	-
1 AN.....	1	-	4	11	[illegible]
2 ANS.....	6	-	72	37	11
3 ANS.....	47	14	11	5	6
TROIS SEMAINES.....	58	14	35	22	10[illegible]
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	-	6	2	-
5 ANS.....	-	14	-	2	6
6 A 9 ANS.....	5	-	1	2	74
10 ANS.....	12	-	10	5	19
11 A 14 ANS.....	8	-	-	-	-
15 ANS.....	26	-	18	12	1
PLUS DE 15 ANS.....	7	-	-	1	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	6	-	1	10	93
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	-	1	-	-
15 ANS.....	-	-	1	-	3
20 ANS.....	-	-	-	-	32
25 ANS.....	5	-	-	10	6
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	-	-	1	-	3
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	1	-	-
25 ANS.....	-	-	-	-	-
30 ANS.....	-	-	-	-	3
35 ANS.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	2	-	-	3	3
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	2	-	-	2	4

EMPLOYÉS DE BUREAU

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	5399	92	2610	296
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	299327	4572	93322	35804
	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	100	100	100	100
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE				
DE 1 A 5 JOURS.....	1	2	2	-
6 JOURS.....	2	10	3	-
7 JOURS.....	4	8	6	1
8 JOURS.....	33	44	42	71
9 JOURS.....	19	35	35	13
10 JOURS.....	16	-	8	9
PLUS DE 10 JOURS.....	24	2	4	5
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE				
TAUX DOUBLE.....	11	-	18	5
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	25	23	22	42
TAUX TRIPLE.....	4	-	8	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	15	28	20	12
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	19	6	9	1

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	10	1191	367	833
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	7372	28523	47322	32412
	%	%	%	%
ACCORDENT LES CONGES PAYES.....	100	99	100	99
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE				
DE 1 A 5 JOURS.....	-	3	-	1
6 JOURS.....	-	6	1	1
7 JOURS.....	-	10	3	1
8 JOURS.....	11	39	31	9
9 JOURS.....	1	28	15	4
10 JOURS.....	-	7	37	23
PLUS DE 10 JOURS.....	86	6	12	62
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE				
TAUX DOUBLE.....	-	20	10	5
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	98	16	11	26
TAUX TRIPLE.....	-	3	1	0
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	1	10	28	6
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	-	12	10	49

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
NOMBRE TOTAL D UNITES	37	13	5	17	25
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	2997	873	1494	1275	199
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES	100	100	100	100	99
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS	1	-	-	-	28
6 JOURS	10	-	-	2	17
7 JOURS	11	29	-	-	13
8 JOURS	58	55	72	16	10
9 JOURS	18	14	28	81	-
10 JOURS	-	-	-	-	3
PLUS DE 10 JOURS	1	2	-	-	29
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE	-	-	-	-	6
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL	21	6	39	30	9
TAUX TRIPLE	-	-	-	-	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT	20	68	-	46	32
AUTRE GENRE DE REMUNERATION	6	8	-	2	32

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LÉGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	373	40	64	20	71
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	9202	1336	915	230	1365
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	99	100	96	90	100
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS.....	3	-	15	-	4
6 JOURS.....	2	1	9	4	5
7 JOURS.....	5	7	6	7	9
8 JOURS.....	14	4	17	11	14
9 JOURS.....	36	81	18	54	51
10 JOURS.....	30	4	2	-	12
PLUS DE 10 JOURS.....	8	3	29	13	9
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE.....	12	24	10	13	22
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	18	11	36	-	2
TAUX TRIPLE.....	-	-	-	-	1
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	23	41	13	34	14
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	14	12	10	1	3

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	15	22	109	59
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1379	1008	1110	807
	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	100	100	98	98
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE				
DE 1 A 5 JOURS.....	-	-	13	15
6 JOURS.....	-	-	22	29
7 JOURS.....	-	2	11	4
8 JOURS.....	-	30	20	17
9 JOURS.....	-	55	18	21
10 JOURS.....	1	4	12	10
PLUS DE 10 JOURS.....	99	9	2	2
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE				
TAUX DOUBLE.....	9	24	20	17
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	9	45	1	-
TAUX TRIPLE.....	-	-	-	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	7	1	15	10
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	69	15	13	15

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	169	24	32	45	75	421
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	6845	2252	2293	1004	833	3873
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	99	97	100	100	97	98
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE						
DE 1 A 5 JOURS.....	1	-	1	2	11	5
6 JOURS.....	3	-	2	9	15	13
7 JOURS.....	3	-	1	3	10	24
8 JOURS.....	49	92	33	35	24	24
9 JOURS.....	33	5	55	30	9	16
10 JOURS.....	9	-	10	16	28	3
PLUS DE 10 JOURS.....	1	-	-	4	-	13
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE						
TAUX DOUBLE.....	9	-	8	12	10	9
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	32	47	42	12	1	8
TAUX TRIPLE.....	1	-	-	-	2	5
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	22	17	35	32	36	5
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	1	-	2	3	6	3

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	174	88	127	130	55
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1220	379	1651	5991	3378
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	96	89	100	100	100
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS.....	19	24	8	6	6
6 JOURS.....	21	6	33	3	3
7 JOURS.....	19	20	14	18	24
8 JOURS.....	28	26	31	54	48
9 JOURS.....	1	2	9	16	17
10 JOURS.....	5	3	4	2	2
PLUS DE 10 JOURS.....	3	7	1	1	1
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE.....	9	15	20	12	14
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	1	-	-	15	18
TAUX TRIPLE.....	2	1	7	-	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	11	7	34	48	53
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	15	15	7	9	9

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'emplovés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	147	65	207	71
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	5480	5309	6555	5365
	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	100	100	100	100
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE				
DE 1 A 5 JOURS.....	-	1	3	1
6 JOURS.....	-	-	4	1
7 JOURS.....	10	1	5	2
8 JOURS.....	48	43	73	56
9 JOURS.....	36	46	13	37
10 JOURS.....	5	8	1	2
PLUS DE 10 JOURS.....	1	2	1	1
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE				
TAUX DOUBLE.....	7	10	11	38
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	9	16	14	19
TAUX TRIPLE.....	16	3	7	15
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	27	54	13	8
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	14	3	10	3

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUES	PRODUITS MINÉRAUX NON-MÉTALLIQUES
NOMBRE TOTAL D UNITES	61	18	10	74	99
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	9946	6640	1649	12846	2945
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES	100	100	100	100	100
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS	-	-	-	-	4
6 JOURS	-	-	-	-	2
7 JOURS	1	1	1	2	5
8 JOURS	42	37	74	41	49
9 JOURS	39	51	25	55	32
10 JOURS	10	11	-	1	7
PLUS DE 10 JOURS	7	-	-	-	-
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE	45	51	41	24	8
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL	23	34	-	44	4
TAUX TRIPLE	15	6	25	20	2
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT	7	1	32	6	32
AUTRE GENRE DE REMUNERATION	7	6	1	3	14

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	5	5	152	115
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	602	602	8338	2824
	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	100	100	100	99
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE				
DE 1 A 5 JOURS.....	-	-	-	2
6 JOURS.....	-	-	1	2
7 JOURS.....	-	-	1	6
8 JOURS.....	-	-	36	65
9 JOURS.....	100	100	45	21
10 JOURS.....	-	-	15	1
PLUS DE 10 JOURS.....	-	-	2	4
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE				
TAUX DOUBLE.....	10	10	9	18
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	54	54	39	4
TAUX TRIPLE.....	-	-	4	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	-	-	24	20
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	-	-	3	32

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	14	22	127	26	3
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3506	12612	2303	2701	10568
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	100	100	100	100	100
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS.....	-	-	1	1	-
6 JOURS.....	-	-	3	-	-
7 JOURS.....	-	-	4	3	-
8 JOURS.....	18	98	42	12	94
9 JOURS.....	82	1	48	1	-
10 JOURS.....	-	-	2	71	-
PLUS DE 10 JOURS.....	-	-	-	11	6
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE.....	6	-	21	8	6
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	93	2	13	9	93
TAUX TRIPLE.....	-	-	2	1	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	1	-	18	69	-
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	-	-	4	7	-

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DÉTAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	685	506	157	210
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	18937	9586	31879	15443
	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	100	99	100	100
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE				
DE 1 A 5 JOURS.....	2	5	-	-
6 JOURS.....	5	8	1	-
7 JOURS.....	11	8	2	6
8 JOURS.....	46	25	28	37
9 JOURS.....	22	40	13	21
10 JOURS.....	7	5	50	11
PLUS DE 10 JOURS.....	5	7	6	25
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE				
TAUX DOUBLE.....	22	18	10	11
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	14	19	12	8
TAUX TRIPLE.....	1	7	1	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	12	5	31	22
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	14	7	8	15

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).		SERVICES PERSONNELS			
	SANTÉ (hôpitaux)	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels	Restaurants	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	166	57	87	116	73
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	9450	432	1375	769	10779
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	100	97	82	82	100
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS.....	-	8	20	9	-
6 JOURS.....	-	34	12	9	-
7 JOURS.....	-	22	6	20	-
8 JOURS.....	4	32	40	33	-
9 JOURS.....	1	1	-	8	1
10 JOURS.....	12	-	5	2	5
PLUS DE 10 JOURS.....	83	-	-	1	94
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE.....	10	24	20	17	5
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	17	12	-	7	27
TAUX TRIPLE.....	44	-	-	-	4
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	19	2	38	27	1
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	4	13	10	7	57

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
NOMBRE TOTAL D UNITES	5399	153	100	132	678	335
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	299327	90448	1904	3804	33338	7158
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES	100	100	98	99	99	99
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE						
DE 1 A 5 JOURS	1	-	3	7	2	7
6 JOURS	2	-	2	3	3	6
7 JOURS	4	-	23	1	2	9
8 JOURS	33	32	5	16	12	24
9 JOURS	19	7	2	50	8	27
10 JOURS	16	18	5	2	55	10
PLUS DE 10 JOURS	24	43	57	20	18	17
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE						
TAUX DOUBLE	11	2	58	7	8	9
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL	25	26	5	7	61	11
TAUX TRIPLE	4	-	10	11	3	11
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	15	12	13	58	10	39
AUTRE GENRE DE REMUNERATION	19	35	6	4	4	8

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
NOMBRE TOTAL D UNITES	196	3534	98	116	57
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	4504	151611	1764	2370	2426
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES	99	100	99	99	99
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS	2	1	-	2	-
6 JOURS	7	2	4	17	1
7 JOURS	4	5	24	16	-
8 JOURS	42	40	22	39	58
9 JOURS	21	28	21	9	28
10 JOURS	4	9	8	1	4
PLUS DE 10 JOURS	19	14	21	14	8
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE	19	17	22	7	1
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL	31	18	11	5	38
TAUX TRIPLE	1	7	11	1	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT	15	15	28	33	12
AUTRE GENRE DE REMUNERATION	13	15	4	10	3

TABLEAU I - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	6	26	9	10	29
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	176	934	76	146	577
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES	100	100	87	98	99
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS	-	-	46	13	12
6 JOURS	9	-	32	2	13
7 JOURS	-	7	3	-	7
8 JOURS	-	5	-	-	18
9 JOURS	61	84	7	-	25
10 JOURS	11	3	-	-	1
PLUS DE 10 JOURS	19	-	-	83	22
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE	11	13	17	18	7
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL	20	10	-	-	55
TAUX TRIPLE	-	-	-	-	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT	60	48	54	19	15
AUTRE GENRE DE REMUNERATION	-	17	16	14	3

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	17	35	14	4	36
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	218	1011	140	85	537
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	100	100	98	100	97
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS.....	3	-	16	-	16
6 JOURS.....	7	2	37	81	20
7 JOURS.....	-	9	-	-	6
8 JOURS.....	50	8	23	-	2
9 JOURS.....	3	66	5	-	25
10 JOURS.....	3	13	16	-	10
PLUS DE 10 JOURS.....	34	1	-	19	-
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE.....	5	28	7	19	14
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	6	1	-	-	-
TAUX TRIPLE.....	6	-	-	-	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	38	7	-	-	16
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	3	1	29	55	5

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4	4	15	4	4	16
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	419	368	1338	64	15	120
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	100	100	95	100	100	91
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE						
DE 1 A 5 JOURS.....	-	-	-	-	40	20
6 JOURS.....	-	-	-	91	40	-
7 JOURS.....	-	-	-	-	-	15
8 JOURS.....	100	100	86	9	20	48
9 JOURS.....	-	-	9	-	-	8
10 JOURS.....	-	-	1	-	-	-
PLUS DE 10 JOURS.....	-	-	-	-	-	-
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE						
TAUX DOUBLE.....	-	-	-	9	20	4
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	26	100	33	-	-	-
TAUX TRIPLE.....	-	-	-	-	-	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	74	-	5	-	-	48
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	-	-	-	-	-	13

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	14	12	8	89
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	59	197	44	1195
	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	93	100	100	99
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE				
DE 1 A 5 JOURS.....	-	-	-	1
6 JOURS.....	27	1	52	6
7 JOURS.....	8	8	5	5
8 JOURS.....	20	1	39	36
9 JOURS.....	5	26	-	37
10 JOURS.....	32	5	-	5
PLUS DE 10 JOURS.....	-	60	5	9
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE				
TAUX DOUBLE.....	5	5	50	9
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	2	-	-	1
TAUX TRIPLE.....	19	-	-	15
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	32	2	-	2
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	-	-	5	5

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	11	10	179
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	56	36	1258
	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES	21	97	100
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE			
DE 1 A 5 JOURS	-	28	3
6 JOURS	2	36	2[illegible]
7 JOURS	18	11	5[illegible]
8 JOURS	2	-	21
9 JOURS	-	-	2
10 JOURS	-	22	1
PLUS DE 10 JOURS	-	-	1
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE			
TAUX DOUBLE	2	6	1[illegible]
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL	-	3	[illegible]
TAUX TRIPLE	-	-	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT	-	3	5
AUTRE GENRE DE REMUNERATION	-	-	[illegible]

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
NOMBRE TOTAL D'UNITÉS.....	8	7	30	16
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS.....	48	20	121	86
	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	96	90	88	91
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE				
DE 1 A 5 JOURS.....	21	45	36	16
6 JOURS.....	6	20	1	17
7 JOURS.....	65	25	5	20
8 JOURS.....	4	-	14	37
9 JOURS.....	-	-	2	-
10 JOURS.....	-	-	9	-
PLUS DE 10 JOURS.....	-	-	20	-
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE				
TAUX DOUBLE.....	10	30	16	24
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	-	-	-	-
TAUX TRIPLE.....	-	20	-	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	-	-	5	16
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	-	30	-	9

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	12	16	44
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	93	188	365
	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES	100	100	100
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE			
DE 1 A 5 JOURS	26	11	9
6 JOURS	49	36	25
7 JOURS	5	10	32
8 JOURS	3	6	25
9 JOURS	16	38	-
10 JOURS	-	-	6
PLUS DE 10 JOURS	-	-	3
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE			
TAUX DOUBLE	9	11	34
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL	-	-	-
TAUX TRIPLE	-	2	3
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT	13	13	20
AUTRE GENRE DE REMUNERATION	4	-	4

TABLEAU 1 - CONGÈS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	7	10	11	14	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	484	549	800	778	297
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	100	100	100	100	1[illegible]
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS.....	47	-	-	-	-
6 JOURS.....	3	17	1	-	-
7 JOURS.....	-	3	36	-	[illegible]
8 JOURS.....	50	58	64	49	-
9 JOURS.....	-	9	-	50	2[illegible]
10 JOURS.....	-	11	-	1	-
PLUS DE 10 JOURS.....	-	-	-	-	-
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE.....	-	9	-	11	-
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	8	29	18	33	-
TAUX TRIPLE.....	-	-	1	-	-
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	92	45	44	43	[illegible]
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	-	11	36	-	-

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	41	17	16	24	17
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	852	795	339	255	8860
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	100	100	100	97	100
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS.....	3	-	1	15	-
6 JOURS.....	1	-	1	12	-
7 JOURS.....	5	2	2	12	1
8 JOURS.....	67	93	68	37	35
9 JOURS.....	20	1	24	20	64
10 JOURS.....	4	-	3	-	-
PLUS DE 10 JOURS.....	-	4	-	-	-
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE.....	9	8	18	48	25
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	21	57	3	5	46
TAUX TRIPLE.....	2	-	-	-	25
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	20	33	47	-	2
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	3	-	-	-	-

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	84	478	77	269
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1848	15221	1117	71[illegible]
	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	100	100	100	99
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE				
DE 1 A 5 JOURS.....	6	1	20	2
6 JOURS.....	8	5	33	4
7 JOURS.....	8	11	4	17
8 JOURS.....	36	50	26	25
9 JOURS.....	10	22	13	51
10 JOURS.....	16	7	-	6
PLUS DE 10 JOURS.....	15	3	3	-
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE				
TAUX DOUBLE.....	31	19	44	15
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	12	15	18	13
TAUX TRIPLE.....	3	1	3	5
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	16	12	9	4
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	8	15	1	9

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Québec	Hôpitaux Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	31	7	76
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1361	315	5894
	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES.....	100	100	100
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE			
DE 1 A 5 JOURS.....	-	-	-
6 JOURS.....	-	-	-
7 JOURS.....	-	13	-
8 JOURS.....	24	-	-
9 JOURS.....	-	-	1
10 JOURS.....	6	-	18
PLUS DE 10 JOURS.....	70	87	81
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE			
TAUX DOUBLE.....	24	-	8
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL...	7	-	21
TAUX TRIPLE.....	55	5	39
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT.	9	93	18
AUTRE GENRE DE REMUNERATION.....	-	2	7

TABLEAU 1 - CONGÉS PAYÉS

EMPLOYÉS DE BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	40	6	40	88	24
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	358	27	952	561	8063
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES CONGES PAYES	99	33	91	78	1.
NOMBRE DE CONGES PAR ANNEE					
DE 1 A 5 JOURS	6	19	22	11	-
6 JOURS	34	15	13	7	-
7 JOURS	25	-	5	17	-
8 JOURS	34	-	44	40	-
9 JOURS	1	-	-	1	1
10 JOURS	-	-	5	1	5
PLUS DE 10 JOURS	-	-	-	1	94
REMUNERATION GLOBALE SI TRAVAIL EST REQUIS LES JOURS DE CONGE					
TAUX DOUBLE	21	-	24	14	
DEUX FOIS ET DEMI TAUX NORMAL	14	-	-	1	
TAUX TRIPLE	-	-	-	-	
SALAIRE NORMAL ET CONGE EQUIVALENT	3	15	49	27	-
AUTRE GENRE DE REMUNERATION	11	-	3	9	7

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	5399	92	2610	296
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	299327	4572	93322	35804
	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	100
NOMBRE DE SEMAINES				
UNE SEMAINE.....	69	40	77	54
DEUX SEMAINES.....	92	94	98	98
APRES MOINS DE 1 AN.....	12	-	23	6
1 AN.....	74	91	63	9[illegible]
2 ANS.....	3	2	5	1
3 ANS.....	2	-	3	1
TROIS SEMAINES.....	91	88	87	96
APRES MOINS DE 5 ANS.....	24	43	6	8
5 ANS.....	18	4	11	12
6 A 9 ANS.....	6	4	6	4
10 ANS.....	26	34	44	7
11 A 14 ANS.....	8	-	9	35
15 ANS.....	9	3	11	28
PLUS DE 15 ANS.....	1	-	1	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	76	60	66	89
APRES MOINS DE 15 ANS.....	6	36	5	2
15 ANS.....	9	-	8	11
20 ANS.....	40	23	33	35
25 ANS.....	19	1	16	41
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	7	20	14	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	1	1	-
25 ANS.....	5	19	11	-
30 ANS.....	1	-	2	-
35 ANS.....	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.				
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	9	14	5	1
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	20	-	8	2

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
NOMBRE TOTAL D UNITES	10	1191	367	833
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	7372	28523	47322	82412
	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	100
NOMBRE DE SEMAINES				
UNE SEMAINE	99	81	62	66
DEUX SEMAINES	100	95	99	77
APRES MOINS DE 1 AN	-	9	12	3
1 AN	100	64	86	72
2 ANS	-	11	-	1
3 ANS	-	4	-	1
TROIS SEMAINES	100	77	97	95
APRES MOINS DE 5 ANS	1	3	3	70
5 ANS	-	25	56	6
6 A 9 ANS	-	2	3	9
10 ANS	89	26	30	7
11 A 14 ANS	10	5	1	-
15 ANS	-	13	4	1
PLUS DE 15 ANS	-	2	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	99	47	82	86
APRES MOINS DE 15 ANS.....	1	2	1	11
15 ANS.....	-	16	20	1
20 ANS.....	88	18	14	70
25 ANS.....	10	8	46	3
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	1	-
CINQ SEMAINES.....	1	9	4	1
APRES MOINS DE 25 ANS.....	1	-	-	-
25 ANS.....	-	8	4	-
30 ANS.....	-	1	1	-
35 ANS.....	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.				
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	1	11	32	2
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	1	1	5	59

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
NOMBRE TOTAL D UNITES	37	13	5	17	25
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	2997	873	1494	1275	199
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	100	94
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE	17	44	-	94	59
DEUX SEMAINES	92	86	100	100	89
APRES MOINS DE 1 AN	-	-	-	-	2
1 AN	90	86	100	99	61
2 ANS	1	-	-	-	21
3 ANS	-	-	-	-	-
TROIS SEMAINES	88	91	95	100	31
APRES MOINS DE 5 ANS	64	40	95	2	9
5 ANS	1	1	-	8	12
6 A 9 ANS	6	2	-	-	-
10 ANS	14	49	-	89	6
11 A 14 ANS	-	-	-	-	-
15 ANS	3	-	-	-	4
PLUS DE 15 ANS	-	-	-	-	1

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES	54	14	95	86	6
APRES MOINS DE 15 ANS	54	14	95	2	3
15 ANS	-	-	-	-	4
20 ANS	-	-	-	80	-
25 ANS	-	-	-	3	-
PLUS DE 25 ANS	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES	-	-	-	70	4
APRES MOINS DE 25 ANS	-	-	-	2	-
25 ANS	-	-	-	68	4
30 ANS	-	-	-	-	-
35 ANS	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES	20	-	36	5	1
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LÉGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	373	40	64	20	71
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	9202	1336	915	230	1365
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	99	100
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE.....	78	46	68	72	90
DEUX SEMAINES.....	97	100	92	91	96
APRES MOINS DE 1 AN.....	9	-	-	-	10
1 AN.....	66	74	41	57	45
2 ANS.....	7	8	20	7	11
3 ANS.....	8	10	10	14	18
TROIS SEMAINES.....	89	91	78	80	87
APRES MOINS DE 5 ANS.....	10	-	13	3	-
5 ANS.....	3	4	1	13	1
6 A 9 ANS.....	7	3	4	-	2
10 ANS.....	52	68	6	53	58
11 A 14 ANS.....	8	11	22	11	12
15 ANS.....	9	6	25	-	14
PLUS DE 15 ANS.....	1	-	6	-	1

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LÉGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	65	76	41	36	56
APRES MOINS DE 15 ANS.....	7	1	-	-	-
15 ANS.....	6	-	2	3	1
20 ANS.....	30	58	15	33	9
25 ANS.....	13	-	23	-	16
PLUS DE 25 ANS.....	2	-	-	-	11
CINQ SEMAINES.....	20	54	1	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	1	1	-	-
25 ANS.....	12	-	-	-	-
30 ANS.....	8	53	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	6	-	6	-	1
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	2	1	3	-	7

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	15	22	109	59
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1379	1008	1110	807
	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	10[illegible]
NOMBRE DE SEMAINES				
UNE SEMAINE.....	98	78	47	36
DEUX SEMAINES.....	100	99	95	96
APRES MOINS DE 1 AN.....	9	27	15	12
1 AN.....	90	65	74	84
2 ANS.....	-	-	3	-
3 ANS.....	1	1	2	-
TROIS SEMAINES.....	100	95	41	4[illegible]
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	-	-	-
5 ANS.....	-	47	1	-
6 A 9 ANS.....	-	-	-	-
10 ANS.....	100	26	15	17
11 A 14 ANS.....	-	14	4	-
15 ANS.....	-	7	20	23
PLUS DE 15 ANS.....	-	1	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	90	93	4	-
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	-	-	-
15 ANS.....	-	48	-	-
20 ANS.....	82	12	-	-
25 ANS.....	8	33	4	-
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	82	47	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-	-
25 ANS.....	75	47	-	-
30 ANS.....	7	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.				
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	-	26	5	4
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	12	5	6

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
NOMBRE TOTAL D UNITES	169	24	32	45	75	421
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	6845	2252	2293	1004	833	3873
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	99	97	100	100	100	100
NOMBRE DE SEMAINES						
UNE SEMAINE	87	97	92	71	78	73
DEUX SEMAINES	98	97	100	97	91	93
APRES MOINS DE 1 AN	42	66	41	-	2	2
1 AN	48	23	56	82	38	56
2 ANS	2	-	2	2	23	32
3 ANS	-	-	-	-	21	2
TROIS SEMAINES	90	96	95	76	53	22
APRES MOINS DE 5 ANS	2	-	5	-	5	4
5 ANS	5	3	11	-	-	6
6 A 9 ANS	-	-	-	-	-	2
10 ANS	36	2	60	54	5	6
11 A 14 ANS	3	-	-	6	-	-
15 ANS	42	92	19	12	25	2
PLUS DE 15 ANS	3	-	-	5	18	2

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
	%	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	55	94	17	59	9	11
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	-	-	-	-	5
15 ANS.....	1	3	1	1	-	4
20 ANS.....	6	-	1	-	2	2
25 ANS.....	43	92	15	31	6	-
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	1	3	1	-	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	1	-	-	-
25 ANS.....	1	3	-	-	-	-
30 ANS.....	-	-	-	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.						
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	2	-	-	11	-	1
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	-	-	-	-	1

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
NOMBRE TOTAL D UNITES	174	88	127	130	55
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	1220	379	1651	5991	3878
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	99	98	100	100	100
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE	75	79	77	69	70
DEUX SEMAINES	80	66	94	99	100
APRES MOINS DE 1 AN	1	1	3	14	15
1 AN	44	51	58	73	72
2 ANS	6	6	10	2	-
3 ANS	13	1	8	8	12
TROIS SEMAINES	35	29	47	97	100
APRES MOINS DE 5 ANS	1	-	-	-	-
5 ANS	1	2	1	12	11
6 A 9 ANS	5	8	1	53	72
10 ANS	22	13	28	25	15
11 A 14 ANS	2	1	8	2	1
15 ANS	4	6	8	5	-
PLUS DE 15 ANS	-	-	1	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	11	19	23	90	98
APRES MOINS DE 15 ANS.....	1	1	-	-	-
15 ANS.....	3	1	-	6	8
20 ANS.....	6	13	6	74	89
25 ANS.....	1	4	17	9	-
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	8	11	-	56	81
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
25 ANS.....	8	11	-	52	75
30 ANS.....	-	-	-	4	6
35 ANS.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	4	12	1	26	39
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	4	3	-	2	?

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	147	65	207	71
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	5480	5309	6555	5365
	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	100
NOMBRE DE SEMAINES				
UNE SEMAINE.....	85	54	88	87
DEUX SEMAINES.....	98	100	99	99
APRES MOINS DE 1 AN.....	25	12	9	19
1 AN.....	64	84	73	70
2 ANS.....	6	2	7	-
3 ANS.....	1	-	5	1
TROIS SEMAINES.....	87	97	88	96
APRES MOINS DE 5 ANS.....	25	41	-	-
5 ANS.....	43	11	2	19
6 A 9 ANS.....	1	2	3	3
10 ANS.....	11	34	33	18
11 A 14 ANS.....	3	7	20	23
15 ANS.....	3	1	29	33
PLUS DE 15 ANS.....	1	1	1	1

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	68	71	62	78
APRES MOINS DE 15 ANS.....	10	45	1	-
15 ANS.....	6	1	1	17
20 ANS.....	18	17	28	9
25 ANS.....	35	1	28	31
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	2
CINQ SEMAINES.....	1	17	5	19
APRES MOINS DE 25 ANS.....	1	10	-	-
25 ANS.....	-	3	1	19
30 ANS.....	-	5	3	-
35 ANS.....	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.				
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	1	4	2	4
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	36	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-MÉTALLIQUES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	61	18	10	74	98
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	9946	6640	1649	12846	2945
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	100	100
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE.....	68	58	89	88	55
DEUX SEMAINES.....	100	100	99	100	98
APRES MOINS DE 1 AN.....	60	89	-	45	2
1 AN.....	34	9	99	54	84
2 ANS.....	2	2	-	1	7
3 ANS.....	3	-	-	-	1
TROIS SEMAINES.....	98	100	98	96	83
APRES MOINS DE 5 ANS.....	2	3	-	1	2
5 ANS.....	7	-	-	-	4
6 A 9 ANS.....	-	-	-	2	1
10 ANS.....	60	60	98	83	66
11 A 14 ANS.....	26	35	-	7	6
15 ANS.....	3	2	-	3	4
PLUS DE 15 ANS.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUES	PRODUITS MINÉRAUX NON-MÉTALLIQUES
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES	60	62	41	87	39
APRES MOINS DE 15 ANS	1	2	-	1	-
15 ANS	6	-	-	-	1
20 ANS	38	52	-	77	18
25 ANS	15	8	41	7	15
PLUS DE 25 ANS	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES	4	5	-	1	11
APRES MOINS DE 25 ANS	-	-	-	1	-
25 ANS	4	5	-	-	11
30 ANS	-	-	-	-	-
35 ANS	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES	3	2	-	2	5
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	-	-	37	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
NOMBRE TOTAL D UNITES	5	5	152	115
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	602	602	8338	2824
	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	100
NOMBRE DE SEMAINES				
UNE SEMAINE	37	37	78	81
DEUX SEMAINES	100	100	99	97
APRES MOINS DE 1 AN	-	-	11	6
1 AN	100	100	76	81
2 ANS	-	-	11	4
3 ANS	-	-	-	2
TROIS SEMAINES	100	100	95	72
APRES MOINS DE 5 ANS	-	-	4	1
5 ANS	100	100	24	14
6 A 9 ANS	-	-	12	-
10 ANS	-	-	47	47
11 A 14 ANS	-	-	2	7
15 ANS	-	-	6	3
PLUS DE 15 ANS	-	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	100	100	80	56
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	-	1	3
15 ANS.....	100	100	30	7
20 ANS.....	-	-	35	9
25 ANS.....	-	-	3	3
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	100	100	29	1
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	1	1
25 ANS.....	100	100	23	7
30 ANS.....	-	-	5	-
35 ANS.....	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.				
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	-	-	4	18
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	-	1	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	14	22	127	26	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3506	12612	2303	2701	10569
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	100	1[illegible]
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE.....	92	-	67	86	1[illegible]
DEUX SEMAINES.....	100	100	95	99	1[illegible]
APRES MOINS DE 1 AN.....	3	-	3	68	-
1 AN.....	97	100	70	31	1[illegible]
2 ANS.....	-	-	10	-	-
3 ANS.....	-	-	7	-	-
TROIS SEMAINES.....	100	100	77	97	1[illegible]
APRES MOINS DE 5 ANS.....	7	2	-	68	-
5 ANS.....	86	-	9	15	-
6 A 9 ANS.....	6	-	3	3	-
10 ANS.....	5	-	51	7	[illegible]
11 A 14 ANS.....	-	98	10	2	-
15 ANS.....	2	-	3	1	[illegible]
PLUS DE 15 ANS.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	94	100	41	73	10
APRES MOINS DE 15 ANS.....	5	2	2	-	-
15 ANS.....	84	6	-	-	-
20 ANS.....	5	-	7	1	10
25 ANS.....	-	92	32	72	-
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	-	1	2	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	1	2	-	-
25 ANS.....	-	-	-	-	-
30 ANS.....	-	-	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	-	1	2	1	-
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	6	-	1	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DÉTAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	685	506	157	21[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	18937	9586	31879	15443
	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	10[illegible]
NOMBRE DE SEMAINES				
UNE SEMAINE.....	76	90	47	92
DEUX SEMAINES.....	95	97	99	10[illegible]
APRES MOINS DE 1 AN.....	7	14	9	19
1 AN.....	69	54	89	81
2 ANS.....	9	16	-	-
3 ANS.....	4	4	-	-
TROIS SEMAINES.....	75	83	98	93
APRES MOINS DE 5 ANS.....	2	7	3	2
5 ANS.....	17	41	75	15
6 A 9 ANS.....	2	3	-	8
10 ANS.....	28	21	17	58
11 A 14 ANS.....	7	3	-	1
15 ANS.....	16	8	2	7
PLUS DE 15 ANS.....	3	1	1	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DÉTAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	40	59	86	74
APRES MOINS DE 15 ANS.....	2	1	1	2
15 ANS.....	13	20	29	2
20 ANS.....	12	31	10	21
25 ANS.....	10	6	47	46
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	3
CINQ SEMAINES.....	14	1	3	7
APRES MOINS DE 25 ANS.....	1	-	-	-
25 ANS.....	12	1	3	5
30 ANS.....	1	-	-	2
35 ANS.....	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.				
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	3	27	32	31
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	1	1	5	5

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).		SERVICES PERSONNELS			
	SANTÉ (hôpitaux)	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels	Restaurants	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	166	57	87	116	73
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	9450	432	1375	769	10770
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	99	95	100
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE.....	49	74	58	71	90
DEUX SEMAINES.....	95	88	84	79	99
APRES MOINS DE 1 AN.....	6	-	-	4	-
1 AN.....	89	26	37	51	97
2 ANS.....	-	31	27	16	2
3 ANS.....	-	20	15	3	-
TROIS SEMAINES.....	97	45	29	46	100
APRES MOINS DE 5 ANS.....	85	-	3	12	1
5 ANS.....	12	2	2	10	2
6 A 9 ANS.....	1	2	1	-	67
10 ANS.....	-	14	7	5	11
11 A 14 ANS.....	-	7	-	-	-
15 ANS.....	-	17	17	12	-
PLUS DE 15 ANS.....	-	3	-	7	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).		SERVICES PERSONNELS			
	SANTÉ (hôpitaux)	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels	Restaurants	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	93	3	12	27	96
APRES MOINS DE 15 ANS.....	90	-	1	6	1
15 ANS.....	-	-	1	-	2
20 ANS.....	-	-	-	9	86
25 ANS.....	2	2	10	12	6
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	-	-	-	-	2
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
25 ANS.....	-	-	-	-	1
30 ANS.....	-	-	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	7	2	-	2	2
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	1	1	-	1	1

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	5399	153	100	132	678	335
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	299327	90448	1904	3804	33338	7158
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	99	100	100	100
NOMBRE DE SEMAINES						
UNE SEMAINE.....	69	69	86	37	42	77
DEUX SEMAINES.....	92	100	95	98	47	96
APRES MOINS DE 1 AN.....	12	5	2	2	5	17
1 AN.....	74	95	83	78	32	62
2 ANS.....	3	-	6	3	4	3
3 ANS.....	2	-	2	6	3	8
TROIS SEMAINES.....	91	100	81	97	91	84
APRES MOINS DE 5 ANS.....	24	37	13	59	55	16
5 ANS.....	18	26	3	5	12	8
6 A 9 ANS.....	6	-	22	18	3	14
10 ANS.....	26	11	41	10	11	32
11 A 14 ANS.....	8	14	-	2	1	1
15 ANS.....	9	12	1	3	6	12
PLUS DE 15 ANS.....	1	-	-	-	1	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
	%	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	76	99	75	81	77	57
APRES MOINS DE 15 ANS.....	6	-	11	61	5	15
15 ANS.....	9	12	3	2	2	9
20 ANS.....	40	56	61	17	63	21
25 ANS.....	19	30	-	1	7	11
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	7	1	22	15	5	20
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-	4	-	4
25 ANS.....	5	1	22	11	5	16
30 ANS.....	1	-	-	-	1	-
35 ANS.....	-	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.						
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	9	10	15	6	4	6
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	20	36	-	45	51	1

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	196	3534	98	116	57
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	4504	151611	1764	2370	2426
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	100	100
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE.....	75	77	66	47	29
DEUX SEMAINES.....	97	97	97	91	95
APRES MOINS DE 1 AN.....	13	18	9	-	3
1 AN.....	73	71	62	75	80
2 ANS.....	4	5	5	6	1
3 ANS.....	5	2	14	8	2
TROIS SEMAINES.....	88	87	75	77	97
APRES MOINS DE 5 ANS.....	6	8	15	24	72
5 ANS.....	4	16	4	3	11
6 A 9 ANS.....	5	9	23	11	10
10 ANS.....	38	39	25	28	2
11 A 14 ANS.....	10	7	-	3	2
15 ANS.....	22	8	6	8	-
PLUS DE 15 ANS.....	2	1	3	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	63	63	56	22	9
APRES MOINS DE 15 ANS.....	5	6	15	14	8
15 ANS.....	4	9	-	1	2
20 ANS.....	27	29	27	5	3
25 ANS.....	25	17	6	1	-
PLUS DE 25 ANS.....	1	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	18	8	34	6	11
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	3	-	4
25 ANS.....	15	7	23	5	5
30 ANS.....	3	1	8	1	-
35 ANS.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	9	9	15	8	29
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	5	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	6	26	9	10	29
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	176	934	76	146	577
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	99	100
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE	100	22	78	55	63
DEUX SEMAINES	100	100	100	89	97
APRES MOINS DE 1 AN	-	-	-	-	-
1 AN	1	90	74	45	47
2 ANS	-	9	13	-	27
3 ANS	73	-	-	15	2
TROIS SEMAINES	80	94	20	60	89
APRES MOINS DE 5 ANS	-	-	-	-	21
5 ANS	-	5	-	-	2
6 A 9 ANS	-	4	-	-	1
10 ANS	68	69	20	-	3
11 A 14 ANS	-	11	-	-	31
15 ANS	13	5	-	60	21
PLUS DE 15 ANS	-	-	-	-	10

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES	60	82	7	-	61
APRES MOINS DE 15 ANS	-	1	-	-	-
15 ANS	-	-	-	-	1
20 ANS	60	71	-	-	22
25 ANS	-	-	-	-	36
PLUS DE 25 ANS	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES	-	62	7	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS	-	1	-	-	-
25 ANS	-	-	-	-	-
30 ANS	-	61	7	-	-
35 ANS	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES	-	-	-	-	4
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	2	-	8	2

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	17	35	14	4	36
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	218	1011	140	85	537
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	100	100
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE.....	93	89	56	-	38
DEUX SEMAINES.....	98	97	99	100	94
APRES MOINS DE 1 AN.....	-	13	21	19	9
1 AN.....	-	59	77	81	84
2 ANS.....	40	5	-	-	-
3 ANS.....	1	20	-	-	-
TROIS SEMAINES.....	72	93	41	55	35
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	-	-	-	-
5 ANS.....	1	1	-	-	-
6 A 9 ANS.....	7	1	-	-	-
10 ANS.....	29	71	16	55	12
11 A 14 ANS.....	28	7	-	-	-
15 ANS.....	6	13	23	-	23
PLUS DE 15 ANS.....	-	-	2	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES	8	72	-	-	-
APRES MOINS DE 15 ANS	-	-	-	-	-
15 ANS	-	1	-	-	-
20 ANS	8	10	-	-	-
25 ANS	-	21	-	-	-
PLUS DE 25 ANS	-	13	-	-	-
CINQ SEMAINES	-	-	-	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS	-	-	-	-	-
25 ANS	-	-	-	-	-
30 ANS	-	-	-	-	-
35 ANS	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES	1	-	-	-	7
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	9	-	-	9

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	4	4	15	4	4	16
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	419	368	1338	64	15	120
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	95	100	100	99
NOMBRE DE SEMAINES						
UNE SEMAINE	100	100	95	97	100	43
DEUX SEMAINES	100	100	95	100	60	81
APRES MOINS DE 1 AN	26	100	66	-	-	-
1 AN	74	-	15	3	-	59
2 ANS	-	-	1	3	-	13
3 ANS	-	-	-	84	20	-
TROIS SEMAINES	100	100	94	84	20	58
APRES MOINS DE 5 ANS	-	-	-	-	-	-
5 ANS	-	-	5	-	-	3
6 A 9 ANS	-	-	-	-	-	-
10 ANS	-	-	3	-	20	-
11 A 14 ANS	-	-	-	-	-	-
15 ANS	100	100	86	-	-	55
PLUS DE 15 ANS	-	-	-	84	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
	%	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	100	100	91	84	-	-
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	-	-	-	-	-
15 ANS.....	-	-	5	-	-	-
20 ANS.....	-	-	-	-	-	-
25 ANS.....	100	100	86	84	-	-
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	-	-	5	-	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-	-
25 ANS.....	-	-	5	-	-	-
30 ANS.....	-	-	-	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.						
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	-	-	-	-	-	-
VACANCE SPECIALE C AVANT RETRAITE	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	14	12	8	89
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	59	197	44	1195
	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	100
NOMBRE DE SEMAINES				
UNE SEMAINE	54	99	91	87
DEUX SEMAINES	81	99	70	96
APRES MOINS DE 1 AN	29	1	5	1
1 AN	15	85	30	39
2 ANS	10	7	36	53
3 ANS	27	4	-	3
TROIS SEMAINES	32	93	-	17
APRES MOINS DE 5 ANS	-	60	-	-
5 ANS	-	2	-	1
6 A 9 ANS	-	24	-	1
10 ANS	-	-	-	13
11 A 14 ANS	-	-	-	-
15 ANS	32	7	-	2
PLUS DE 15 ANS	-	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	-	84	-	13
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	60	-	-
15 ANS.....	-	-	-	13
20 ANS.....	-	-	-	-
25 ANS.....	-	-	-	-
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	-	-	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-	-
25 ANS.....	-	-	-	-
30 ANS.....	-	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.				
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	19	-	-	1
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	19	-	-	2

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	11	10	179
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	56	36	1258
	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	96	100	100
NOMBRE DE SEMAINES			
UNE SEMAINE	79	47	55
DEUX SEMAINES	20	89	93
APRES MOINS DE 1 AN	-	3	-
1 AN	18	39	82
2 ANS	2	42	10
3 ANS	-	6	1
TROIS SEMAINES	-	39	8
APRES MOINS DE 5 ANS	-	11	4
5 ANS	-	-	1
6 A 9 ANS	-	-	-
10 ANS	-	-	1
11 A 14 ANS	-	-	-
15 ANS	-	28	-
PLUS DE 15 ANS	-	-	3

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	-	-	5
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	-	5
15 ANS.....	-	-	-
20 ANS.....	-	-	-
25 ANS.....	-	-	-
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	-	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-
25 ANS.....	-	-	-
30 ANS.....	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.			
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	-	-	-
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas-St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
NOMBRE TOTAL D'UNITES.....	8	7	30	19
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYES.....	48	21	121	86
	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	90	99	95
NOMBRE DE SEMAINES				
UNE SEMAINE.....	94	65	78	71
DEUX SEMAINES.....	75	75	43	86
APRES MOINS DE 1 AN.....	-	-	-	1
1 AN.....	75	30	36	59
2 ANS.....	-	-	2	23
3 ANS.....	-	15	-	-
TROIS SEMAINES.....	48	65	22	23
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	-	-	-
5 ANS.....	-	15	-	3
6 A 9 ANS.....	48	20	-	-
10 ANS.....	-	20	9	20
11 A 14 ANS.....	-	10	-	-
15 ANS.....	-	-	13	-
PLUS DE 15 ANS.....	-	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas-St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	48	27	22	3
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	-	-	3
15 ANS.....	-	20	-	-
20 ANS.....	48	-	9	-
25 ANS.....	-	-	13	-
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	48	-	5	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-	-
25 ANS.....	48	-	5	-
30 ANS.....	-	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.				
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	48	15	7	14
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	12	16	44
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	93	188	365
	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	1[illegible]
NOMBRE DE SEMAINES			
UNE SEMAINE.....	85	80	33
DEUX SEMAINES.....	84	95	5[illegible]
APRES MOINS DE 1 AN.....	-	7	1
1 AN.....	15	12	57
2 ANS.....	16	2	7
3 ANS.....	-	55	[illegible]
TROIS SEMAINES.....	28	58	37
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	-	-
5 ANS.....	-	-	-
6 A 9 ANS.....	-	-	1
10 ANS.....	13	58	21
11 A 14 ANS.....	-	-	-
15 ANS.....	15	-	11
PLUS DE 15 ANS.....	-	-	[illegible]

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	-	-	6
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	-	-
15 ANS.....	-	-	-
20 ANS.....	-	-	-
25 ANS.....	-	-	6
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	-	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-
25 ANS.....	-	-	-
30 ANS.....	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.			
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	15	3	-
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	7	10	11	14	5
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	484	549	800	778	297
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	100	100
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE.....	21	77	59	61	89
DEUX SEMAINES.....	100	100	100	100	100
APRES MOINS DE 1 AN.....	-	-	36	33	11
1 AN.....	100	99	46	67	20
2 ANS.....	-	-	-	-	-
3 ANS.....	-	-	18	-	69
TROIS SEMAINES.....	100	99	99	100	100
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	-	-	-	-
5 ANS.....	-	9	-	48	-
6 A 9 ANS.....	97	70	97	7	100
10 ANS.....	3	20	3	43	-
11 A 14 ANS.....	-	-	-	1	-
15 ANS.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 15 ANS.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	100	98	9[illegible]	96	1[illegible]
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	-	-	-	-
15 ANS.....	-	-	-	42	-
20 ANS.....	100	98	9[illegible]	53	1[illegible]
25 ANS.....	-	-	-	1	-
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	79	85	67	67	1[illegible]
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
25 ANS.....	79	70	67	63	1[illegible]
30 ANS.....	-	16	-	4	-
35 ANS.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	-	16	18	37	7[illegible]
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	1	1[illegible]	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D'UNITES	41	17	16	24	17
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYES	852	795	339	255	886
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	100	100
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE	93	97	98	63	97
DEUX SEMAINES	97	99	97	91	100
APRES MOINS DE 1 AN	1	32	-	-	54
1 AN	85	52	75	59	46
2 ANS	4	2	7	15	-
3 ANS	0	12	-	13	-
TROIS SEMAINES	85	97	72	58	97
APRES MOINS DE 5 ANS	-	-	-	-	-
5 ANS	-	3	2	3	-
6 A 9 ANS	20	5	-	-	-
10 ANS	29	49	63	2	0
11 A 14 ANS	35	20	5	20	7
15 ANS	1	15	-	27	-
PLUS DE 15 ANS	1	5	-	6	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	71	69	61	5	97
APRES MOINS DE 15 ANS.....	-	-	-	-	-
15 ANS.....	-	5	-	5	-
20 ANS.....	39	44	15	-	[illegible]
25 ANS.....	23	12	46	-	[illegible]
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	5	27	-	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
25 ANS.....	5	-	-	-	-
30 ANS.....	-	27	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	1	-	-	-	-
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	-	-	-	-	46

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	84	478	77	269
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1848	15221	1117	71[illegible]
	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100	100
NOMBRE DE SEMAINES				
UNE SEMAINE.....	82	76	98	89
DEUX SEMAINES.....	87	95	97	98
APRES MOINS DE 1 AN.....	2	7	1	11
1 AN.....	39	74	35	63
2 ANS.....	8	9	28	15
3 ANS.....	15	2	5	4
TROIS SEMAINES.....	59	77	83	84
APRES MOINS DE 5 ANS.....	1	2	1	-
5 ANS.....	8	18	29	5[illegible]
6 A 9 ANS.....	3	2	15	-
10 ANS.....	17	30	16	23
11 A 14 ANS.....	8	7	11	2
15 ANS.....	17	16	11	8
PLUS DE 15 ANS.....	4	3	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	26	42	39	63
APRES MOINS DE 15 ANS.....	1	2	1	1
15 ANS.....	7	13	11	24
20 ANS.....	10	12	4	33
25 ANS.....	5	11	21	5
PLUS DE 25 ANS.....	-	1	1	-
CINQ SEMAINES.....	15	12	-	1
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	1	-	-
25 ANS.....	11	10	-	1
30 ANS.....	3	1	-	-
35 ANS.....	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.				
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	3	3	8	35
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	5	1	11	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Hôpitaux		
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	31	7	76
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1361	315	5894
	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	100	100	100
NOMBRE DE SEMAINES			
UNE SEMAINE.....	41	57	44
DEUX SEMAINES.....	96	100	94
APRES MOINS DE 1 AN.....	11	37	4
1 AN.....	84	62	90
2 ANS.....	1	2	-
3 ANS.....	1	-	-
TROIS SEMAINES.....	98	87	97
APRES MOINS DE 5 ANS.....	97	85	78
5 ANS.....	-	2	18
6 A 9 ANS.....	-	-	1
10 ANS.....	-	-	-
11 A 14 ANS.....	-	-	-
15 ANS.....	-	-	-
PLUS DE 15 ANS.....	-	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Hôpitaux		
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	93	76	93
APRES MOINS DE 15 ANS.....	93	76	90
15 ANS.....	-	-	-
20 ANS.....	-	-	-
25 ANS.....	-	-	4
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	-	-	-
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-
25 ANS.....	-	-	-
30 ANS.....	-	-	-
35 ANS.....	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.			
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	6	-	10
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	4	-	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D'UNITES.....	40	5	50	38	4
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYES.....	358	27	552	561	3 [illegible]
	%	%	%	%	%
ACCORDENT DES VACANCES ANNUELLES PAYEES.	10[illegible]	10[illegible]	9[illegible]	94	1[illegible]
NOMBRE DE SEMAINES					
UNE SEMAINE.....	69	100	45	79	[illegible]
DEUX SEMAINES.....	32	56	[illegible]	75	5[illegible]
APRES MOINS DE 1 AN.....	-	-	-	-	-
1 AN.....	31	-	[illegible]	48	[illegible]
2 ANS.....	32	-	34	21	1
3 ANS.....	21	19	[illegible]	4	-
TROIS SEMAINES.....	46	19	2[illegible]	37	1[illegible]
APRES MOINS DE 5 ANS.....	-	-	[illegible]	1	1
5 ANS.....	-	19	-	11	4
6 A 9 ANS.....	3	-	-	-	[illegible]
10 ANS.....	15	-	[illegible]	[illegible]	[illegible]
11 A 14 ANS.....	[illegible]	-	-	-	-
15 ANS.....	16	-	1[illegible]	17	-
PLUS DE 15 ANS.....	3	-	-	1	-

TABLEAU 2 - VACANCES PAYÉES

EMPLOYÉS DE BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%	%
QUATRE SEMAINES.....	3	-	1	26	95
APRES MOINS DE 15 ANS.....	1	-	-	-	-
15 ANS.....	-	-	-	-	1
20 ANS.....	-	-	-	1	91
25 ANS.....	3	-	-	16	2
PLUS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
CINQ SEMAINES.....	-	-	-	-	1
APRES MOINS DE 25 ANS.....	-	-	-	-	-
25 ANS.....	-	-	-	-	-
30 ANS.....	-	-	-	-	1
35 ANS.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 35 ANS.....	-	-	-	-	-
VACANCES ANNUELLES SPECIALES ACCORDEES.					
A L OCCASION D ANNIVERSAIRES DE SERVICE DETERMINES.....	1	-	-	3	3
VACANCE SPECIALE D AVANT RETRAITE	1	-	-	1	1

ANNEXE

DESCRIPTION SOMMAIRE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES

En vertu de l'arrêté en conseil No. 524 du 29 mars 1966, le territoire de la province est divisé en dix régions et vingt-cinq sous régions administratives, et, sept métropoles régionales, dix-huit centres sous régionaux et seize centres intermédiaires sont désignés.

La desciption sommaire suivante énumère les comtés de recensement formant chacune des dix régions administratives. Lorsqu'une partie seulement d'un comté de recensement est incluse dans une région, la liste des municipalités à inclure ou à exclure de la région est donnée.

1. Bas Saint-Laurent - Gaspésie

Comtés de recensement: Iles-de-la-Madeleine, Gaspé-Est, Gaspé-Ouest, Bonaventure, Matapédia, Matane, Rimouski (partie) (1).

(1) Rimouski (partie): Moins les municipalités de St-Simon, St-Médard, St-Mathieu, St-Guy, Lac-des-Aigles, Biencourt et les cantons de Bédard, Asselin et Ango.

2. Saguenay - Lac St-Jean

Comtés de recensement: Chicoutimi, Lac St-Jean-Est, Lac St-Jean-Ouest, Abitibi (partie) (1).

(1) Abitibi (partie): Comprend les villes de Chibougamau, Chapais, le Lac Mistassini et les territoires environnants.

3. Québec

Comtés de recensement: Rimouski (partie) (1), Rivière-du-Loup, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Beauce, Lévis, Lotbinière (partie) (2), Mégantic (partie) (3), Wolfe (partie) (4), Frontenac (partie) (5), Portneuf (partie) (6), Québec (partie) (7), Montmorency I, Montmorency II (Ile d'Orléans), Charlevoix-Ouest, Charlevoix-Est, Saguenay (partie) (8).

(1) Rimouski (partie): Comprend les municipalités de St-Simon, St-Mathieu, St-Médard, St-Guy, Lac-des-Aigles, Biencourt et les cantons de Bédard, Asselin et Ango.

(2) Lotbinière (partie): Moins les municipalités de Villeroy, Ste-Françoise, Ste-Philomène-de-Fortierville, Fortierville, Deschaillons, Deschaillons-sur-St-Laurent, St-Jacques-de-Parisville.

(3) Mégantic (partie): Moins les municipalités de Notre-Dame-de-Lourdes, Ste-Julie, Laurierville, Plessisville (ville et paroisse), Ste-Sophie, Halifax-Nord, Halifax-Sud (partie Sud-Ouest), St-Pierre-Baptiste.

(4) Wolfe (partie): Comprend les municipalités de St-Julien, St-Fortunat, St-Jacques-le-Majeur, Sts-Martyrs-Canadiens, Disraëli (paroisse et ville) Garthby, Beaulac, Ste-Praxède.

(5) Frontenac (partie): Moins les municipalités de Audet, Ste-Cécile-de-Whitton, St-Romain, Winslow-Sud, Nantes, Lac Mégantic, Marston, Val-Racine, Piopolis, Notre-Dame-des-Bois, St-Augustin-de-Woburn, Milan, Frontenac.

(6) Portneuf (partie): Moins les municipalités de Notre-Dame-des-Anges-de-Montauban, Notre-Dame-des-Anges, Montauban, St-Rémi.

(7) Québec (partie): Moins la municipalité du Lac Edouard et le territoire environnant.

(8) Saguenay (partie): Comprend la municipalité de St-Firmin et le canton Sagard.

4. Trois-Rivières

Comtés de recensement de Mégantic (partie) (1), Arthabaska (partie)(2), Drummond, Yamaska (partie) (3), Nicolet, Lotbinière (partie) (4), Maskinongé (partie) (5), St-Maurice, Champlain, Portneuf (partie) (6), Québec (partie) (7), Abitibi (partie) (8).

(1) Mégantic (partie): Comprend les municipalités de Notre-Dame-de-Lourdes, Ste-Julie, Laurierville, Plessisville (ville et paroisse), Ste-Sophie, Halifax-Nord, Halifax-Sud-Ouest)St-Pierre-Baptiste.

(2) Arthabaska (partie): Moins la municipalité de Trois-Lacs.

(3) Yamaska (partie): Moins la municipalité de St-David, St-Gérard-Majella, St-Michel-d'Yamaska, St-Michel, Yamaska-Est.

(4) Lotbinière (partie): Comprend les municipalités de Villeroy, Ste-Françoise, Ste-Philomène de Fortierville, Fortierville, Deschaillons, Deschaillons-sur-St-Laurent, St-Jacques-de-Parisville.

(5) Maskinongé(partie): Moins la municipalité de St-Didace, de St-Ignace-du-Lac et le territoire situé au nord-ouest du canton De Galonne.

(6) Portneuf (partie): Comprend les municipalités de Notre-Dame-des-Anges-de-Montauban, Montauban, Notre-Dame-des-Anges, St-Rémi.

(7) Québec (partie): Comprend la municipalité du Lac Edouard et le territoire environnant.

(8) Abitibi (partie) Comprend les cantons environnants le réservoir Gouin.

5. Cantons-de-l'Est

Comtés de recensement de Frontenac (partie) (1), Wolfe (partie) (2), Arthabaska (partie) (3), Richmond, Compton, Sherbrooke, Stanstead.

(1) Frontenac (partie): Comprend les municipalités de Audet, Ste-Cécile-de-Whitton, St-Romain, Winslow-Sud, Nantes, Lac Mégantic, Marston, Val-Racine, Piopolis, Notre-Dame-des-Bois, St-Augustin-de-Woburn, Frontenac, Milan.

(2) Wolfe (partie); Moins les municipalités de St-Julien, St-Fortunat, St-Jacques-le-Majeur, Sts-Martyrs-Canadiens, Disraëli (paroisse et village), Garthby, Beaulac, Ste-Praxède.

(3) Arthabaska (partie): Comprend la municipalité de Trois-Lacs.

6. Montréal

Comtés de recensement:de Brome, Shefford, Missisquoi, Rouville, Bagot, St-Hyacinthe, Richelieu, Yamaska (partie) (1), Verchères, Chambly, Ile-de-Montréal, Ile-Jésus, Laprairie, St-Jean, Iberville, Napierville, Chateauguay, Beauharnois, Huntingdon, Vaudreuil, Soulanges, Papineau (partie)(2), Labelle (partie) (3), Argenteuil, Deux-Montagnes, Terrebonne, Montcalm (partie) (4), l'Assomption, Joliette (partie) (4), Berthier (partie) (4), Maskinongé (partie) (4&5).

(1) Yamaska (partie): Comprend les municipalités de St-David, St-Gérard-Majella, St-Michel-d'Yamaska, St-Michel, Yamaska-Est.

(2) Papineau (partie): Comprend les municipalités de Amherst et Lac des Plages.

(3) Labelle (partie): Comprend les municipalités de la Conception, Lac-Tremblant-Nord, Labelle, Joly, La Minerve, La Macaza.

(4) Montcalm (partie) - Joliette (partie) - Berthier (partie) - Maskinongé (partie): Moins le territoire situé au nord-ouest des cantons de Castelnau, French, Lenoir, Dupont, Boullé, Troyes, et au nord-ouest d'une ligne médiane traversant le canton Brunet.

(5) Maskinongé (partie): Comprend la municipalité de St-Didace, et de St-Ignace-du-Lac et le territoire situé au nord-ouest du canton de Galonne.

7. Outaouais

Comtés de recensement de Pontiac, Gatineau, Hull, Papineau (partie) (1),

Labelle (partie) (2), Montcalm (partie) (3), Joliette (partie) (3), Berthier (partie) (3), Maskinongé (partie) (3).

(1) Papineau (partie): Moins les municipalités de Amherst et Lac-des-Plages.

(2) Labelle (partie): Moins les municipalités de la Conception, Lac-Tremblant-Nord, Labelle, Joly, La Minerve, La Macaza.

(3) Montcalm (partie) - Joliette (partie) - Berthier (partie) - Maskinongé (partie): Comprend le territoire situé au nord-ouest des cantons de Castelnau, French, Lenoir, Dupont, Boullé, Troyes et au nord-ouest d'une ligne médiane traversant le canton Brunet.

8. Nord-Ouest

Comtés de recensement de Témiscamingue et Abitibi (partie) (1).

(1) Abitibi (partie): Moins les cantons situés à l'est d'une ligne passant par le 75°, 30' de longitude. Cette région comprend aussi une partie du territoire d'Abitibi, moins Chibougamau, Chapais et le Lac Mistassini.

9. Côte-Nord

Comté de recensement de Saguenay (partie) (1).

(1) Moins la municipalité de St-Firmin et le canton Sagard.

10. Nouveau-Québec

Comprend le territoire du Nouveau-Québec, le territoire de Mistassini et une partie du territoire d'Abitibi.

PART

PARTIE

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES INDUSTRIES DU QUÉBEC

1967

Partie 3

Régimes d'assurance-vie

Conventions collectives

Congé de décès et congé de juré

LEGISLATIVE LIBRARY OF ONTARIO
MAR 25 1969
RECEIVED

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Conditions de travail dans les industries du Québec

1 9 6 7

Partie 3

Régimes d'assurance-vie et
Conventions collectives
Congé de décès
Congé de juré

L'Honorable Jean Paul Beaudry, ministre
Michel Bélanger, sous-ministre

Ministère de l'Industrie et du Commerce
Bureau de la statistique du Québec

ure 1968.

TABLE DES MATIERES

Page

Avant-propos.
Notes techniques..... 1

Employés hors-bureau

Tableau 1 - Régimes d'assurance-vie et conventions collectives..... 7
Tableau 2 - Congé de décès..... 37
Tableau 3 - Congé de juré..... 67

Employés de bureau

Tableau 1 - Régimes d'assurance-vie et conventions collectives..... 99
Tableau 2 - Congé de décès..... 126
Tableau 3 - Congé de juré..... 153

Appendice - Les régions administratives..... 180

AVANT-PROPOS

Chaque année, le ministère fédéral du Travail effectue une enquête sur les conditions de travail des personnes employées dans les industries canadiennes. Les résultats publiés ne donnent pas pour le Québec de renseignements par groupes et sous-groupes industriels ni régions administratives.

A la suite d'une entente conclue entre d'une part le Bureau de la statistique du Québec et le ministère du Travail du Québec et d'autre part le ministère fédéral du Travail, ce dernier a mis à notre disposition les renseignements sous forme de rubans magnétiques que le Centre de traitement électronique des données a traités de façon à produire les renseignements désirés.

Le rapport donne des renseignements sur les conditions d'emploi dans les secteurs d'activité suivants: mines, carrières et puits de pétrole; industries manufacturières; transports, communications et services connexes; commerce; finance, assurances et immeuble; administration publique et défense nationale.

Le rapport a été préparé sous la direction de M. Gaston Barrette à la Section du Travail qui relève de la Division du Développement.

Bureau de la statistique du Québec.

NOTES TECHNIQUES

1. Cette troisième partie du rapport porte sur les conditions de travail dans les industries du Québec et résume les informations obtenues pour le Québec à l'occasion de l'enquête annuelle sur les conditions de travail en vigueur dans un certain nombre de secteurs de l'économie canadienne, enquête conduite par le ministère fédéral du Travail le 1er avril 1967.

CONDITIONS SUR LESQUELLES L'ENQUÊTE A PORTÉ

2. L'expression "conditions de travail" employée dans cette enquête désigne les diverses conditions d'emploi (autres que les traitements ou salaires normaux) qui représentent un aspect important des relations patronales-ouvrières.

Le présent rapport porte sur les conditions de travail suivantes:

(1) Régimes d'assurance-vie et conventions collectives
(2) Congé de décès
(3) Congé de juré

CADRE DE L'ENQUÊTE

3. Cette enquête fut conduite au moyen d'un questionnaire envoyé par la poste le 1er avril et englobait en 1967 environ 5,400 établissements pour le Québec.

4. L'enquête a porté sur les établissements de 20 employés et plus et sur ceux qui déclarent moins de 20 employés lorsqu'ils constituent une succursale d'une entreprise à établissements multiples.

5. Les informations présentées dans ce rapport sont fondées sur des questionnaires remplis par des entreprises ayant un total de 889,809 employés au 1er avril 1967. Ce chiffre global comprend 590,482 employés hors-bureau et 299,327 employés de bureau.

ACCEPTIONS ET DÉFINITIONS

6. Le déclarant ou l'établissement déclarant est défini par le Bureau fédéral de la statistique comme une entité pouvant fournir certaines données comptables spécifiques. L'établissement peut donc se définir: "la plus petite unité qui constitue une entité distincte d'exploitation pouvant fournir des données statistiques de base". Ainsi l'établissement déclarant est, dans la plupart des cas, une entreprise distincte même si plusieurs grandes entreprises à établissements multiples sont subdivisées en entités déclarantes selon leurs activités industrielles ou leur localisation géographique.

7. Les employeurs sont classifiés d'après leur activité industrielle principale selon la définition que donne la Classification type des industries (1961) publiée par le Bureau fédéral de la statistique.

8. On demande aux répondants d'inclure parmi les employés de bureau ceux qui s'occupent des écritures, de comptabilité, de travail de secrétariat, de vente et ceux qui remplissent des fonctions d'exécution et d'administration.

9. On demande aux répondants d'inclure parmi les employés hors-bureau ceux qui n'exercent pas de fonction de surveillance et qui sont directement affectés à la production de biens et de services, et à la fourniture de services d'entretien et de services auxiliaires étroitement associés aux opérations de la production.

Dans certains groupes de l'industrie des transports et dans le commerce de détail, on trouve une catégorie "autres employés". Dans l'industrie du transport on demande aux employeurs d'établir un rapport séparé sur le "personnel roulant" et sur les "autres employés hors-bureau"; dans le commerce de détail les employés hors-bureau se divisent en "vendeurs" et "autres hors-bureau".

10. En règle générale, on demande aux employeurs de faire un rapport sur les conditions qui s'appliquent à la majorité de leurs employés faisant partie des groupes distincts figurant dans le questionnaire. Toutefois, en ce qui concerne trois points sur lesquels a porté l'enquête de 1967: rémunération du travail régulièrement exécuté le samedi et le dimanche, travail par postes, conventions collectives, on a demandé aux employeurs de faire un rapport sur les conditions applicables à tout employé qu'il fasse partie de la majorité ou non.

PRÉSENTATION DES TABLEAUX

11. Les statistiques sur les conditions de travail dans les industries du Québec sont présentées, dans chaque cas, en pourcentage du total des travailleurs qui sont inclus dans la nomenclature type des activités d'entreprises ou d'institutions, et sur lesquels a porté l'enquête.

12. Le pourcentage indiqué pour une condition donnée montre la proportion des employés dans les établissements ayant rempli un rapport sur cette condition particulière de travail. Il y a une exception à cette règle; le pourcentage des employés touchés par des conventions collectives se rapporte au nombre d'employés effectivement touchés par ces conventions collectives et non au nombre total d'employés dans les établissements ayant déclaré que de telles conventions existaient.

13. Les chiffres relatifs aux conventions collectives se rapportent aux

conventions collectives conclues avec des organisations entrant dans le cadre du répertoire qui se trouve dans la brochure "Organisations de travailleurs au Canada", publiée par la Direction de l'économique et des recherches du ministère du Travail du Canada.

14. Les renseignements touchant les employés de bureau et les employés hors-bureau sont présentés séparément dans deux parties différentes du rapport. A l'intérieur de chaque section, on trouvera les renseignements sur chacune des conditions de travail par secteur, groupe, branche et activité donnés pour l'ensemble du Québec et par région administrative lorsque le nombre d'unités faisant un rapport est suffisant. Lorsque pour un groupe individuel d'une industrie donnée, le nombre d'unités qui en fait partie est peu élevé, on donne des statistiques pour le groupe principal.

CARACTÈRE CONFIDENTIEL

15. Les renseignements fournis par les employeurs au cours de l'enquête sur les conditions de travail le sont à titre confidentiel, et ne sont utilisés qu'aux fins de la compilation de statistiques générales telles que celles présentées dans ce rapport.

EMPLOYÉS HORS-BUREAU

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
NOMBRE TOTAL D UNITES	4966	93	2679	220
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	536689	18457	296349	43407
	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES	81	96	85	88
MONTANT DES INDEMNITES				
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	43	25	49	46
FIXE	30	66	30	42
COMBINAISON DES DEUX	7	5	6	1
A LA RETRAITE LA PROTECTION				
CONTINUE AU MEME NIVEAU	6	-	6	1
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	32	31	36	42
CESSE COMPLETEMENT	43	65	43	45
CONVENTIONS COLLECTIVES POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	62	85	69	84

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
NOMBRE TOTAL D UNITES	13	1093	83	777
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	5968	35823	3764	12721
	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES	100	86	87	63
MONTANT DES INDEMNITES				
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	90	66	63	25
FIXE	8	13	11	27
COMBINAISON DES DEUX	2	7	13	12
A LA RETRAITE LA PROTECTION				
CONTINUE AU MEME NIVEAU	74	7	5	5
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	24	26	61	19
CESSE COMPLETEMENT	2	53	20	39
CONVENTIONS COLLECTIVES POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	98	23	2	46

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	36	13	5	19	24
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	10707	4556	2923	5554	940
	%	%	%	%	%
CNT DE TELS REGIMES.....	100	100	100	97	67
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	19	14	23	34	47
FIXE.....	73	74	77	60	17
COMBINAISON DES DEUX.....	7	12	-	3	4
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	-	-	-	-	-
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	8	19	-	84	4
CESSE COMPLETEMENT.....	92	81	100	12	96
CONVENTIONS COLLECTIVES POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	94	97	99	94	33

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LÉGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	378	42	72	20	74
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	32949	4502	3817	822	7932
	%	%	%	%	%
CNT DE TELS REGIMES.....	91	94	84	79	94
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	56	30	55	67	68
FIXE.....	29	63	25	9	20
COMBINAISON DES DEUX.....	6	1	3	4	6
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	8	10	9	1	1
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	35	30	19	22	38
CESSE COMPLETEMENT.....	48	54	57	56	56
CONVENTIONS COLLECTIVES					
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	65	76	58	27	64

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	15	19	114	62
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	4760	3813	9242	6962
	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES.....	100	91	80	84
MONTANT DES INDEMNITES				
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	50	8	44	5
FIXE.....	43	81	20	21
COMBINAISON DES DEUX.....	7	1	16	13
A LA RETRAITE LA PROTECTION				
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	-	3	4	6
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	82	15	10	7
CESSE COMPLETEMENT.....	18	52	66	72
CONVENTIONS COLLECTIVES				
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	93	85	43	40

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	170	23	30	46	79	493
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	29266	9930	9539	4025	6317	36569
	%	%	%	%	%	%
CNT DE TELS REGIMES.....	93	99	100	86	66	38
MONTANT DES INDEMNITES						
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	24	2	49	26	29	21
FIXE.....	65	98	47	58	30	13
COMBINAISON DES DEUX.....	4	-	4	2	7	5
A LA RETRAITE LA PROTECTION						
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	2	2	1	-	6	2
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	25	25	25	13	6	4
CESSE COMPLETEMENT.....	65	72	74	73	54	32
CONVENTIONS COLLECTIVES POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	80	94	83	75	25	50

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	186	98	132	126	51
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	10123	4400	9089	29141	23756
	%	%	%	%	%
CNT DE TELS REGIMES.....	73	59	87	98	1[illegible]
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	46	42	44	80	63
FIXE.....	21	10	31	13	1[illegible]
COMBINAISON DES DEUX.....	5	7	12	5	[illegible]
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	7	5	-	7	4
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	15	19	14	77	62
CESSE COMPLETEMENT.....	51	34	73	14	[illegible]
CONVENTIONS COLLECTIVES					
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	5[illegible]	3[illegible]	41	[illegible]	[illegible]

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	144	67	200	61
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	10124	17456	17772	7731
	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES.....	95	87	93	98
MONTANT DES INDEMNITES				
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	78	55	44	51
FIXE.....	10	31	45	37
COMBINAISON DES DEUX.....	7	1	3	13
A LA RETRAITE LA PROTECTION				
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	11	1	10	13
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	37	61	33	52
CESSE COMPLETEMENT.....	48	25	49	33
CONVENTIONS COLLECTIVES POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	56	93	60	76

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-MÉTALLIQUES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	59	18	10	75	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	22277	9871	7382	19909	[illegible]
	%	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES.....	99	100	98	99	[illegible]
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	60	99	-	69	[illegible]
FIXE.....	38	-	98	17	[illegible]
COMBINAISON DES DEUX.....	-	-	-	13	[illegible]
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	20	2	30	1	[illegible]
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	5	4	-	80	[illegible]
CESSE COMPLETEMENT.....	74	93	68	17	[illegible]
CONVENTIONS COLLECTIVES					
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	91	93	90	91	[illegible]

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
NOMBRE TOTAL D UNITES	6	6	143	115
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	1690	1690	11623	7761
	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES	100	100	97	83
MONTANT DES INDEMNITES				
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	100	100	64	38
FIXE	-	-	30	26
COMBINAISON DES DEUX	-	-	4	19
A LA RETRAITE LA PROTECTION				
CONTINUE AU MEME NIVEAU	-	-	6	4
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	76	76	69	29
CESSE COMPLETEMENT	24	24	22	50
CONVENTIONS COLLECTIVES POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	73	73	57	41

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
NOMBRE TOTAL D UNITES	10	22	96	23	
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	3163	18454	2128	2680	13651
	%	%	%	%	%
UNT DE TELS REGIMES	98	100	96	97	92
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	98	1	39	93	9
FIXE	-	99	55	3	-
COMBINAISON DES DEUX	-	-	2	-	1
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU	-	-	-	3	-
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	90	1	4	72	9
CESSE COMPLETEMENT	8	99	92	21	2
CONVENTIONS COLLECTIVES POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	96	96	61	46	73

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

AUTRES EMPLOYÉS: TRANSPORTS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Camionnage
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	20	124
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1377	6619	6284
	%	%	%
CNT DE TELS REGIMES.....	92	100	87
MONTANT DES INDEMNITES			
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	12	2	26
FIXE.....	81	98	55
COMBINAISON DES DEUX.....	-	-	5
A LA RETRAITE LA PROTECTION			
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	-	-	-
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	76	1	8
CESSE COMPLETEMENT.....	17	99	79
CONVENTIONS COLLECTIVES POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	97	100	66

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DÉTAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	623	470	35	46
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	17870	17953	2102	1662
	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES.....	86	85	98	73
MONTANT DES INDEMNITES				
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	63	68	76	47
FIXE.....	16	9	4	19
COMBINAISON DES DEUX.....	7	8	18	7
A LA RETRAITE LA PROTECTION				
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	6	8	6	5
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	21	30	84	32
CESSE COMPLETEMENT.....	59	46	8	36
CONVENTIONS COLLECTIVES				
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	21	25	-	5

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

AUTRES EMPLOYÉS; COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE DÉTAIL
NOMBRE TOTAL D UNITES	543
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	39593
	%
ENT DE TELS REGIMES	87
MONTANT DES INDEMNITES	
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	71
FIXE	7
COMBINAISON DES DEUX	8
A LA RETRAITE LA PROTECTION	
CONTINUE AU MEME NIVEAU	2
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	56
CESSE COMPLETEMENT	28
CONVENTIONS COLLECTIVES	
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	32

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).		SERVICES PERSONNELS			
	SANTÉ (hôpitaux)	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels	Restaurants	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	167	63	90	169	73
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	56747	4134	8000	9143	15012
	%	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES.....	54	69	76	49	100
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	19	46	64	35	29
FIXE.....	34	10	3	11	67
COMBINAISON DES DEUX.....	2	13	9	3	4
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	8	4	1	2	5
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	14	-	7	8	18
CESSE COMPLETEMENT.....	32	65	69	39	77
CONVENTIONS COLLECTIVES					
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	59	36	51	7	82

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
NOMBRE TOTAL D UNITES	4966	100	94	122	639	343
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	536689	53793	7137	15328	62940	37012
	%	%	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES	81	83	54	86	86	92
MONTANT DES INDEMNITES						
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	43	47	38	72	31	55
FIXE	30	34	13	6	34	34
COMBINAISON DES DEUX	7	1	4	9	21	3
A LA RETRAITE LA PROTECTION						
CONTINUE AU MEME NIVEAU	6	8	1	1	3	3
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	32	36	14	61	36	45
CESSE COMPLETEMENT	43	38	39	25	47	44
CONVENTIONS COLLECTIVES						
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	62	79	72	85	48	73

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
NEMBRE TOTAL D UNITES.....	187	3217	91	115	58
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	20570	310212	10706	12645	6346
	%	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES.....	82	78	85	82	84
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	32	44	60	21	35
FIXE.....	43	28	24	55	42
COMBINAISON DES DEUX.....	7	6	1	6	6
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	2	7	3	1	15
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	25	28	56	20	6
CESSE COMPLETEMENT.....	55	42	26	62	62
CONVENTIONS COLLECTIVES					
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	70	58	76	76	89

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	6	26	11	12	33
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	485	3182	1049	646	2113
	%	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES	100	95	100	97	[illegible]
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	36	31	24	83	42
FIXE	64	63	71	14	36
COMBINAISON DES DEUX	-	1	5	-	2
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU	-	14	-	-	15
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	-	29	7	19	24
CESSE COMPLETEMENT	100	52	93	79	41
CONVENTIONS COLLECTIVES POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	72	79	66	33	72

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	17	38	14	4	39
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2311	4965	1270	749	4394
	%	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES.....	100	91	98	55	86
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	90	57	39	55	48
FIXE.....	6	26	25	-	27
COMBINAISON DES DEUX.....	5	8	24	-	11
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	-	16	7	-	3
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	-	44	-	-	4
CESSE COMPLETEMENT.....	100	31	31	55	70
CONVENTIONS COLLECTIVES					
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	44	75	29	33	41

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4	4	14	4	4	20
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2801	2126	4062	509	114	1462
	%	%	%	%	%	%
CNT DE TELS REGIMES.....	100	100	98	100	100	57
MONTANT DES INDEMNITES						
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	-	-	4	69	26	1
FIXE.....	100	100	94	9	74	44
COMBINAISON DES DEUX.....	-	-	-	22	-	4
A LA RETRAITE LA PROTECTION						
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	8	-	-	-	-	-
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	66	-	16	-	-	-
CESSE COMPLETEMENT.....	25	100	83	100	100	57
CONVENTIONS COLLECTIVES						
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	97	95	91	-	18	19

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	18	16	8	104
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1537	2684	606	9841
	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES.....	60	67	40	53
MONTANT DES INDEMNITES				
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	44	56	14	16
FIXE.....	17	7	26	34
COMBINAISON DES DEUX.....	-	4	-	2
A LA RETRAITE LA PROTECTION				
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	-	-	14	2
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	-	-	-	8
CESSE COMPLETEMENT.....	60	67	26	43
CONVENTIONS COLLECTIVES				
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	38	76	21	62

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	13	15	214
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	673	1036	12841
	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES	18	6	2[illegible]
MONTANT DES INDEMNITES			
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	-	-	12
FIXE	-	6	4
COMBINAISON DES DEUX	18	-	4
A LA RETRAITE LA PROTECTION			
CONTINUE AU MEME NIVEAU	10	-	3
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	-	-	-
CESSE COMPLETEMENT	8	6	17
CONVENTIONS COLLECTIVES POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	17	34	51

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas-St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	10	7	34	21
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	673	349	1238	1146
	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES.....	59	100	54	46
MONTANT DES INDEMNITES				
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	45	81	25	39
FIXE.....	13	18	14	5
COMBINAISON DES DEUX.....	-	1	16	3
A LA RETRAITE LA PROTECTION				
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	6	-	13	3
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	39	11	12	11
CESSE COMPLETEMENT.....	13	89	3(	32
CONVENTIONS COLLECTIVES				
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	39	62	29	59

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	13	16	47
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	786	1242	2760
	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES	96	98	8[illegible]
MONTANT DES INDEMNITES			
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	34	65	49
FIXE	62	27	27
COMBINAISON DES DEUX	-	6	4
A LA RETRAITE LA PROTECTION			
CONTINUE AU MEME NIVEAU	-	-	-
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	-	-	-
CESSE COMPLETEMENT	96	98	8[illegible]
CONVENTIONS COLLECTIVES POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	44	52	43

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac - St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	10	11	1[illegible]	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3359	3419	6021	2026	[illegible]
	%	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES.....	100	97	1[illegible]	1[illegible]	1
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	66	8[illegible]	9[illegible]	64	1[illegible]
FIXE.....	-	17	1	36	-
COMBINAISON DES DEUX.....	34	-	1	-	-
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	-	-	-	-	-
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	1[illegible]	85	9[illegible]	89	1[illegible]
CESSE COMPLETEMENT.....	-	12	[illegible]	11	-
CONVENTIONS COLLECTIVES					
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	98	[illegible]	94	98	[illegible]

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	39	17	16	24	15
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	3916	2336	1273	1149	3313
	%	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES	98	100	93	96	99
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	64	24	50	73	71
FIXE	31	71	36	11	-
COMBINAISON DES DEUX	3	5	8	12	28
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU	25	-	13	-	1
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	28	68	20	23	93
CESSE COMPLETEMENT	46	32	60	73	5
CONVENTIONS COLLECTIVES POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	65	70	12	26	91

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	77	429	74	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2047	12715	2413	[illegible]
	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES.....	90	85	85	97
MONTANT DES INDEMNITES				
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	70	62	65	[illegible]
FIXE.....	16	15	9	[illegible]
COMBINAISON DES DEUX.....	4	8	11	[illegible]
A LA RETRAITE LA PROTECTION				
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	14	5	8	[illegible]
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	18	22	16	32
CESSE COMPLETEMENT.....	58	58	61	41
CONVENTIONS COLLECTIVES				
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	28	21	24	19

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	COMMERCE DE DÉTAIL	
	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	82	277
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	4222	25987
	%	%
CNT DE TELS REGIMES	87	85
MONTANT DES INDEMNITES		
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	60	68
FIXE	15	8
COMBINAISON DES DEUX	11	10
A LA RETRAITE LA PROTECTION		
CONTINUE AU MEME NIVEAU	15	1
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	28	61
CESSE COMPLETEMENT	44	23
CONVENTIONS COLLECTIVES		
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	10	34

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Québec	Hôpitaux Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	32	7	7
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	8673	2620	3787
	%	%	%
EXISTENCE DE TELS REGIMES.....	73	34	51
PRENANT DES INDEMNITES			
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	14	22	27
FIXE.....	58	-	24
COMBINAISON DES DEUX.....	1	12	1
A LA RETRAITE LA PROTECTION			
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	1	-	1
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	15	-	1
CESSE COMPLETEMENT.....	57	34	1
CONVENTIONS COLLECTIVES			
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	62	72	51

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	45	6	41	122	34
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3413	202	5482	6802	1266
	%	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES.....	65	40	81	49	100
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	44	14	70	35	28
FIXE.....	5	-	1	11	68
COMBINAISON DES DEUX.....	16	26	10	3	3
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	-	-	-	1	6
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	-	-	1	11	16
CESSE COMPLETEMENT.....	65	40	80	37	78
CONVENTIONS COLLECTIVES					
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	35	-	64	4	79

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4966	93	2679	223
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	536689	18457	296349	41[illegible]7
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	76	58	71	[illegible]1
TAUX DE REMUNERATION				
NORMAL.....	76	58	70	[illegible]1
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES				
1 JOUR.....	2	-	3	1
2 JOURS.....	3	2	3	2
3 JOURS.....	62	55	61	6[illegible]
AUTRE.....	9	1	3	1[illegible]
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	52	56	53	[illegible]

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	13	1093	83	777
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	5968	35823	3764	127921
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	94	85	83	87
TAUX DE REMUNERATION				
NORMAL.....	94	85	83	87
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES				
1 JOUR.....	-	5	2	1
2 JOURS.....	3	6	1	1
3 JOURS.....	91	56	54	65
AUTRE.....	-	18	26	20
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	91	21	2	59

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
NOMBRE TOTAL D'UNITES.....	36	13	5	19	[illegible]
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYES.....	10707	4556	2933	5554	[illegible]
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	47	6	100	95	-
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL.....	47	6	100	95	-
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR.....	-	-	-	-	-
2 JOURS.....	3	6	-	-	-
3 JOURS.....	44	-	100	95	-
AUTRE.....	-	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D'UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	45	6	100	95	11

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LÉGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	378	42	72	2[illegible]	74
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	32949	4502	3817	822	[illegible]
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	88	93	89	58	[illegible]
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL.....	88	93	89	58	[illegible]
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR.....	4	6	12	-	1
2 JOURS.....	2	10	2	-	1
3 JOURS.....	75	76	71	58	7[illegible]
AUTRE.....	7	1	4	-	1
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	65	82	55	32	6[illegible]

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	15	19	114	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	4760	3313	9242	[illegible]
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	100	96	29	31
TAUX DE REMUNERATION				
NORMAL.....	100	98	29	31
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES				
1 JOUR.....	-	-	8	13
2 JOURS.....	-	3	14	17
3 JOURS.....	99	93	3	1
AUTRE.....	1	1	3	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	98	91	24	31

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
NOMBRE TOTAL D UNITES	170	23	30	46	79	493
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	29266	9930	9539	4025	6317	36569
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	90	99	96	84	43	17
TAUX DE REMUNERATION						
NORMAL	89	99	95	84	43	17
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	1	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES						
1 JOUR	11	-	29	7	2	2
2 JOURS	3	-	-	7	10	1
3 JOURS	74	98	65	68	30	8
AUTRE	2	-	2	2	2	6
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	76	96	84	56	9	5

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	186	98	132	126	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	10123	4400	9039	29141	[illegible]
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	37	28	48	91	[illegible]
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL.....	37	28	48	91	[illegible]
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR.....	3	2	4	-	-
2 JOURS.....	3	4	8	2	-
3 JOURS.....	28	19	34	87	[illegible]
AUTRE.....	3	3	2	1	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	22	1[illegible]	27	85	[illegible]

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
NOMBRE TOTAL D UNITES	144	67	200	61
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	10124	17456	17772	7731
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	87	51	67	72
TAUX DE REMUNERATION				
NORMAL	85	51	67	73
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	1	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES				
1 JOUR	2	1	2	2
2 JOURS	8	-	9	3
3 JOURS	73	50	53	72
AUTRE	3	1	4	1
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	63	49	50	64

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUES	PRODUITS MINÉRAUX NON-MÉTALLIQUES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	59	18	10	75	97
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	22277	9871	7382	19908	3739
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	87	99	67	94	77
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL.....	87	99	67	94	77
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR.....	-	-	-	-	4
2 JOURS.....	1	-	-	1	3
3 JOURS.....	85	96	67	92	69
AUTRE.....	1	2	-	1	2
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	78	89	66	56	7

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
NOMBRE TOTAL D UNITES	6	6	143	115
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	1690	1690	11623	7761
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	100	100	95	74
TAUX DE REMUNERATION				
NORMAL	100	100	95	74
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES				
1 JOUR	-	-	1	3
2 JOURS	-	-	1	7
3 JOURS	100	100	86	59
AUTRE	-	-	7	5
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	53	53	30	38

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	10	22	96	23	8
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3163	18454	2128	2680	13651
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	100	75	89	100	100
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL.....	100	75	89	100	100
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR.....	-	-	5	-	-
2 JOURS.....	7	-	1	4	-
3 JOURS.....	3	72	77	32	100
AUTRE.....	90	2	6	64	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	1	72	66	77	9

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

AUTRES EMPLOYÉS: TRANSPORTS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Camionnage
NOMBRE TOTAL D UNITES	6	20	124
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	1377	6619	6204
	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	100	85	86
TAUX DE REMUNERATION			
NORMAL	100	85	96
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES			
1 JOUR	-	-	6
2 JOURS	11	-	3
3 JOURS	13	85	71
AUTRE	76	-	6
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	11	85	62

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DÉTAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
NEMBRE TOTAL D UNITES.....	623	470	35	48
NEMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	17870	17953	2102	1662
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	85	85	94	69
TAUX DE REMUNERATION				
NORMAL.....	85	85	94	69
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	1	-	-
NEMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES				
1 JOUR.....	5	5	-	4
2 JOURS.....	7	5	-	2
3 JOURS.....	53	60	51	57
AUTRE.....	20	15	43	5
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	20	22	-	5

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE DÉTAIL
NEMBRE TOTAL D UNITES	543
NEMBRE TOTAL D EMPLOYES	39593
	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	94
TAUX DE REMUNERATION	
NORMAL	94
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-
NEMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES	
1 JOUR	1
2 JOURS	2
3 JOURS	80
AUTRE	11
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	38

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).		SERVICES PERSONNELS			
	SANTÉ (hôpitaux)	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels	Restaurants	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
NOMBRE TOTAL D'UNITÉS.....	167	63	98	169	71
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS.....	56747	4134	8[illegible]	9143	1[illegible]
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGÉ.....	99	53	68	53	9[illegible]
TAUX DE RÉMUNÉRATION					
NORMAL.....	99	51	68	53	9[illegible]
TAUX INFÉRIEUR AU TAUX NORMAL..	-	1	-	1	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGÉ ACCORDÉS					
1 JOUR.....	-	3	1	7	-
2 JOURS.....	-	2	4	8	[illegible]
3 JOURS.....	92	43	61	21	[illegible]
AUTRE.....	7	5	2	17	[illegible]
PRATIQUE ÉTABLIE AU TERME D'UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	83	21	47	2	9[illegible]

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4966	100	94	122	629	243
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	536689	53793	7137	15328	62940	27012
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	76	88	65	62	79	71
TAUX DE REMUNERATION						
NORMAL.....	76	88	64	62	79	71
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	1	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES						
1 JOUR.....	2	-	2	-	2	3
2 JOURS.....	3	-	-	4	2	1
3 JOURS.....	62	61	51	57	57	62
AUTRE.....	9	26	12	1	18	1
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	52	53	54	55	46	54

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	187	3217	91	115	58
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	20570	310212	10706	12645	6346
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	83	75	91	36	91
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL.....	83	75	91	36	91
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR.....	1	2	-	1	-
2 JOURS.....	3	4	-	1	1
3 JOURS.....	76	63	88	34	91
AUTRE.....	3	6	3	1	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	74	51	74	32	86

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	26	11	12	33
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	485	3182	1049	646	2113
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	87	98	73	84	95
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL.....	87	98	73	84	95
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR.....	-	8	-	44	1
2 JOURS.....	-	10	-	-	1
3 JOURS.....	87	79	71	41	87
AUTRE.....	-	1	2	-	5
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	68	86	71	23	71

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	17	38	14	4	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2311	4965	1270	749	[illegible]
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	82	94	3	-	[illegible]
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL.....	82	94	[illegible]	-	[illegible]
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR.....	3	-	-	-	11
2 JOURS.....	-	2	18	-	[illegible]
3 JOURS.....	57	87	-	-	[illegible]
AUTRE.....	22	5	12	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	[illegible]	[illegible]	[illegible]	-	[illegible]

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	4	4	14	4	4	2
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	2831	2126	4062	509	114	1462
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	100	100	97	80	-	34
TAUX DE REMUNERATION						
NORMAL	100	100	97	80	-	34
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES						
1 JOUR	-	-	-	-	-	-
2 JOURS	-	-	1	11	-	34
3 JOURS	100	100	96	69	-	-
AUTRE	-	-	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	100	100	89	-	-	-

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	18	16	8	104
NEMBRE TOTAL D EMPLOYES	1537	2684	606	9841
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	3	40	38	17
TAUX DE REMUNERATION				
NORMAL	3	40	38	17
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-	-
NEMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES				
1 JOUR	-	5	-	-
2 JOURS	3	14	-	1
3 JOURS	-	22	24	14
AUTRE	-	-	14	2
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	-	14	24	[illegible]

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	13	15	214
NEMBRE TOTAL D EMPLOYES	673	1036	12841
	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	7	-	12
TAUX DE REMUNERATION			
NORMAL	7	-	12
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES			
1 JOUR	-	-	4
2 JOURS	-	-	-
3 JOURS	7	-	3
AUTRE	-	-	4
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	3

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas-St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	10	7	34	21
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	673	349	1238	1140
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	32	96	19	3
TAUX DE REMUNERATION				
NORMAL.....	32	96	19	3
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES				
1 JOUR.....	-	-	4	1
2 JOURS.....	-	-	10	-
3 JOURS.....	10	96	5	2
AUTRE.....	22	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	10	85	3	-

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	13	16	47
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	786	1242	2760
	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	25	56	40
TAUX DE REMUNERATION			
NORMAL	25	56	49
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES			
1 JOUR	3	2	7
2 JOURS	7	-	6
3 JOURS	15	54	36
AUTRE	-	-	1
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	15	9	39

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac - St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	10	11	10	5
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3359	3419	6021	2026	3511
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	100	95	79	100	100
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL.....	100	95	79	100	100
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR.....	-	-	-	-	-
2 JOURS.....	-	-	-	-	-
3 JOURS.....	100	95	79	100	100
AUTRE.....	-	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	100	95	78	100	92

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	39	17	16	24	15
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	3916	2336	1273	1149	9313
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	47	86	41	51	99
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL	45	86	41	51	99
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	1	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR	2	1	-	2	-
2 JOURS	17	2	15	10	-
3 JOURS	23	81	25	38	98
AUTRE	5	2	1	2	1
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	30	68	12	27	48

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	77	429	74	252
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2047	12715	2413	12466
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	92	82	89	86
TAUX DE REMUNERATION				
NORMAL.....	92	82	88	86
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES				
1 JOUR.....	9	3	18	2
2 JOURS.....	2	7	3	5
3 JOURS.....	64	54	55	61
AUTRE.....	18	18	14	17
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	29	26	16	17

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE DÉTAIL	
	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	82	277
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	4222	25987
	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	95	93
TAUX DE REMUNERATION		
NORMAL	94	93
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES		
1 JOUR	3	1
2 JOURS	2	2
3 JOURS	74	79
AUTRE	15	11
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	12	38

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Québec	Hôpitaux Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	32	7	76
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	8673	2620	32867
	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	100	100	99
TAUX DE REMUNERATION			
NORMAL	100	100	99
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES			
1 JOUR	-	-	-
2 JOURS	-	-	-
3 JOURS	96	100	89
AUTRE	3	-	10
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	93	88	75

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	45	6	41	122	34
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	3413	202	5482	6802	10266
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	48	48	83	53	99
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL	48	48	83	53	99
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-	1	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR	3	8	1	8	-
2 JOURS	1	-	1	8	1
3 JOURS	42	13	80	16	95
AUTRE	3	26	1	21	3
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	23	-	66	-	95

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4966	93	2679	228
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	536689	18457	296349	48407
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	47	8	44	44
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	23	6	11	32
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	23	2	32	12
AUTRE.....	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	19	2	25	5

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
NOMBRE TOTAL D UNITES	13	1093	83	777
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	5968	35823	3764	127921
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	92	62	78	54
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	77	45	76	40
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE	15	16	1	14
AUTRE	-	1	1	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	89	6	-	16

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
NOMBRE TOTAL D UNITES	36	13	5	19	24
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	10707	4556	2933	5554	943.
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	12	12	12	1	14
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	9	12	-	-	9
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE	3	-	12	1	5
AUTRE	-	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	3	-	12	-	2

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LÉGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	378	42	72	20	74
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	32949	4502	3817	822	7932
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	64	75	36	48	77
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	27	29	28	12	33
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	37	45	7	36	44
AUTRE.....	-	1	1	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	31	63	6	12	52

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	15	19	114	62
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	4760	3813	9242	6962
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	99	45	10	12
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	11	6	9	10
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	87	39	1	1
AUTRE.....	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	47	42	-	-

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
NOMBRE TOTAL D UNITES	170	23	30	46	79	493
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	29266	9930	9539	4025	6317	36569
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	18	7	5	43	17	15
TAUX DE REMUNERATION						
TAUX NORMAL	9	-	2	28	7	12
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE	8	6	3	15	10	3
AUTRE	-	-	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	6	6	-	20	-	1

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	186	98	132	126	51
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	10123	4400	9089	29141	22788
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	10	9	15	62	69
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	7	8	12	4	1
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	3	1	2	58	68
AUTRE.....	-	-	2	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	3	1	3	57	68

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	144	67	200	61
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	10124	17456	17772	7731
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	60	27	52	28
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	20	4	10	8
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	40	23	41	20
AUTRE.....	-	-	1	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	41	20	34	19

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUES	PRODUITS MINÉRAUX NON-MÉTALLIQUES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	59	18	10	75	37
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	22277	9871	7382	19908	8738
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	55	92	-	81	31
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	2	3	-	4	5
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	53	89	-	76	25
AUTRE.....	-	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	53	93	-	43	24

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
NOMBRE TOTAL D UNITES	6	6	143	115
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	1690	1690	11623	7761
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	100	100	87	42
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	82	82	24	22
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE	18	18	63	20
AUTRE	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	13	13	14	11

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	10	22	96	23	8
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3163	18454	2128	2680	13651
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	93	-	27	92	99
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	1	-	21	87	90
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	91	-	6	4	9
AUTRE.....	-	-	-	1	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	1	-	1	66	2

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

AUTRES EMPLOYÉS: TRANSPORTS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Camionnage
NOMBRE TOTAL D UNITES	6	20	124
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	1377	6619	6204
	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	88	-	28
TAUX DE REMUNERATION			
TAUX NORMAL	1	-	23
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE	87	-	5
AUTRE	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	11	-	3

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DÉTAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	623	476	35	43
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	17870	17953	2102	1662
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	65	58	92	60
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	45	46	92	58
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	19	12	-	2
AUTRE.....	1	-	-	2
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	3	4	-	-

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE DÉTAIL
NOMBRE TOTAL D UNITES	543
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	39593
	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	76
TAUX DE REMUNERATION	
TAUX NORMAL	34
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE	41
AUTRE	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	24

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTÉ (hôpitaux)	SERVICES PERSONNELS			TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
		Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels	Restaurants	
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	167	63	90	169	73
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	56747	4134	8000	9143	15912
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	46	44	42	34	63
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	28	33	42	32	19
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	17	11	-	2	44
AUTRE.....	-	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	5	11	3	-	5

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
NOMBRE TOTAL D UNITES	4966	100	94	122	639	343
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	536689	53793	7137	15328	62940	37012
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	47	60	32	40	40	25
TAUX DE REMUNERATION						
TAUX NORMAL	23	53	6	8	31	7
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE	23	7	26	32	10	18
AUTRE	-	-	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	19	27	10	23	10	12

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	187	3217	91	115	58
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	20570	310212	10706	12645	6346
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	21	53	43	16	35
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	5	22	9	14	5
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	16	30	34	2	29
AUTRE.....	-	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	13	22	32	7	17

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	6	26	11	12	33
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	485	3182	1049	646	2113
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	76	80	9	32	41
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	12	38	9	32	25
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE	55	42	-	-	13
AUTRE	9	-	-	-	2
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	55	67	-	-	9

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	17	38	14	4	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2311	4965	1270	740	4334
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	75	82	-	-	[illegible]
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	66	16	-	-	[illegible]
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	9	65	-	-	[illegible]
AUTRE.....	-	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	41	65	-	-	-

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	4	4	14	4	4	20
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	2801	2126	4062	509	114	1462
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	-	-	17	11	28	44
TAUX DE REMUNERATION						
TAUX NORMAL	-	-	1	-	28	10
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE	-	-	16	11	-	34
AUTRE	-	-	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	16	-	-	-

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	18	16	8	104
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1537	2684	606	9641
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	3	-	24	21
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	3	-	-	15
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	-	-	24	5
AUTRE.....	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	-	-	-	2

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	13	15	214
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	673	1036	12841
	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	-	4	11
TAUX DE REMUNERATION			
TAUX NORMAL	-	4	11
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE	-	-	-
AUTRE	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	2

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas-St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
NOMBRE TOTAL D UNITES	10	7	34	21
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	673	349	1238	1148
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	10	-	13	-
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	-	-	13	-
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE	10	-	-	-
AUTRE	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	10	-	-	-

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	13	16	47
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	786	1242	2760
	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	12	9	29
TAUX DE REMUNERATION			
TAUX NORMAL	12	9	21
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE	-	-	5
AUTRE	-	-	3
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	5

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
NOMBRE TOTAL D UNITES	6	10	11	10	6
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	3359	3419	6021	2026	3811
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	100	72	55	84	44
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	-	2	1	6	-
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE	100	70	54	79	44
AUTRE	-	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	100	70	54	79	44

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	39	17	16	24	15
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	3916	2336	1273	1149	9319
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	75	68	23	23	99
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	14	4	7	14	3
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE	61	61	16	3	96
AUTRE	1	2	-	6	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	58	43	-	6	47

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	77	429	74	252
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2047	12715	2413	12466
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	53	66	52	65
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	36	45	50	51
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	17	21	2	14
AUTRE.....	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	6	10	-	6

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	COMMERCE DE DÉTAIL	
	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	82	277
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	4222	25987
	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	72	79
TAUX DE REMUNERATION		
TAUX NORMAL.....	55	37
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	17	42
AUTRE.....	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	-	25

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Québec	Hôpitaux Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	32	7	76
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	8673	2620	32867
	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	13	-	65
TAUX DE REMUNERATION			
TAUX NORMAL	13	-	42
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE	-	-	23
AUTRE	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	5	-	6

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	45	6	41	122	34
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3413	202	5482	6802	10256
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	45	61	41	37	76
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	32	48	41	35	18
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	13	13	-	2	58
AUTRE.....	-	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	13	-	5	-	60

EMPLOYÉS DE BUREAU

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
NOMBRE TOTAL D UNITES	5399	92	2610	296
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	299327	4572	93322	35804
	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES	95	99	95	95
MONTANT DES INDEMNITES				
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	60	88	77	80
FIXE	22	8	11	14
COMBINAISON DES DEUX	13	4	7	1
A LA RETRAITE LA PROTECTION				
CONTINUE AU MEME NIVEAU	9	1	6	1
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	46	31	53	47
CESSE COMPLETEMENT	40	68	36	47
CONVENTIONS COLLECTIVES POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	22	7	12	37

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
NOMBRE TOTAL D UNITES	10	1191	367	833
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	7372	28523	47322	82412
	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES	100	92	98	92
MONTANT DES INDEMNITES				
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	99	70	75	16
FIXE	1	11	4	54
COMBINAISON DES DEUX	-	11	19	22
A LA RETRAITE LA PROTECTION				
CONTINUE AU MEME NIVEAU	88	5	10	9
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	11	36	71	28
CESSE COMPLETEMENT	-	51	16	55
CONVENTIONS COLLECTIVES POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	60	4	2	41

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
NOMBRE TOTAL D UNITES	37	13	5	17	25
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	2997	873	1494	1275	199
	%	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES	100	100	100	100	93
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	88	90	100	95	73
FIXE	8	4	-	-	17
COMBINAISON DES DEUX	4	6	-	5	-
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU	-	-	-	3	5
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	11	38	-	84	4
CESSE COMPLETEMENT	89	62	100	13	94
CONVENTIONS COLLECTIVES					
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	1	2	-	24	-

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LÉGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	373	40	64	20	71
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	9202	1336	915	230	1365
	%	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES.....	96	97	87	81	96
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	75	37	70	41	77
FIXE.....	15	59	13	12	9
COMBINAISON DES DEUX.....	7	-	3	28	11
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	10	8	8	1	16
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	43	46	22	15	44
CESSE COMPLETEMENT.....	47	42	56	65	36
CONVENTIONS COLLECTIVES					
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	3	1	17	-	9

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	15	22	109	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1379	1008	1110	[illegible]
	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES.....	100	100	81	[illegible]
MONTANT DES INDEMNITES				
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	88	85	51	56
FIXE.....	2	12	16	[illegible]
COMBINAISON DES DEUX.....	10	3	14	12
A LA RETRAITE LA PROTECTION				
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	-	2	3	4
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	82	63	12	[illegible]
CESSE COMPLETEMENT.....	18	36	66	74
CONVENTIONS COLLECTIVES				
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	5	9	-	-

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
NOMBRE TOTAL D UNITES	169	24	32	45	75	421
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	6845	2252	2293	1004	833	3873
	%	%	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES	94	97	100	90	78	61
MONTANT DES INDEMNITES						
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	84	94	94	71	36	33
FIXE	8	-	3	18	36	22
COMBINAISON DES DEUX	3	3	2	1	5	5
A LA RETRAITE LA PROTECTION						
CONTINUE AU MEME NIVEAU	4	1	1	-	12	3
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	64	93	60	29	5	10
CESSE COMPLETEMENT	26	3	38	61	62	47
CONVENTIONS COLLECTIVES POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	7	9	9	2	-	5

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	174	88	127	130	55
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1220	379	1651	5991	3878
	%	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES.....	80	72	88	99	100
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	50	57	53	89	91
FIXE.....	23	10	17	6	5
COMBINAISON DES DEUX.....	7	5	18	3	4
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	4	5	-	6	1
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	15	25	17	77	95
CESSE COMPLETEMENT.....	61	42	70	16	4
CONVENTIONS COLLECTIVES					
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	1	-	-	23	34

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
NOMBRE TOTAL D UNITES	147	65	207	71
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	5480	5309	6555	5365
	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES	97	90	94	100
MONTANT DES INDEMNITES				
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	78	78	76	74
FIXE	14	10	15	22
COMBINAISON DES DEUX	5	2	3	4
A LA RETRAITE LA PROTECTION				
CONTINUE AU MEME NIVEAU	20	1	8	5
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	40	71	48	69
CESSE COMPLETEMENT	37	18	38	25
CONVENTIONS COLLECTIVES POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	12	15	7	7

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUES	PRODUITS MINÉRAUX NON-MÉTALLIQUES
NOMBRE TOTAL D UNITES	61	18	10	74	98
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	9946	6640	1649	12846	2945
	%	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES	100	100	100	100	97
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	94	100	89	81	72
FIXE	3	-	1	1	11
COMBINAISON DES DEUX	3	-	10	17	13
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU	7	1	-	-	2
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	23	6	89	84	45
CESSE COMPLETEMENT	70	93	11	16	50
CONVENTIONS COLLECTIVES					
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	6	-	19	44	2

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
NOMBRE TOTAL D UNITES	5	5	152	115
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	602	602	8338	2824
	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES	100	100	99	94
MONTANT DES INDEMNITES				
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	100	100	80	57
FIXE	-	-	16	6
COMBINAISON DES DEUX	-	-	3	31
A LA RETRAITE LA PROTECTION				
CONTINUE AU MEME NIVEAU	-	-	9	3
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	64	64	65	40
CESSE COMPLETEMENT	36	36	25	51
CONVENTIONS COLLECTIVES POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	-	-	1	-

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	14	22	127	26	8
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3506	12612	2303	2701	10568
	%	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES.....	96	100	95	98	94
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	95	66	56	94	94
FIXE.....	-	33	27	4	-
COMBINAISON DES DEUX.....	1	-	12	-	-
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	-	-	3	5	-
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	75	1	5	73	93
CESSE COMPLETEMENT.....	20	99	86	20	-
CONVENTIONS COLLECTIVES					
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	24	41	3	41	52

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DÉTAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	685	506	157	210
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	18937	9586	31879	15443
	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES.....	93	90	99	94
MONTANT DES INDEMNITES				
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	73	64	72	80
FIXE.....	11	11	1	9
COMBINAISON DES DEUX.....	9	14	26	5
A LA RETRAITE LA PROTECTION				
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	4	6	13	5
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	30	48	76	61
CESSE COMPLETEMENT.....	58	37	11	28
CONVENTIONS COLLECTIVES				
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	3	8	-	5

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTÉ (hôpitaux)	SERVICES PERSONNELS: Blanchissage, nettoyage et pressage	SERVICES PERSONNELS: Hôtels	SERVICES PERSONNELS: Restaurants	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
NOMBRE TOTAL D UNITES	166	57	87	116	73
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	9450	432	1375	769	10770
	%	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES	58	69	70	52	100
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	23	49	60	35	17
FIXE	34	8	5	16	81
COMBINAISON DES DEUX	1	12	5	2	2
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU	8	5	1	2	56
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	21	-	5	12	11
CESSE COMPLETEMENT	28	64	65	38	33
CONVENTIONS COLLECTIVES					
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	42	20	7	8	71

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
NOMBRE TOTAL D UNITES	5399	153	100	132	678	335
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	299327	90448	1904	3804	33338	7158
	%	%	%	%	%	%
CNT DE TELS REGIMES	95	100	54	91	96	96
MONTANT DES INDEMNITES						
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	60	51	44	80	29	74
FIXE	22	39	6	7	14	20
COMBINAISON DES DEUX	13	9	3	3	53	2
A LA RETRAITE LA PROTECTION						
CONTINUE AU MEME NIVEAU	9	12	3	2	3	3
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	46	37	26	65	66	54
CESSE COMPLETEMENT	40	51	25	24	27	39
CONVENTIONS COLLECTIVES						
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	22	42	32	27	9	17

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	196	3534	98	116	67
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	4504	151611	1764	2370	2426
	%	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES.....	88	92	87	92	98
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	69	71	55	67	77
FIXE.....	15	14	30	20	16
COMBINAISON DES DEUX.....	4	8	1	6	4
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	1	9	2	2	-
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	50	46	46	26	9
CESSE COMPLETEMENT.....	37	37	39	64	89
CONVENTIONS COLLECTIVES					
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	19	13	21	4	15

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	6	26	9	10	29
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	176	934	76	146	577
	%	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES	100	99	100	99	83
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	93	35	20	79	71
FIXE	7	62	80	20	10
COMBINAISON DES DEUX	-	-	-	-	2
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU	-	11	-	-	13
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	-	51	7	15	23
CESSE COMPLETEMENT	100	35	93	84	42
CONVENTIONS COLLECTIVES					
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	-	-	-	-	24

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	17	35	14	4	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	218	1011	140	85	5[illegible]7
	%	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES	100	95	91	74	[illegible]
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	84	75	[illegible]	74	58
FIXE	8	8	[illegible]	-	17
COMBINAISON DES DEUX	7	13	21	-	11
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU	-	22	11	-	2
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	8	56	-	-	7
CESSE COMPLETEMENT	92	17	[illegible]	74	77
CONVENTIONS COLLECTIVES					
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	7	1[illegible]	-	-	-

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4	4	15	4	4	16
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	419	368	1338	64	15	12[illegible]
	%	%	%	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES.....	100	100	95	100	100	78
MONTANT DES INDEMNITES						
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	100	100	90	84	20	54
FIXE.....	-	-	-	3	80	22
COMBINAISON DES DEUX.....	-	-	5	13	-	2
A LA RETRAITE LA PROTECTION						
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	8	-	-	-	-	-
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	92	100	91	-	-	-
CESSE COMPLETEMENT.....	-	-	4	100	100	78
CONVENTIONS COLLECTIVES						
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	21	-	6	-	-	1

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	14	12	8	89
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	59	197	44	1195
	%	%	%	%
CNT DE TELS REGIMES.....	76	89	66	89
MONTANT DES INDEMNITES				
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	47	84	59	23
FIXE.....	29	3	7	56
COMBINAISON DES DEUX.....	-	3	-	1
A LA RETRAITE LA PROTECTION				
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	-	-	34	-
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	-	-	25	13
CESSE COMPLETEMENT.....	76	89	7	66
CONVENTIONS COLLECTIVES				
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	-	-	-	5

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	11	10	179
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	56	36	1258
	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES	4	3	43
MONTANT DES INDEMNITES			
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	-	-	27
FIXE	-	3	8
COMBINAISON DES DEUX	4	-	9
A LA RETRAITE LA PROTECTION			
CONTINUE AU MEME NIVEAU	2	-	7
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	-	-	-
CESSE COMPLETEMENT	2	3	36
CONVENTIONS COLLECTIVES			
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	-	-	-

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas-St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
NOMBRE TOTAL D UNITES	8	7	30	19
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	48	20	121	86
	%	%	%	%
CNT DE TELS REGIMES	85	100	56	72
MONTANT DES INDEMNITES				
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	73	50	39	67
FIXE	13	40	9	3
COMBINAISON DES DEUX	-	10	8	1
A LA RETRAITE LA PROTECTION				
CONTINUE AU MEME NIVEAU	4	-	11	3
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	48	15	7	6
CESSE COMPLETEMENT	33	85	39	63
CONVENTIONS COLLECTIVES POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	-	-	-	-

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	12	16	44
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	93	188	365
	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES	97	82	84
MONTANT DES INDEMNITES			
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	62	52	55
FIXE	34	19	26
COMBINAISON DES DEUX	-	11	2
A LA RETRAITE LA PROTECTION			
CONTINUE AU MEME NIVEAU	-	-	-
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	-	-	5
CESSE COMPLETEMENT	97	82	78
CONVENTIONS COLLECTIVES			
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	-	-	-

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
NOMBRE TOTAL D'UNITÉS	7	1	11	14	3
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS	464	549	[illegible]	778	297
	%	%	%	%	%
ONT DE TELS RÉGIMES	100	99	[illegible]	100	100
MONTANT DES INDEMNITÉS					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	83	83	91	100	100
FIXE	-	-	-	-	-
COMBINAISON DES DEUX	17	16	1	-	-
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MÊME NIVEAU	-	-	-	5	-
CONTINUE NIVEAU MOINS ÉLEVÉ	100	85	97	88	100
CESSE COMPLÈTEMENT	-	14	3	7	-
CONVENTIONS COLLECTIVES					
POURCENTAGE DES EMPLOYÉS TOUCHÉS	37	38	51	8	23

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	41	17	16	24	17
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	852	795	339	255	8860
	%	%	%	%	%
CNT DE TELS REGIMES	98	100	96	93	10[illegible]
MONTANT DES INDEMNITES					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE	79	89	81	69	7[illegible]
FIXE	16	5	14	12	-
COMBINAISON DES DEUX	3	6	1	13	24
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MEME NIVEAU	12	-	47	-	-
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE	44	64	15	22	91
CESSE COMPLETEMENT	43	36	33	71	9
CONVENTIONS COLLECTIVES POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES	10	4	-	5	57

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	84	478	77	269
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1848	15221	1117	71[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ONT DE TELS REGIMES.....	93	[illegible]	96	89
MONTANT DES INDEMNITES				
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	75	72	56	62
FIXE.....	10	10	20	9
COMBINAISON DES DEUX.....	7	10	14	17
A LA RETRAITE LA PROTECTION				
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	6	4	19	4
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	24	30	16	53
CESSE COMPLETEMENT.....	63	59	55	32
CONVENTIONS COLLECTIVES				
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	3	2	[illegible]	5

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Québec	Hôpitaux Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	31	7	76
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1361	315	5894
	%	%	%
ONT DE TELS REGIMES.....	67	13	58
MONTANT DES INDEMNITES			
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	12	-	32
FIXE.....	55	-	27
COMBINAISON DES DEUX.....	-	13	1
A LA RETRAITE LA PROTECTION			
CONTINUE AU MEME NIVEAU.....	1	-	13
CONTINUE NIVEAU MOINS ELEVE.....	12	-	31
CESSE COMPLETEMENT.....	54	13	15
CONVENTIONS COLLECTIVES			
POURCENTAGE DES EMPLOYES TOUCHES..	68	65	39

TABLEAU 1 - RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET CONVENTIONS COLLECTIVES

EMPLOYÉS DE BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D'UNITÉS.....	43	6	[illegible]	[illegible]	[illegible]
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS.....	356	27	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CAS DE TELS RÉGIMES.....	37	41	7[illegible]	44	1
MONTANT DES INDEMNITÉS					
EN RAPPORT AVEC SALAIRE.....	21	19	[illegible]	31	1
FIXE.....	[illegible]	-	[illegible]	11	[illegible]
COMBINAISON DES DEUX.....	14	22	[illegible]	2	
A LA RETRAITE LA PROTECTION					
CONTINUE AU MÊME NIVEAU.....	-	-	-	2	7[illegible]
CONTINUE NIVEAU MOINS ÉLEVÉ.....	-	-		16	1
CESSE COMPLÈTEMENT.....	[illegible]	41	[illegible]	27	1[illegible]
CONVENTIONS COLLECTIVES					
POURCENTAGE DES EMPLOYÉS TOUCHÉS..	[illegible]	-		-	7[illegible]

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
NOMBRE TOTAL D'UNITÉS	5399	92	2610	296
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS	299327	4572	93322	35814
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGÉ	95	89	92	98
TAUX DE RÉMUNÉRATION				
NORMAL	95	89	92	98
TAUX INFÉRIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGÉ ACCORDÉS				
1 JOUR	1	-	1	-
2 JOURS	2	1	3	2
3 JOURS	55	37	75	58
AUTRE	37	51	13	36
PRATIQUE ÉTABLIE AU TERME D'UNE CONVENTION COLLECTIVE	25	1	13	23

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	10	1191	367	833
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	7372	28523	47322	82412
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	100	94	99	96
TAUX DE REMUNERATION				
NORMAL.....	100	94	99	96
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES				
1 JOUR.....	-	3	-	-
2 JOURS.....	1	5	2	1
3 JOURS.....	99	62	51	30
AUTRE.....	-	24	46	65
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	98	6	2	55

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
NOMBRE TOTAL D UNITES	37	13	5	17	25
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	2997	873	1494	1275	199
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	86	76	100	100	89
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL	86	76	100	100	89
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR	-	-	-	-	5
2 JOURS	1	4	-	-	4
3 JOURS	39	6	54	27	75
AUTRE	46	66	46	73	7
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	-	3	-

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LÉGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	373	40	64	20	71
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	9202	1336	915	230	1365
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	96	99	90	65	96
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL.....	96	99	90	65	96
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR.....	2	2	11	-	1
2 JOURS.....	2	7	2	-	2
3 JOURS.....	77	85	71	65	86
AUTRE.....	15	5	6	-	7
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	5	3	25	-	11

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
NOMBRE TOTAL D UNITES	15	22	109	59
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	1379	1008	1110	807
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	100	100	79	83
TAUX DE REMUNERATION				
NORMAL	100	100	79	83
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-	-
NEMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES				
1 JOUR	-	-	14	16
2 JOURS	-	1	13	16
3 JOURS	27	77	30	25
AUTRE	73	22	23	25
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	9	20	-	-

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	169	24	32	45	75	421
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	6845	2252	2293	1004	833	3873
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	95	95	98	95	70	60
TAUX DE REMUNERATION						
NORMAL.....	95	95	98	95	70	60
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES						
1 JOUR.....	1	-	-	1	4	3
2 JOURS.....	5	1	2	10	10	3
3 JOURS.....	82	91	85	80	48	27
AUTRE.....	8	4	11	4	9	27
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	13	27	8	9	-	4

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	174	88	127	130	55
NEMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1220	379	1651	5991	3878
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	66	67	74	95	98
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL.....	66	67	74	95	98
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-	-
NEMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR.....	3	5	10	-	-
2 JOURS.....	4	4	6	4	-
3 JOURS.....	41	41	43	79	89
AUTRE.....	17	17	15	12	9
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	1	-	-	32	49

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
NOMBRE TOTAL D UNITES	147	65	207	71
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	5480	5309	6555	5365
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	94	63	92	98
TAUX DE REMUNERATION				
NORMAL	94	63	92	98
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-	-
NEMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES				
1 JOUR	1	-	1	1
2 JOURS	5	-	5	4
3 JOURS	81	52	70	68
AUTRE	7	11	16	25
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	17	16	12	20

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ELECTRIQUES	PRODUITS MINÉRAUX NON-MÉTALLIQUES
NOMBRE TOTAL D UNITES	61	18	10	74	98
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	9946	6640	1649	12846	2945
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	99	100	99	99	96
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL	99	100	99	99	96
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR	-	-	-	-	3
2 JOURS	1	-	-	1	2
3 JOURS	97	99	98	93	88
AUTRE	1	1	1	5	4
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	7	-	25	31	2

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
NEMBRE TOTAL D UNITES	5	5	152	115
NEMBRE TOTAL D EMPLOYES	602	602	8338	2824
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	100	100	96	94
TAUX DE REMUNERATION				
NORMAL	100	100	96	94
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-	-
NEMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES				
1 JOUR	-	-	1	1
2 JOURS	-	-	1	3
3 JOURS	100	100	76	72
AUTRE	-	-	19	17
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	-	-

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	14	22	127	26	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3506	12612	2303	2701	[illegible]
	%	%	%	%	
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	99	100	94	100	1[illegible]
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL.....	99	100	94	100	1
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR.....	-	-	2	-	-
2 JOURS.....	6	-	1	3	-
3 JOURS.....	24	36	84	26	1
AUTRE.....	69	64	7	71	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	7	34	7	76	-

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DÉTAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	685	506	157	21
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	18937	9586	31879	1544
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	94	94	99	9
TAUX DE REMUNERATION				
NORMAL.....	94	93	99	9
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES				
1 JOUR.....	3	3	-	1
2 JOURS.....	6	4	1	3
3 JOURS.....	59	67	48	57
AUTRE.....	27	26	50	3
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	4	11	-	6

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTE, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).		SERVICES PERSONNELS			
	SANTÉ (hôpitaux)	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels	Restaurants	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	166	57	87	116	73
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	9450	432	1375	769	1077
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	99	67	75	70	85
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL.....	98	67	75	70	85
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR.....	-	2	1	4	-
2 JOURS.....	-	2	4	7	2
3 JOURS.....	91	55	60	37	82
AUTRE.....	7	8	1[illegible]	22	1
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	54	11	7	6	81

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	5399	153	100	132	678	335
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	299327	90448	1904	3804	33338	7158
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	95	100	95	54	92	93
TAUX DE REMUNERATION						
NORMAL.....	95	100	94	54	92	93
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES						
1 JOUR.....	1	-	2	1	2	3
2 JOURS.....	2	1	-	6	1	2
3 JOURS.....	55	37	75	44	27	77
AUTRE.....	37	62	17	2	63	17
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	25	49	23	23	7	24

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
NOMBRE TOTAL D UNITES	196	3534	98	116	57
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	4504	151611	1764	2370	2426
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	95	95	96	78	95
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL	95	95	96	78	95
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR	1	1	1	2	-
2 JOURS	4	3	1	1	1
3 JOURS	68	71	89	38	65
AUTRE	22	19	5	36	33
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	23	16	33	8	24

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	26	9	10	29
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	176	934	76	146	377
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	100	99	67	96	93
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL.....	100	99	67	96	93
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR.....	-	2	-	45	-
2 JOURS.....	-	4	-	-	1
3 JOURS.....	91	88	54	51	84
AUTRE.....	9	6	13	-	7
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	-	-	-	-	24

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	17	35	14	4	36
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	218	1011	140	85	537
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	82	99	91	80	80
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL	82	99	91	80	80
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR	6	-	-	-	19
2 JOURS	-	1	3	-	23
3 JOURS	50	95	5	80	23
AUTRE	26	3	84	-	15
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	9	13	-	-	-

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	4	4	15	4	4	16
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	419	368	1338	64	15	120
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	100	100	92	97	40	74
TAUX DE REMUNERATION						
NORMAL	100	100	92	97	40	74
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES						
1 JOUR	-	-	-	-	-	3
2 JOURS	-	-	1	3	-	55
3 JOURS	100	100	85	94	-	9
AUTRE	-	-	6	-	40	3
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	60	-	18	-	-	-

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	14	12	8	89
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	59	197	44	1195
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	36	95	59	46
TAUX DE REMUNERATION				
NORMAL	36	95	59	46
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES				
1 JOUR	-	2	-	-
2 JOURS	3	6	-	1
3 JOURS	32	84	25	24
AUTRE	-	4	34	20
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	25	13

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	11	1[illegible]	17[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	56	36	1256
	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	5	17	6[illegible]
TAUX DE REMUNERATION			
NORMAL	5	17	6[illegible]
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES			
1 JOUR	-	-	1[illegible]
2 JOURS	-	-	4
3 JOURS	5	-	24
AUTRE	-	17	24
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	-

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas-St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
NOMBRE TOTAL D UNITES	8	7	30	19
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	48	20	121	86
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	90	80	57	59
TAUX DE REMUNERATION				
NORMAL	90	80	57	59
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES				
1 JOUR	-	-	3	17
2 JOURS	-	-	12	-
3 JOURS	54	80	20	20
AUTRE	35	-	22	22
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	-	-

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	12	16	44
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	93	188	365
	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	60	87	71
TAUX DE REMUNERATION			
NORMAL	60	87	71
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES			
1 JOUR	8	2	7
2 JOURS	6	-	5
3 JOURS	18	42	50
AUTRE	28	44	9
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	-

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	7	10	11	14	5
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	484	549	930	778	297
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	100	99	100	96	100
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL.....	100	99	100	96	100
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR.....	-	-	-	-	-
2 JOURS.....	-	-	-	-	-
3 JOURS.....	100	78	95	69	100
AUTRE.....	-	21	5	27	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	26	25	75	24	55

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqués à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D'UNITÉS	41	17	16	24	17
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS	852	795	339	255	886
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGÉ	83	93	84	78	100
TAUX DE RÉMUNÉRATION					
NORMAL	82	93	84	78	100
TAUX INFÉRIEUR AU TAUX NORMAL	1	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGÉ ACCORDÉS					
1 JOUR	4	-	2	2	-
2 JOURS	8	1	8	13	-
3 JOURS	58	78	71	49	99
AUTRE	14	13	4	15	1
PRATIQUE ÉTABLIE AU TERME D'UNE CONVENTION COLLECTIVE	12	8	-	13	41

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	84	478	77	269
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1848	15221	1117	7109
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	93	94	96	94
TAUX DE REMUNERATION				
NORMAL.....	93	94	96	94
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL..	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES				
1 JOUR.....	6	2	15	1
2 JOURS.....	4	6	3	4
3 JOURS.....	46	62	57	68
AUTRE.....	37	24	22	21
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	4	4	5	5

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés idniqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Québec	Hôpitaux Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	31	7	76
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	1361	315	5894
	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	100	100	9[illegible]
TAUX DE REMUNERATION			
NORMAL	100	100	9[illegible]
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES			
1 JOUR	-	-	-
2 JOURS	-	-	-
3 JOURS	96	100	8[illegible]
AUTRE	4	-	[illegible]
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	83	87	3[illegible]

TABLEAU 2 - CONGÉ DE DÉCÈS

EMPLOYÉS DE BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	40	6	40	88	34
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	358	27	952	561	8068
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	65	52	91	66	100
TAUX DE REMUNERATION					
NORMAL	65	52	91	66	100
TAUX INFERIEUR AU TAUX NORMAL	-	-	-	-	-
NOMBRE DE JOURS DE CONGE ACCORDES					
1 JOUR	3	15	-	4	-
2 JOURS	1	-	1	9	2
3 JOURS	56	15	77	23	97
AUTRE	6	22	12	29	1
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	13	-	1	-	95

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
NOMBRE TOTAL D'UNITÉS	5399	92	2610	296
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS	299327	4572	93322	35804
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGÉ	83	28	76	82
TAUX DE RÉMUNÉRATION				
TAUX NORMAL	60	25	38	45
DIFFÉRENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURÉ	22	1	37	37
AUTRE	-	2	1	-
PRATIQUE ÉTABLIE AU TERME D'UNE CONVENTION COLLECTIVE	18	-	8	2

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	10	1191	367	833
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	7372	28523	47322	82412
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	100	76	98	87
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	90	56	92	74
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	10	20	5	13
AUTRE.....	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	98	1	2	47

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
NOMBRE TOTAL D UNITES	37	13	5	17	25
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	2997	873	1494	1275	199
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	28	44	5	25	38
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	24	44	5	25	33
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE	1	-	-	-	5
AUTRE	3	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LÉGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
NOMBRE TOTAL D'UNITÉS	373	40	64	20	71
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS	9202	1336	915	230	1365
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGÉ	77	86	36	59	83
TAUX DE RÉMUNÉRATION					
TAUX NORMAL	44	25	24	18	39
DIFFÉRENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURÉ	31	59	1[illegible]	41	44
AUTRE	2	2	1	-	-
PRATIQUE ÉTABLIE AU TERME D'UNE CONVENTION COLLECTIVE	2	-	-	-	11

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
NOMBRE TOTAL D'UNITÉS	15	22	109	56
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS	1379	1008	1110	687
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGÉ	99	70	27	24
TAUX DE RÉMUNÉRATION				
TAUX NORMAL	82	24	24	24
DIFFÉRENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURÉ	17	47	2	2
AUTRE	-	-	2	3
PRATIQUE ÉTABLIE AU TERME D'UNE CONVENTION COLLECTIVE	9	-	-	-

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	169	24	32	45	75	421
NEMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	6845	2252	2293	1004	833	3873
	%	%	%	%	%	%
..CCORDENT UN TEL CONGE.....	74	81	83	58	36	41
TAUX DE REMUNERATION						
TAUX NORMAL.....	67	81	70	52	21	36
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	7	-	13	6	10	5
AUTRE.....	-	-	-	1	5	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	174	88	127	130	55
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1220	379	1651	5991	3874
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	42	42	32	82	84
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	37	42	26	49	38
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	5	-	6	33	45
AUTRE.....	-	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	-	-	-	23	36

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	147	65	207	71
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	5480	5309	6555	5365
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	75	44	77	64
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	22	16	35	49
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	53	28	41	14
AUTRE.....	-	-	1	1
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	13	2	7	-

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUES	PRODUITS MINÉRAUX NON-MÉTALLIQUES
NOMBRE TOTAL D'UNITÉS.....	61	18	10	74	98
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS.....	9946	6640	1649	12846	2945
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGÉ.....	86	99	42	94	59
TAUX DE RÉMUNÉRATION					
TAUX NORMAL.....	40	37	42	14	42
DIFFÉRENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURÉ.....	44	62	-	80	17
AUTRE.....	3	-	-	-	-
PRATIQUE ÉTABLIE AU TERME D'UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	2	-	-	32	2

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	5	5	152	115
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	602	602	8338	2824
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	100	100	94	79
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	80	80	46	46
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	20	20	48	33
AUTRE.....	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVEATION COLLECTIVE.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	14	22	127	26	8
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3506	12612	2303	2701	10569
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	93	65	57	92	100
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	12	-	50	88	93
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	80	64	6	4	6
AUTRE.....	-	-	1	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	-	-	-	3	-

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DÉTAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	685	506	157	21[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	18937	9586	31879	15443
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	79	70	99	95
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	57	52	95	85
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	21	18	3	9
AUTRE.....	1	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	1	1	-	6

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).		SERVICES PERSONNELS			
	SANTÉ (hôpitaux)	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels	Restaurants	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	166	57	87	116	7?
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	9450	432	1375	769	1?77?
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	52	53	4?	46	71
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	24	37	4?	45	1?
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	28	13	-	1?	61
AUTRE.....	-	3	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	2	?	-	-	65

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
NOMBRE TOTAL D UNITES	5399	153	100	132	678	335
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	299327	90448	1904	3804	33338	7158
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	83	94	71	32	78	57
TAUX DE REMUNERATION						
TAUX NORMAL	60	80	26	18	71	42
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE	22	14	45	14	6	15
AUTRE	-	-	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	18	42	8	7	2	6

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	196	3534	98	116	67
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	4504	151611	1764	2370	2426
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	63	82	65	52	24
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	44	50	41	45	7
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	17	32	24	3	17
AUTRE.....	1	1	-	4	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	7	10	8	2	0

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	6	26	9	10	29
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	176	934	76	146	577
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	80	92	47	37	37
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL	9	34	41	37	19
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE	60	58	7	-	16
AUTRE	11	1	-	-	1
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	17	35	14	4	
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	218	1011	14[illegible]	85	[illegible]
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	70	92	32	25	[illegible]
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	59	36	16	25	27
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	11	57	-	-	[illegible]
AUTRE.....	-	-	16	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	8	13	-	-	-

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4	4	15	4	4	16
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	419	368	1338	64	15.	120
	%	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	26	100	91	13	40	63
TAUX DE REMUNERATION						
TAUX NORMAL.....	26	100	91	9	40	8
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	-	-	-	3	-	55
AUTRE.....	-	-	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	14	12	8	83
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	59	197	44	1195
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	32	4	25	37
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL	32	4	-	27
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE	-	-	25	1
AUTRE	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	-	-

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	11	10	179
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	56	36	1258
	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	-	19	34
TAUX DE REMUNERATION			
TAUX NORMAL	-	19	33
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE	-	-	2
AUTRE	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	-

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	8	7	30	19
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	48	20	121	86
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	48	-	32	40
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	48	-	32	40
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	-	-	-	-
AUTRE.....	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	12	16	44
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	93	188	365
	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE	26	31	35
TAUX DE REMUNERATION			
TAUX NORMAL	26	31	29
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE	-	-	5
AUTRE	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE	-	-	-

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
NOMBRE TOTAL D'UNITÉS	7	10	11	14	
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS	484	549	800	778	
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGÉ	100	82	80	96	34
TAUX DE RÉMUNÉRATION					
TAUX NORMAL	50	37	41	57	14
DIFFÉRENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURÉ	50	45	39	39	2
AUTRE	-	-	-	-	-
PRATIQUE ÉTABLIE AU TERME D'UNE CONVENTION COLLECTIVE	50	11	39	24	-

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqués à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	41	17	16	24	17
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	852	795	339	255	886
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	94	67	80	50	99
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	31	37	31	28	5
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	62	29	49	13	94
AUTRE.....	1	1	-	9	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	22	8	-	-	41

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	84	478	77	269
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1848	15221	1117	7100
	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	72	80	64	78
TAUX DE REMUNERATION				
TAUX NORMAL.....	58	57	60	56
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	13	22	3	22
AUTRE.....	1	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	3	-	-	1

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Québec	Hôpitaux Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	31	7	76
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1361	315	5894
	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	11	-	73
TAUX DE REMUNERATION			
TAUX NORMAL.....	11	-	35
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	-	-	32
AUTRE.....	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	3	-	2

TABLEAU 3 - CONGÉ DE JURÉ

EMPLOYÉS DE BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	40	6	40	88	14
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	358	27	952	561	8[illegible]
	%	%	%	%	%
ACCORDENT UN TEL CONGE.....	54	70	45	49	97
TAUX DE REMUNERATION					
TAUX NORMAL.....	36	56	45	48	1
DIFFERENCE ENTRE TAUX NORMAL ET TAUX DE JURE.....	14	15	-	1	77
AUTRE.....	3	-	-	-	-
PRATIQUE ETABLIE AU TERME D UNE CONVENTION COLLECTIVE.....	10	-	-	-	81

ANNEXE

DESCRIPTION SOMMAIRE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES

En vertu de l'arrêté en conseil No. 524 du 29 mars 1966, le territoire de la province est divisé en dix régions et vingt-cinq sous-régions administratives, et, sept métropoles régionales, dix-huit centres sous-régionaux et seize centres intermédiaires sont désignés.

La description sommaire suivante énumère les comtés de recensement formant chacune des dix régions administratives. Lorsqu'une partie seulement d'un comté de recensement est incluse dans une région, la liste des municipalités à inclure ou à exclure de la région est donnée.

1. Bas Saint-Laurent - Gaspésie

Comtés de recensement: Iles-de-la-Madeleine, Gaspé-Est, Gaspé-Ouest, Bonaventure, Matapédia, Matane, Rimouski (partie) (1).

(1) Rimouski (partie): Moins les municipalités de St-Simon, St-Médard, St-Mathieu, St-Guy, Lac-des-Aigles, Biencourt et les cantons de Bédard, Asselin et Ango.

2. Saguenay - Lac-St-Jean

Comtés de recensement: Chicoutimi, Lac-St-Jean-Est, Lac St-Jean-Ouest, Abitibi (partie) (1).

(1) Abitibi (partie): Comprend les villes de Chibougamau, Chapais, le Lac Mistassini et les territoires environnants.

3. Québec

Comtés de recensement: Rimouski (partie) (1), Rivière-du-Loup, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester Beauce, Lévis, Lotbinière (partie) (2), Mégantic (partie) (3), Wolfe (partie (4), Frontenac (partie) (5), Portneuf (partie) (6), Québec (partie) (7), Montmorency I, Montmorency II (Ile d'Orléans), Charlevoix-Ouest, Charlevoix-Est, Saguenay (partie) (8).

(1) Rimouski (partie): Comprend les municipalités de St-Simon, St-Mathieu, St-Médard, St-Guy, Lac-des-Aigles, Biencourt et les cantons de Bédard, Asselin et Ango.

(2) Lotbinière (partie): Moins les municipalités de Villeroy, Ste-Françoise, Ste-Philomène-de-Fortierville, Fortierville, Deschaillons, Deschaillons-sur-St-Laurent, St-Jacques-de-Parisville.

(3) Mégantic (partie): Moins les municipalités de Notre-Dame-de-Lourdes, Ste-Julie, Laurierville, Plessisville, (ville et paroisse) Ste-Sophie, Halifax-Nord, Halifax-Sud (partie Sud-Ouest), St-Pierre-Baptiste.

(4) Wolfe (partie): Comprend les municipalités de St-Julien, St-Fortunat, St-Jacques-le-Majeur, Sts-Martyrs-Canadiens, Disraëli (paroisse et ville) Gartby, Beaulac, Ste-Praxède.

(5) Frontenac (partie): Moins les municipalités de Audet, Ste-Cécile-de-Whitton, St-Romain, Winslow-Sud, Nantes, Lac Mégantic, Marston, Val-Racine, Piopolis, Notre-Dame-des-Bois, St-Augustin-de-Woburn, Milan, Frontenac.

(6) Portneuf (partie): Moins les municipalités de Notre-Dame-des-Anges-de-Montauban, Notre-Dame-des-Anges, Montauban, St-Rémi.

(7) Québec (partie): Moins la municipalité du Lac Edouard et le territoire environnant.

(8) Saguenay (partie): Comprend la municipalité de St-Firmin,et le canton Sagard.

4. Trois-Rivières

Comtés de recensement de Mégantic (partie) (1), Arthabaska (partie) (2), Drummond, Yamaska (partie) (3), Nicolet, Lotbinière (partie) (4), Maskinongé (partie) (5), St-Maurice, Champlain, Portneuf (partie) (6), Québec (partie) (7), Abitibi (partie) (8).

(1) Mégantic (partie): Comprend les municipalités de Notre-Dame-de-Lourdes, Ste-Julie, Laurierville, Plessisville, (ville et paroisse), Ste-Sophie, Halifax-Nord, Halifax-Sud (partie Sud-Ouest), St-Pierre-Baptiste.

(2) Arthabaska (partie): Moins la municipalité de Trois-Lacs.

(3) Yamaska (partie): Moins la municipalité de St-David, St-Gérard-Majella, St-Michel-d'Yamaska, St-Michel, Yamaska-Est.

(4) Lotbinière (partie): Comprend les municipalités de Villeroy, Ste-Françoise, Ste-Philomène-de-Fortierville, Fortierville, Deschaillons, Deschaillons-sur-St-Laurent, St-Jacques-de-Parisville.

(5) Maskinongé (partie): Moins la municipalité de St-Didace, St-Ignace-du-Lac, et le territoire situé au nord-ouest du canton De Galonne.

(6) Portneuf (partie); Comprend les municipalités de Notre-Dame-des-Anges de-Montauban, Montauban, Notre-Dame-des-Anges, St-Rémi.

(7) Québec (partie): Comprend la municipalité du Lac Edouard et le territoire environnant.

(8) Abitibi (partie); Comprend les cantons environnants le réservoir Gouin.

5. Cantons-de-l'Est

Comtés de recensement de Frontenac (partie) (1), Wolfe (partie) (2), Arthabaska (partie) (3), Richmond, Compton, Sherbrooke, Stanstead.

(1) Frontenac (partie): Comprend les municipalités de Audet, Ste-Cécile-de-Whitton, St-Romain, Winslow-Sud, Nantes, Lac Mégantic, Marston, Val-Racine, Piopolis, Notre-Dame-des-Bois, St-Augustin-de-Woburn, Frontenac, Milan.

(2) Wolfe (partie): Moins les municipalités de St-Julien, St-Fortunat, St-Jacques-le-Majeur, Sts-Martyrs-Canadiens, Disraëli (paroisse et village), Garthby, Beaulac, Ste-Praxède.

(3) Arthabaska (partie): Comprend la municipalité de Trois-Lacs.

. Montréal

Comtés de recensement de Brome, Shefford, Missisquoi, Rouville, Bagot, St-Hyacinthe, Richelieu, Yamaska (partie) (1), Verchères, Chambly, Ile-de-Montréal, Ile-Jésus, Laprairie, St-Jean, Iberville, Napierville, Chateauguay, Beauharnois, Huntingdon, Vaudreuil, Soulanges, Papineau (partie) (2), Labelle (partie) (3), Argenteuil, Deux-Montagnes, Terrebonne, Montcalm (partie) (4), L'Assomption, Joliette (partie) (4), Berthier (partie) (4), Maskinongé (partie) (4&5).

(1) Yamaska (partie): Comprend les municipalités de St-David, Sté-Gérard-Magella, St-Michel-d'Yamaska, St-Michel, Yamaska-Est.

(2) Papineau (partie): Comprend les municipalités de Amherst et Lac des Plages.

(3) Labelle (partie): Comprend les municipalités de la Conception, Lac-Tremblant-Nord, Labelle, Joly, La Minerve, La Macaza.

(4) Montcalm (partie) - Joliette (partie) - Berthier (partie) - Maskinongé (partie): Moins le territoire situé au nord-ouest des cantons de Castelnau, French, Lenoir, Dupont, Boullé, Troyes, et au nord-ouest d'une ligne médiane traversant le canton Brunet.

(5) Maskinongé (partie): Comprend la municipalité de St-Didace et de St-Ignace-du-Lac et le territoire situé au nord-ouest du canton de Galonne.

7. Outaouais

Comtés de recensement de Pontiac, Gatineau, Hull, Papineau (partie) (1), Labelle (partie) (2), Montcalm (partie) (3), Joliette (partie)(3),

Berthier (partie) (3), Maskinongé (partie)(3).

(1) Papineau (partie): Moins les municipalités de Amherst et Lac-des-Plages.

(2) Labelle (partie): Moins les municipalités de la Conception, Lac Tremblant-Nord, Labelle, Joly, La Minerve, La Macaza.

(3) Montcalm (partie) - Joliette (partie) - Berthier (partie) - Maskinongé (partie): Comprend le territoire situé au nord-ouest des cantons de Castelnau, French, Lenoir, Dupont, Boullé, Troyes et au nord-ouest d'une ligne médiane traversant le canton Brunet.

8. Nord-Ouest

Comtés de recensement de Témiscamingue et Abitibi (partie) (1).

(1) Abitibi (partie): Moins les cantons situés à l'est d'une ligne passant par le 75°, 30' de longitude. Cette région comprend aussi une partie du territoire d'Abitibi, moins Chibougamau, Chapais et le Lac Mistassini.

9. Cote-Nord

Comté de recensement de Saguenay (partie) (1).

(1) Saguenay (partie); Moins la municipalité de St-Firmin et le canton Sagard.

10. Nouveau-Québec

Comprend le territoire du Nouveau-Québec, le territoire de Mistassini et une partie du territoire d'Abitibi.

PART

PARTIE

4

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES INDUSTRIES DU QUÉBEC

1967

Partie 4

Regimes de pension

Travail par postes

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Conditions de travail dans les industries du Québec

1 9 6 7

Partie 4

Régimes de pension
Travail par postes

L'Honorable Jean Paul Beaudry, ministre
Michel Bélanger, sous-ministre

Ministère de l'Industrie et du Commerce
Bureau de la statistique du Québec

Octobre 1968.

TABLE DES MATIERES

Page

Avant-propos.
Notes techniques..... 1

Employés hors-bureau

Tableau 1 - Régimes de pension..... 7
Tableau 2 - Travail par postes..... 37

Employés de bureau

Tableau 1 - Régimes de pension..... 99
Tableau 2 - Travail par postes..... 126

Appendice - Les régions administratives du Québec..... 180

AVANT-PROPOS

Chaque année, le ministère fédéral du Travail effectue une enquête sur les conditions de travail des personnes employées dans les industries canadiennes. Les résultats publiés ne donnent pas pour le Québec de renseignements par groupes et sous-groupes industriels ni régions administratives.

A la suite d'une entente conclue entre d'une part le Bureau de la statistique du Québec et le ministère du Travail du Québec et d'autre part le ministère fédéral du Travail, ce dernier a mis à notre disposition les renseignements sous forme de rubans magnétiques que le Centre de traitement électronique des données a traités de façon à produire les renseignements désirés.

Le rapport donne des renseignements sur les conditions d'emploi dans les secteurs d'activité suivants: mines, carrières et puits de pétrole; industries manufacturières; transports, communications et services connexes; commerce; finance, assurances et immeuble; administration publique et défense nationale.

Le rapport a été préparé sous la direction de M. Gaston Barrette à la Section du Travail qui relève de la Division du Développement.

Bureau de la statistique du Québec.

NOTES TECHNIQUES

1. Cette quatrième partie du rapport porte sur les conditions de travail dans les industries du Québec et résume les informations obtenues pour le Québec à l'occasion de l'enquête annuelle sur les conditions de travail en vigueur dans un certain nombre de secteurs de l'économie canadienne, enquête conduite par le ministère fédéral du Travail le 1er avril 1967.

CONDITIONS SUR LESQUELLES L'ENQUÊTE A PORTÉ

2. L'expression "conditions de travail" employée dans cette enquête désigne les diverses conditions d'emploi (autres que les traitements ou salaires normaux) qui représentent un aspect important des relations patronales-ouvrières.

Le présent rapport porte sur les conditions de travail suivantes:

(1) Régimes de pension
(2) Travail par postes

CADRE DE L'ENQUÊTE

3. Cette enquête fut conduite au moyen d'un questionnaire envoyé par la poste le 1er avril et englobait en 1967 environ 5,400 établissements pour le Québec.

4. L'enquête a porté sur les établissements de 20 employés et plus et sur ceux qui déclarent moins de 20 employés lorsqu'ils constituent une succursale d'une entreprise à établissements multiples.

5. Les informations présentées dans ce rapport sont fondées sur des questionnaires remplis par des entreprises ayant un total de 889,809 employés au 1er avril 1967. Ce chiffre global comprend 590,482 employés hors-bureau et 299,327 employés de bureau.

ACCEPTIONS ET DÉFINITIONS

6. Le déclarant ou l'établissement déclarant est défini par le Bureau fédéral de la statistique comme une entité pouvant fournir certaines données comptables spécifiques. L'établissement peut donc se définir: "la plus petite unité qui constitue une entité distincte d'exploitation pouvant fournir des données statistiques de base". Ainsi l'établissement déclarant est, dans la plupart des cas, une entreprise distincte même si plusieurs grandes entreprises à établissements multiples sont subdivisées en entités déclarantes selon leurs activités industrielles ou leur localisation géographique.

7. Les employeurs sont classifiés d'après leur activité industrielle principale selon la définition que donne la Classification type des industries (1961) publiée par le Bureau fédéral de la statistique.

8. On demande aux répondants d'inclure parmi les employés de bureau ceux qui s'occupent des écritures, de comptabilité, de travail de secrétariat de vente et ceux qui remplissent des fonctions d'exécution et d'administration.

9. On demande aux répondants d'inclure parmi les employés hors-bureau ceux qui n'exercent pas de fonction de surveillance et qui sont directement affectés à la production de biens et de services et à la fourniture de services d'entretien et de services auxiliaires étroitement associés aux opérations de la production.

Dans certains groupes de l'industrie des transports et dans le commerce de détail, on trouve une catégorie "autres employés". Dans l'industrie du transport on demande aux employeurs d'établir un rapport séparé sur le "personnel roulant" et sur les "autres employés hors-bureau"; dans le commerce de détail les employés hors-bureau se divisent en "vendeurs" et "autres hors-bureau".

10. En règle générale, on demande aux employeurs de faire un rapport sur les conditions qui s'appliquent à la majorité de leurs employés faisant partie des groupes distincts figurant dans le questionnaire. Toutefois, en ce qui concerne trois points sur lesquels a porté l'enquête de 1967: rémunération du travail régulièrement exécuté le samedi et le dimanche, travail par postes, conventions collectives, on a demandé aux employeurs de faire un rapport sur les conditions applicables à tout employé qu'il fasse partie de la majorité ou non.

PRÉSENTATION DES TABLEAUX

11. Les statistiques sur les conditions de travail dans les industries du Québec sont présentées, dans chaque cas, en pourcentage du total des travailleurs qui sont inclus dans la nomenclature type des activités d'entreprises ou d'institutions, et sur lesquels a porté l'enquête.

12. Le pourcentage indiqué pour une condition donnée montre la proportion des employés dans les établissements ayant rempli un rapport sur cette condition particulière de travail. Il y a une exception à cette règle; le pourcentage des employés touchés par des conventions collectives se rapporte au nombre d'employés effectivement touchés par ces conventions collectives et non au nombre total d'employés dans les établissements ayant déclaré que de telles conventions existaient.

13. Les chiffres relatifs aux conventions collectives se rapportent aux

conventions collectives conclues avec des organisations entrant dans le cadre du répertoire qui se trouve dans la brochure "Organisations de travailleurs au Canada", publiée par la Direction de l'économique et des recherches du ministère du Travail du Canada.

14. Les renseignements touchant les employés de bureau et les employés hors-bureau sont présentés séparément dans deux parties différentes du rapport. A l'intérieur de chaque section, on trouvera les renseignements sur chacune des conditions de travail par secteur, groupe, branche, et activité donnés pour l'ensemble du Québec et par région administrative lorsque le nombre d'unités faisant un rapport est suffisant. Lorsque pour un groupe individuel d'une industrie donnée, le nombre d'unités qui en fait partie est peu élevé, on donne des statistiques pour le groupe principal.

CARACTÈRE CONFIDENTIEL

15. Les renseignements fournis par les employeurs au cours de l'enquête sur les conditions de travail le sont à titre confidentiel, et ne sont utilisés qu'aux fins de la compilation de statistiques générales telles que celles présentées dans ce rapport.

EMPLOYÉS HORS-BUREAU

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4966	93	2679	228
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	536689	18457	296349	48407
	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	59	63	59	86
REGIME OFFERT AUX				
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	55	44	55	85
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	3	20	3	1
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	1	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	59	63	58	86
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	46	47	45	81

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
NOMBRE TOTAL D UNITES	13	1093	83	777
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	5968	35823	3764	127921
	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967	91	55	66	49
REGIME OFFERT AUX				
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS	91	51	53	45
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT	-	3	13	2
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT	-	-	-	2
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS	91	54	66	48
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC	90	34	65	38

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	36	13	5	19	24
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	10707	4556	2933	5554	943
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	59	74	73	88	3
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	47	60	65	46	3
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	12	14	9	42	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	59	74	73	88	3
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	57	3[illegible]	73	78	3

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LÉGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	378	42	72	20	74
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	32949	4502	3817	822	7932
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	61	78	27	62	47
REGIME OFFERT AUX					
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	60	77	27	62	46
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	1	1	-	-	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	59	70	27	62	47
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	51	42	16	49	44

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	15	19	114	62
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	4760	3813	9242	6962
	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	99	51	6	3
REGIME OFFERT AUX				
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	99	51	6	3
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	-	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	99	48	4	3
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	92	5	3	3

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	170	23	30	46	79	493
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	29266	9930	9539	4025	6317	36569
	%	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	65	77	79	43	5	18
REGIME OFFERT AUX						
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	65	77	79	41	4	17
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	-	2	1	1
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	65	77	79	42	5	17
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC.....	29	11	45	40	1	6

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	186	98	132	126	51
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	10123	4400	9089	29141	22738
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	16	14	15	88	94
REGIME OFFERT AUX					
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	11	14	15	87	94
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	5	-	1	1	1
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	16	14	14	88	94
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	13	12	10	84	92

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	144	67	200	61
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	10124	17456	17772	7731
	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	67	79	56	78
REGIME OFFERT AUX				
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	62	73	50	70
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	5	7	6	9
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	67	79	56	78
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	50	64	41	61

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUES	PRODUITS MINÉRAUX NON-MÉTALLIQUES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	59	18	10	75	97
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	22277	9871	7382	19908	8738
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	80	90	69	82	59
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS.....	63	89	30	82	52
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	16	1	39	-	6
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	80	90	69	82	59
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC.....	60	89	61	78	43

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	6	143	115
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1690	1690	11623	7761
	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	100	100	88	51
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS.....	100	100	85	50
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	3	1
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	100	100	88	51
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC.....	76	76	69	38

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
NOMBRE TOTAL D UNITES	10	22	96	23	8
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	3163	18454	2128	2680	13651
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967	99	100	16	75	99
REGIME OFFERT AUX					
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS	99	99	11	75	99
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT	-	1	5	-	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS	99	100	16	75	99
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC	98	100	3	69	99

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

AUTRES EMPLOYÉS: TRANSPORTS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-desseous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Camionnage
NOMBRE TOTAL D UNITES	6	20	124
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	1377	6619	6204
	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967	99	100	5
REGIME OFFERT AUX			
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS	92	91	2
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT	6	9	3
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRÈS LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS	99	100	5
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC	98	96	1

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DETAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	623	470	35	48
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	17870	17953	2102	1662
	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	52	58	83	45
REGIME OFFERT AUX				
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	46	57	62	41
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	6	1	21	3
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	51	57	83	45
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	35	33	82	44

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	COMMERCE DE DÉTAIL
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	543
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	39593
	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	78
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	77
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	1
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	78
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	62

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).		SERVICES PERSONNELS			
	SANTÉ (hôpitaux)	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels	Restaurants	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	167	63	90	169	73
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	56747	4134	8000	9143	15[illegible]12
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	35	-	28	27	89
REGIME OFFERT AUX					
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	30	-	28	27	76
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	-	-	13
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	5	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	33	-	28	27	87
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DE QUEBEC....	26	-	25	17	53

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4966	100	94	122	639	343
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	536689	53793	7137	15328	62940	37012
	%	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	59	96	48	67	51	54
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	55	95	38	65	44	52
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	3	1	10	1	7	1
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	1	-	-	1	-	1
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	59	96	48	66	50	52
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	46	94	31	61	41	45

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	187	3217	91	115	58
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	20570	310212	10706	12645	6346
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	60	55	64	46	72
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	59	51	53	42	66
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	1	3	-	4	5
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	11	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	60	54	62	46	72
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	28	45	49	32	67

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	26	11	12	33
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	485	3182	1049	646	2113
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	55	83	7	19	38
REGIME OFFERT AUX					
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS.....	55	83	7	19	37
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	-	-	1
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	55	71	7	19	38
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC.....	-	45	7	19	22

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	17	38	14	4	39
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2311	4965	1270	749	4384
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	41	54	-	-	4
REGIME OFFERT AUX					
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	41	54	-	-	4
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	1	-	-	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	41	54	-	-	4
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	41	51	-	-	4

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4	4	14	4	4	2[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2801	2126	4062	509	114	1462
	%	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	25	100	96	-	-	7
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS.....	25	100	96	-	-	7
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	25	100	96	-	-	7
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC.....	-	-	26	-	-	-

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	18	16	8	1?4
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1537	2684	606	9?41
	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	18	22	-	33
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	18	22	-	32
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	-	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	15	22	-	33
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	15	22	-	-

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	13	15	214
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	673	1036	12841
	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	15	-	6
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	5	-	5
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	10	-	1
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	10	-	6
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC.....	-	-	2

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-desseous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas-St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	10	7	34	21
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	673	349	1238	1146
	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	39	-	12	6
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	39	-	12	6
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	-	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	39	-	12	6
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	39	-	7	6

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	13	16	47
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	786	1242	2760
	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	15	21	4
REGIME OFFERT AUX			
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	15	21	4
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	-	21	4
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC.....	-	9	-

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	10	11	10	6
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3359	3419	6021	2026	3811
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	95	92	99	60	100
REGIME OFFERT AUX					
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	95	92	99	54	100
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	-	6	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	95	92	99	60	100
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	95	83	99	60	100

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	39	17	16	24	15
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	3916	2336	1273	1149	9318
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967	69	74	64	16	94
REGIME OFFERT AUX					
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS	68	64	64	12	94
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT	-	10	-	3	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS	69	74	64	16	94
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC	48	50	52	5	94

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	77	429	74	252
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2047	12715	2413	12466
	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	54	52	39	62
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	52	46	37	61
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	2	7	2	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	54	52	39	61
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	49	32	33	29

TABLEAU 1 - REGIMES DE PENSION

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	COMMERCE DE DÉTAIL	
	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	82	277
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	4222	25987
	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	66	79
REGIME OFFERT AUX		
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	65	79
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	1	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	66	79
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	60	57

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Québec	Hôpitaux Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	32	7	75
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	8673	2620	32867
	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	10	49	44
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	10	49	41
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	4
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	10	49	44
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	8	12	40

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	45	6	41	122	34
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3413	202	5482	6802	10266
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	-	-	28	27	91
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	-	-	28	27	85
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	-	-	6
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	-	-	28	27	89
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	-	-	25	20	69

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4966	93	2679	228
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	536689	18457	296349	48407
	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	65	88	63	78
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	54	63	56	47
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS.....	1	2	2	2
5 CENTS.....	4	14	6	2
6 CENTS.....	1	-	1	-
7 CENTS.....	2	2	4	-
8 CENTS.....	6	17	6	1
9 CENTS.....	6	27	4	1
10 CENTS.....	12	1	18	1
DE 11 A 14 CENTS.....	9	-	4	6
15 CENTS OU PLUS.....	9	-	3	31
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P. 100.....	1	-	2	-
10 P.100.....	2	-	3	3
PLUS DE 10 P.100.....	2	-	3	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	54	62	57	45
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-
5 CENTS.....	1	3	1	1
6 CENTS.....	1	-	1	1
7 CENTS.....	1	-	1	-
8 CENTS.....	1	2	1	-
9 CENTS.....	1	2	1	-
10 CENTS.....	9	15	15	1
DE 11 A 14 CENTS.....	22	41	17	1
15 CENTS ET PLUS.....	12	-	10	38
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P.100.....	1	-	2	-
10 P.100.....	3	-	4	-
PLUS DE 10 P.100.....	3	-	4	4
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	2	-	1	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	13	1093	83	777
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	5968	35823	3764	127921
	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	92	17	5	77
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	90	11	-	6
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-
5 CENTS.....	1	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	2	-	8
9 CENTS.....	74	-	-	6
10 CENTS.....	2	3	-	5
DE 11 A 14 CENTS.....	13	3	-	22
15 CENTS OU PLUS.....	-	2	-	18
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P. 100.....	-	-	-	-
10 P.100.....	-	2	-	1
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	3

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	91	10	-	60
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS	1	-	-	-
5 CENTS	1	-	-	-
6 CENTS	-	2	-	-
7 CENTS	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-
10 CENTS	-	1	-	2
DE 11 A 14 CENTS	89	2	-	44
15 CENTS ET PLUS	-	4	-	13
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	-
10 P.100	-	1	-	1
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	2
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	1	2	1	4

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
NOMBRE TOTAL D UNITES	36	13	5	19	24
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	10707	4556	2933	5554	943
	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	91	83	100	97	22
PRIME DE POSTE DU SOIR	57	57	100	96	17
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS	3	6	-	-	-
5 CENTS	25	51	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-	-
7 CENTS	3	-	12	1	-
8 CENTS	26	-	88	5	-
9 CENTS	-	-	-	89	-
10 CENTS	-	-	-	-	17
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-	-
15 CENTS OU PLUS	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU JAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100	-	-	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	56	57	100	96	7
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	-
5 CENTS	4	6	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-	-
8 CENTS	3	-	-	-	-
9 CENTS	3	-	12	-	-
10 CENTS	22	51	-	7	7
DE 11 A 14 CENTS	24	-	88	89	-
15 CENTS ET PLUS	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	-	-	-	-	3

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LÉGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	378	42	72	20	74
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	32949	4502	3817	822	7242
	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	59	62	24	-	53
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	52	58	20	-	45
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	3	10	-	-	4
6 CENTS.....	4	1	-	-	8
7 CENTS.....	7	-	-	-	7
8 CENTS.....	4	-	-	-	13
9 CENTS.....	3	-	-	-	-
10 CENTS.....	15	-	3	-	11
DE 11 A 14 CENTS.....	10	27	1	-	-
15 CENTS OU PLUS.....	4	20	-	-	1
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100.....	2	-	15	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-	1
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LÉGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	50	52	17	-	45
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	2	10	-	-	4
6 CENTS.....	4	-	-	-	9
7 CENTS.....	2	-	-	-	3
8 CENTS.....	2	-	-	-	5
9 CENTS.....	-	-	-	-	-
10 CENTS.....	11	-	1	-	22
DE 11 A 14 CENTS.....	11	27	-	-	-
15 CENTS ET PLUS.....	15	15	1	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100.....	2	-	15	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-	2
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	-	-	-	-	1

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	15	19	114	62
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	4760	3813	9242	6962
	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	64	84	8	4
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	64	79	5	3
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	2	3
6 CENTS.....	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	37	-	-
8 CENTS.....	-	3	-	-
9 CENTS.....	11	33	-	-
10 CENTS.....	-	3	3	-
DE 11 A 14 CENTS.....	53	-	-	-
15 CENTS OU PLUS.....	-	3	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P. 100.....	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CACUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	19	58	4	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-
7 CENTS	-	9	-	-
8 CENTS	-	1	-	-
9 CENTS	1	9	-	-
10 CENTS	-	33	3	-
DE 11 A 14 CENTS	10	6	-	-
15 CENTS ET PLUS	9	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	6	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	-	-	1	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
NOMBRE TOTAL D UNITES	170	23	30	46	79	493
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	29266	9930	9539	4025	6317	36569
	%	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	89	99	96	79	55	1
PRIME DE POSTE DU SOIR	79	99	96	59	29	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE						
MOINS DE 5 CENTS	12	25	10	-	2	-
5 CENTS	39	66	43	11	18	-
6 CENTS	3	-	3	13	-	-
7 CENTS	3	-	6	7	-	-
8 CENTS	3	-	2	7	-	-
9 CENTS	9	6	18	-	1	-
10 CENTS	2	-	3	2	7	-
DE 11 A 14 CENTS	1	-	-	6	-	-
15 CENTS OU PLUS	3	-	-	1	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR						
MOINS DE 10 P. 100	3	-	9	-	-	-
10 P.100	2	1	1	11	1	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	1	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
	%	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	85	99	93	76	33	-
CALCULÉE EN CENTS L HEURE						
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	-	-
5 CENTS	1	-	1	6	7	-
6 CENTS	1	-	4	-	-	-
7 CENTS	1	-	3	-	1	-
8 CENTS	1	-	-	-	-	-
9 CENTS	3	-	-	1	1	-
10 CENTS	48	88	43	20	15	-
DE 11 A 14 CENTS	7	4	8	22	-	-
15 CENTS ET PLUS	10	-	18	6	3	-
CALCULÉE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR						
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	2	2	-
10 P.100	8	-	15	18	4	-
PLUS DE 10 P.100	4	7	-	1	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	1	-	-	1	4	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
NOMBRE TOTAL D UNITES	186	98	132	126	51
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	10123	4400	9089	29141	22718
	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	39	31	34	91	94
PRIME DE POSTE DU SOIR	20	11	17	89	94
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS	2	3	-	-	1
5 CENTS	2	-	-	2	-
6 CENTS	5	-	-	-	-
7 CENTS	1	1	5	6	3
8 CENTS	1	-	1	8	8
9 CENTS	1	-	-	10	12
10 CENTS	7	6	11	56	70
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-	-
15 CENTS OU PLUS	-	-	1	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100	-	-	-	-	-
10 P.100	-	1	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	6	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	26	21	29	89	94
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS	3	3	-	-	-
5 CENTS	5	2	2	-	-
6 CENTS	-	-	-	1	-
7 CENTS	1	1	4	1	-
8 CENTS	2	5	-	1	1
9 CENTS	3	-	-	-	-
10 CENTS	7	8	11	3	1
DE 11 A 14 CENTS	4	-	5	67	81
15 CENTS ET PLUS	2	3	5	9	10
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	-	-
10 P.100	-	1	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	6	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	2	1	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
NOMBRE TOTAL D UNITES	144	67	200	61
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	10124	17456	17772	7721
	%	%	%	%
CNT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	76	96	67	71
PRIME DE POSTE DU SOIR	64	91	59	57
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS	1	-	-	-
5 CENTS	-	6	1	1
6 CENTS	-	1	-	-
7 CENTS	4	5	5	8
8 CENTS	-	54	-	-
9 CENTS	-	8	4	1
10 CENTS	-	16	31	30
DE 11 A 14 CENTS	-	1	1	2
15 CENTS OU PLUS	26	1	7	12
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P. 100	-	-	2	-
10 P.100	-	-	2	3
PLUS DE 10 P.100	33	-	6	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	50	93	60	54
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS	1	-	-	-
5 CENTS	-	1	-	-
6 CENTS	-	1	-	-
7 CENTS	-	1	2	8
8 CENTS	-	-	1	-
9 CENTS	-	7	2	-
10 CENTS	-	53	19	2
DE 11 A 14 CENTS	2	21	14	26
15 CENTS ET PLUS	21	11	14	15
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	-
10 P.100	2	-	3	2
PLUS DE 10 P.100	23	-	5	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	10	-	1	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUES	PRODUITS MINÉRAUX NON-METALLIQUES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	59	18	10	75	37
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	22277	9871	7382	19908	8734
	%	%	%	%	%
CNT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	87	95	87	90	87
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	77	94	60	88	62
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	2	-
5 CENTS.....	-	-	-	-	6
6 CENTS.....	-	-	-	-	2
7 CENTS.....	-	-	-	1	5
8 CENTS.....	1	-	-	1	20
9 CENTS.....	-	-	-	1	2
10 CENTS.....	47	81	30	12	21
DE 11 A 14 CENTS.....	6	1	-	16	-
15 CENTS OU PLUS.....	5	11	-	1	1
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100.....	8	-	-	18	-
10 P.100.....	-	-	-	34	-
PLUS DE 10 P.100.....	10	-	30	1	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUES	PRODUITS MINÉRAUX NON-MÉTALLIQUES
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	86	95	87	88	66
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-	1
6 CENTS	-	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	1	-
8 CENTS	1	-	-	-	3
9 CENTS	-	-	-	-	4
10 CENTS	15	34	-	6	14
DE 11 A 14 CENTS	6	3	-	22	43
15 CENTS ET PLUS	27	58	-	5	1
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	19	-
10 P.100	8	-	-	35	-
PLUS DE 10 P.100	29	-	87	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-desseous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
NOMBRE TOTAL D UNITES	6	6	143	115
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	1690	1690	11623	7761
	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	100	100	60	51
PRIME DE POSTE DU SOIR	100	100	60	35
CALCULEE EN CENTS L HEURE			-	-
MOINS DE 5 CENTS	-	-	2	5
5 CENTS	-	-	1	4
6 CENTS	-	-	11	7
7 CENTS	-	-	2	-
8 CENTS	-	-	12	2
9 CENTS	-	-	18	14
10 CENTS	100	100	14	1
DE 11 A 14 CENTS	-	-	1	-
15 CENTS OU PLUS	-	-		
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR			-	1
MOINS DE 10 P. 100	-	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-		

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	100	100	58	40
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	2	-
6 CENTS	-	-	-	2
7 CENTS	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-
10 CENTS	-	-	3	19
DE 11 A 14 CENTS	-	-	33	10
15 CENTS ET PLUS	100	100	20	8
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	-	-	4	2

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'emplovés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	10	22	96	23	9
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3163	18454	2128	2680	13651
	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	99	78	55	84	100
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	98	5	38	60	99
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	5	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	36	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	1	-	-	-
9 CENTS.....	6	-	-	-	2
10 CENTS.....	1	-	1	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	90	-	-	-	-
15 CENTS OU PLUS.....	-	-	1	-	98
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100.....	-	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	60	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	97	1	36	71	99
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	30	-	-
6 CENTS	-	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-	-
10 CENTS	-	-	3	-	-
DE 11 A 14 CENTS	6	-	-	-	2
15 CENTS ET PLUS	91	-	3	-	98
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	71	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	1	-	1	4	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

AUTRES EMPLOYÉS: TRANSPORTS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Camionnage
NOMBRE TOTAL D UNITES	6	20	124
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	1377	6619	6224
	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	93	79	31
PRIME DE POSTE DU SOIR	11	9	11
CALCULEE EN CENTS L HEURE			
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-
5 CENTS	11	-	11
6 CENTS	-	-	-
7 CENTS	-	-	-
8 CENTS	-	1	-
9 CENTS	-	-	-
10 CENTS	-	3	-
DE 11 A 14 CENTS	-	4	-
15 CENTS OU PLUS	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR			
MOINS DE 10 P. 100	-	-	-
10 P.100	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

AUTRES EMPLOYÉS: TRANSPORTS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Camionnage
	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	11	9	18
CALCULEE EN CENTS L HEURE			
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-
5 CENTS	-	-	16
6 CENTS	-	-	-
7 CENTS	-	-	-
8 CENTS	-	-	-
9 CENTS	-	4	-
10 CENTS	-	4	2
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-
15 CENTS ET PLUS	11	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR			
MOINS DE 10 P.100	-	-	-
10 P.100	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	6	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DÉTAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	623	470	35	48
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	17870	17953	2102	1662
	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	22	12	-	12
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	14	9	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	3	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-
10 CENTS.....	5	2	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	5	-	-	-
15 CENTS OU PLUS.....	1	2	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P. 100.....	-	-	-	-
10 P.100.....	2	1	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DÉTAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	14	7	-	-
CALCULÉE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-
6 CENTS	-	3	-	-
7 CENTS	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-
10 CENTS	2	1	-	-
DE 11 A 14 CENTS	4	-	-	-
15 CENTS ET PLUS	6	2	-	-
CALCULÉE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	-
10 P.100	1	1	-	-
PLUS DE 10 P.100	1	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	2	1	-	2

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	COMMERCE DE DÉTAIL
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	543
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	39593
	%
ENT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	12
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE	
MOINS DE 5 CENTS.....	-
5 CENTS.....	-
6 CENTS.....	-
7 CENTS.....	-
8 CENTS.....	-
9 CENTS.....	-
10 CENTS.....	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-
15 CENTS OU PLUS.....	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR	
MOINS DE 10 P. 100.....	-
10 P.100.....	-
PLUS DE 10 P.100.....	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	COMMERCE DE DÉTAIL
	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE	
MOINS DE 5 CENTS.....	-
5 CENTS.....	-
6 CENTS.....	-
7 CENTS.....	-
8 CENTS.....	-
9 CENTS.....	-
10 CENTS.....	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-
15 CENTS ET PLUS.....	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR	
MOINS DE 10 P.100.....	-
10 P.100.....	-
PLUS DE 10 P.100.....	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SERVICES PERSONNELS				TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
	SANTÉ (hôpitaux)	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels	Restaurants	
NOMBRE TOTAL D'UNITES	167	63	56	169	73
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYES	56747	4134	8030	9143	15 317
	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	95	1	73	45	5
PRIME DE POSTE DU SOIR	85	-	-	4	57
CALCULEE EN CENTS L'HEURE					
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	3
5 CENTS	-	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	1	-
7 CENTS	-	-	-	-	-
8 CENTS	4	-	-	4	2
9 CENTS	-	-	-	-	-
10 CENTS	1	-	-	-	15
DE 11 A 14 CENTS	40	-	-	-	37
15 CENTS OU PLUS	35	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100	-	-	-	-	-
10 P.100	2	-	-	-	1
PLUS DE 10 P.100	6	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).		SERVICES PERSONNELS			
	SANTÉ (hôpitaux)	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels	Restaurants	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	85	-	-	5	52
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	2
5 CENTS.....	-	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	1	-
7 CENTS.....	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	4	-
9 CENTS.....	-	-	-	-	-
10 CENTS.....	1	-	-	-	10
DE 11 A 14 CENTS.....	55	-	-	-	38
15 CENTS ET PLUS.....	28	-	-	-	1
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-
10 P.100.....	2	-	-	-	1
PLUS DE 10 P.100.....	6	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	7	-	8	4	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4966	100	94	122	639	343
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	536689	53793	7137	15328	62940	37712
	%	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	65	85	71	87	62	64
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	54	57	59	75	54	57
CALCULEE EN CENTS L HEURE						
MOINS DE 5 CENTS.....	1	2	-	-	2	6
5 CENTS.....	4	-	10	-	2	6
6 CENTS.....	1	-	-	-	-	-
7 CENTS.....	2	-	1	-	2	1
8 CENTS.....	6	1	-	35	13	3
9 CENTS.....	6	23	4	1	6	10
10 CENTS.....	12	-	4	24	12	15
DE 11 A 14 CENTS.....	9	6	13	-	5	7
15 CENTS OU PLUS.....	9	23	25	14	10	6
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR						
MOINS DE 10 P. 100.....	1	-	-	-	-	-
10 P.100.....	2	3	2	-	1	3
PLUS DE 10 P.100.....	2	-	-	-	-	2

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
	%	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	54	56	61	76	55	59
CALCULEE EN CENTS L HEURE						
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	1	-	-
5 CENTS.....	1	-	-	-	1	-
6 CENTS.....	1	-	-	1	-	-
7 CENTS.....	1	-	2	-	-	-
8 CENTS.....	1	1	3	-	-	1
9 CENTS.....	1	-	-	-	-	3
10 CENTS.....	9	-	10	37	4	16
DE 11 A 14 CENTS.....	22	23	22	25	34	27
15 CENTS ET PLUS.....	12	29	23	12	10	8
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR						
MOINS DE 10 P.100.....	1	-	-	-	-	-
10 P.100.....	3	-	1	-	2	3
PLUS DE 10 P.100.....	3	3	-	-	4	1
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	2	-	4	10	-	3

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	187	3217	91	115	58
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	20570	310212	10706	12645	6344
	%	%	%	%	%
CNT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	77	59	80	76	91
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	65	50	74	39	89
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	2	1	1	-	-
5 CENTS.....	19	3	3	20	-
6 CENTS.....	-	1	3	-	-
7 CENTS.....	9	3	6	-	-
8 CENTS.....	8	3	1	-	6
9 CENTS.....	10	3	-	2	-
10 CENTS.....	5	12	43	6	19
DE 11 A 14 CENTS.....	2	11	1	-	6
15 CENTS OU PLUS.....	8	6	16	11	5
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100.....	1	2	-	-	-
10 P.100.....	2	3	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	4	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	64	49	77	39	35
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	1	-
5 CENTS.....	2	1	5	-	-
6 CENTS.....	-	1	-	-	-
7 CENTS.....	4	1	3	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	3	4
9 CENTS.....	-	1	6	-	-
10 CENTS.....	26	8	5	18	13
DE 11 A 14 CENTS.....	27	18	32	11	62
15 CENTS ET PLUS.....	-	11	26	7	7
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100.....	-	2	-	-	-
10 P.100.....	1	4	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	2	4	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	1	2	1	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	26	11	12	33
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	485	3182	1049	646	2113
	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	56	64	39	4	27
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	56	57	7	-	32
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	2	11	-	-	-
6 CENTS.....	-	1	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	-	-	3
DE 11 A 14 CENTS.....	-	34	7	-	2
15 CENTS OU PLUS.....	55	11	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100.....	-	-	-	-	27
10 P.100.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	2	62	39	-	31
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	-
5 CENTS	2	11	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-	-
10 CENTS	-	-	33	-	2
DE 11 A 14 CENTS	-	39	7	-	-
15 CENTS ET PLUS	-	12	-	-	2
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	-	27
10 P.100	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	17	38	14	4	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2311	4965	1270	749	4334
	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	4	78	-	-	[illegible]
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	1	68	-	-	[illegible]
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	6	-	-	[illegible]
6 CENTS.....	-	11	-	-	-
7 CENTS.....	-	11	-	-	-
8 CENTS.....	1	21	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	18	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	-	-	-
15 CENTS OU PLUS.....	-	1	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100.....	-	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	4	66	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	-
5 CENTS	-	6	-	-	-
6 CENTS	-	11	-	-	-
7 CENTS	-	5	-	-	-
8 CENTS	1	8	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-	-
10 CENTS	-	35	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-	-
15 CENTS ET PLUS	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	-	-
10 P.100	3	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	-	2	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4	4	14	4	4	2[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2801	2126	4062	509	114	1462
	%	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	100	100	97	91	24	82
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	100	100	97	89	24	39
CALCULEE EN CENTS L HEURE						
MOINS DE 5 CENTS.....	75	-	10	-	-	-
5 CENTS.....	25	100	69	-	-	34
6 CENTS.....	-	-	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	16	-	-	5
10 CENTS.....	-	-	1	89	24	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	-	-	-	-
15 CENTS OU PLUS.....	-	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR						
MOINS DE 10 P. 100.....	-	-	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	2	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
	%	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	100	100	97	91	24	46
CALCULEE EN CENTS L HEURE						
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-	-	27
6 CENTS.....	-	-	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-	-	5
10 CENTS.....	100	100	70	69	24	7
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	10	-	-	-
15 CENTS ET PLUS.....	-	-	-	-	-	4
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR						
MOINS DE 10 P.100.....	-	-	-	22	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-	-	4
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	17	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	-	-	-	-	-	3

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	18	16	8	104
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1537	2684	606	3841
	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	-	-	-	-
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	-	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	-	-
15 CENTS OU PLUS.....	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P. 100.....	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	-	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-
10 CENTS	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-
15 CENTS ET PLUS	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	13	15	214
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	673	1036	12841
	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	7	-	-
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE			
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	-
15 CENTS OU PLUS.....	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR			
MOINS DE 10 P. 100.....	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE			
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-
5 CENTS	-	-	-
6 CENTS	-	-	-
7 CENTS	-	-	-
8 CENTS	-	-	-
9 CENTS	-	-	-
10 CENTS	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-
15 CENTS ET PLUS	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR			
MOINS DE 10 P.100	-	-	-
10 P.100	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas-St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
NOMBRE TOTAL D UNITES	10	7	34	21
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	673	349	1238	1146
	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	45	88	21	25
PRIME DE POSTE DU SOIR	15	76	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-
7 CENTS	10	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-
10 CENTS	5	70	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-
15 CENTS OU PLUS	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P. 100	-	-	-	-
10 P.100	-	7	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas-St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	39	88	15	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	6	-
6 CENTS	-	-	-	-
7 CENTS	10	-	-	-
8 CENTS	30	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-
10 CENTS	-	81	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-
15 CENTS ET PLUS	-	-	9	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	-
10 P.100	-	7	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	-	-	3	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	13	16	47
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	786	1242	2760
	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	35	45	25
PRIME DE POSTE DU SOIR	20	33	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE			
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-
5 CENTS	-	-	-
6 CENTS	-	-	-
7 CENTS	20	-	-
8 CENTS	-	-	-
9 CENTS	-	-	-
10 CENTS	-	33	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-
15 CENTS OU PLUS	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR			
MOINS DE 10 P. 100	-	-	-
10 P.100	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	28	35	25
CALCULEE EN CENTS L HEURE			
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-
5 CENTS	-	-	8
6 CENTS	-	-	-
7 CENTS	13	-	-
8 CENTS	-	-	-
9 CENTS	-	-	-
10 CENTS	15	35	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	17
15 CENTS ET PLUS	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR			
MOINS DE 10 P.100	-	-	-
10 P.100	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac - St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	10	11	19	6
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3359	3419	6021	2026	3611
	%	%	%	%	%
CAT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	100	100	79	100	1
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	100	99	78	100	1
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	3	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	2	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	15	-	13	-
8 CENTS.....	5	4	-	-	-
9 CENTS.....	-	17	16	21	-
10 CENTS.....	95	60	61	66	1
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	-	-	-
15 CENTS OU PLUS.....	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100.....	-	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	100	99	78	100	100
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	2	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	2	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	1	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	1	5	-
DE 11 A 14 CENTS.....	100	95	77	31	72
15 CENTS ET PLUS.....	-	-	-	64	28
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	39	17	16	24	15
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3916	2336	1273	1149	9318
	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	79	86	50	54	96
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	70	84	50	11	96
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	2	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-	-
7 CENTS.....	5	21	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	30	-	-	-
10 CENTS.....	51	7	22	10	4
DE 11 A 14 CENTS.....	6	-	-	-	16
15 CENTS OU PLUS.....	8	10	13	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100.....	-	14	-	-	28
10 P.100.....	-	-	-	-	49
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	15	1	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	74	86	35	39	96
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	-
5 CENTS	-	2	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-	-
7 CENTS	5	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-	-
9 CENTS	-	13	-	-	-
10 CENTS	24	1	-	10	-
DE 11 A 14 CENTS	33	41	17	-	16
15 CENTS ET PLUS	13	15	18	19	4
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	-	28
10 P.100	-	14	-	11	49
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	3	-	-	6	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMCERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-desseous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
NEMBRE TOTAL D UNITES.....	77	429	74	252
NCMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	2047	12715	2413	12466
	%	%	%	%
CNT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR PCSTES.....	23	23	19	11
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	20	14	15	9
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MCINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	4
9 CENTS.....	-	-	-	-
1C CENTS.....	4	5	5	2
DE 11 A 14 CENTS.....	7	6	-	-
15 CENTS OU PLUS.....	1	2	-	2
CALCULEE SELEN UN PCURCENTAGE DU TAUX DU JCUR				
MCINS DE 10 P. 1CC.....	-	-	-	-
1C P.1CC.....	7	1	11	-
PLUS DE 1C P.1CC.....	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	13	14	7	7
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	4
7 CENTS	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-
10 CENTS	-	2	-	1
DE 11 A 14 CENTS	7	2	-	-
15 CENTS ET PLUS	3	7	-	2
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	-
10 P.100	2	1	7	-
PLUS DE 10 P.100	-	1	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	1	3	-	1

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	COMMERCE DE DÉTAIL	
	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	82	277
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	4222	25987
	%	%
CAT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	11	14
PRIME DE POSTE DU SOIR	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE		
MOINS DE 5 CENTS	-	-
5 CENTS	-	-
6 CENTS	-	-
7 CENTS	-	-
8 CENTS	-	-
9 CENTS	-	-
10 CENTS	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-
15 CENTS OU PLUS	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR		
MOINS DE 10 P. 100	-	-
10 P.100	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

AUTRES EMPLOYÉS: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous; Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE DÉTAIL	
	Québec	Montréal
	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE		
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-
5 CENTS.....	-	-
6 CENTS.....	-	-
7 CENTS.....	-	-
8 CENTS.....	-	-
9 CENTS.....	-	-
10 CENTS.....	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-
15 CENTS ET PLUS.....	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR		
MOINS DE 10 P.100.....	-	-
10 P.100.....	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	1	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Hôpitaux		
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	32	7	76
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	8673	2620	32867
	%	%	%
CAT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	87	97	97
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	85	74	89
CALCULEE EN CENTS L HEURE			
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-
8 CENTS.....	3	-	6
9 CENTS.....	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	2
DE 11 A 14 CENTS.....	19	15	56
15 CENTS OU PLUS.....	63	59	25
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR			
MOINS DE 10 P. 100.....	-	-	-
10 P.100.....	-	-	4
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	1

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SANTÉ SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Québec	Hôpitaux Cantons-de-l'Est	Montréal
	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	85	74	89
CALCULEE EN CENTS L HEURE			
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-
5 CENTS	-	-	-
6 CENTS	-	-	-
7 CENTS	-	-	-
8 CENTS	-	-	-
9 CENTS	-	-	-
10 CENTS	-	-	2
DE 11 A 14 CENTS	33	74	66
15 CENTS ET PLUS	52	-	19
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR			
MOINS DE 10 P.100	-	-	-
10 P.100	-	-	4
PLUS DE 10 P.100	-	-	15
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	1	3	3

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'emplovés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	45	6	41	122	34
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3413	202	5482	6802	10266
	%	%	%	%	%
CAT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	1	46	85	44	81
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	-	-	-	1	73
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	3
5 CENTS.....	-	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	1	-
7 CENTS.....	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-	2
9 CENTS.....	-	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	-	-	14
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	-	-	54
15 CENTS OU PLUS.....	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100.....	-	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	-	-	-	1	65
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	3
5 CENTS	-	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	1	-
7 CENTS	-	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-	-
10 CENTS	-	-	-	-	8
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-	54
15 CENTS ET PLUS	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	-	-	11	5	-

EMPLOYÉS DE BUREAU

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	5399	92	2610	296
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	299327	4572	93322	35804
	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	84	85	82	94
REGIME OFFERT AUX				
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	81	82	81	93
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	3	3	1	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	83	85	82	94
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	74	70	70	86

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	10	1191	367	830
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	7372	28523	47322	82412
	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	99	70	82	86
REGIME OFFERT AUX				
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	99	68	66	85
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	1	15	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	99	69	82	85
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	99	50	77	73

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
NOMBRE TOTAL D UNITES	37	13	5	17	25
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	2997	873	1494	1275	199
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967	83	100	100	99	17
REGIME OFFERT AUX					
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS	79	93	100	99	17
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT	4	7	-	-	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS	83	100	100	99	17
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC	68	54	100	88	17

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LÉGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	373	40	64	20	71
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	9202	1336	915	230	1365
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	77	83	41	60	69
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	76	83	40	60	69
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	1	1	1	-	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	77	83	40	60	69
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	64	57	27	54	63

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	15	22	109	59
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1379	1008	1110	807
	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	100	80	21	16
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	100	80	21	16
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	-	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	100	79	18	16
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	90	44	16	13

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	169	24	32	45	75	421
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	6845	2252	2293	1004	833	3873
	%	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	80	79	94	75	21	38
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	79	79	94	74	18	23
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	-	-	3	15
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	80	79	94	75	21	38
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	70	77	77	67	12	23

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	174	88	127	130	55
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1220	379	1651	5991	3878
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	20	25	29	96	99
REGIME OFFERT AUX					
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	18	24	26	96	99
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	2	1	2	-	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	20	25	28	96	99
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	12	22	23	89	98

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	147	65	207	71
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	5480	5309	6555	5365
	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	79	90	78	90
REGIME OFFERT AUX				
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	78	88	77	89
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	1	1	1	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	79	90	76	88
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	66	77	60	73

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUES	PRODUITS MINÉRAUX NON-MÉTALLIQUES
NOMBRE TOTAL D'UNITES	61	18	10	74	33
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYES	9946	6640	1649	12846	2945
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967	96	97	99	93	79
REGIME OFFERT AUX					
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS	96	97	99	93	77
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT	-	-	-	-	2
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS	96	97	99	93	79
REGIME MODIFIE POUR L'AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC	86	97	99	91	47

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	5	5	152	115
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	602	602	8338	2824
	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	100	100	94	77
REGIME OFFERT AUX				
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	100	100	94	76
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	-	1
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	100	100	94	77
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	64	64	78	44

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	14	22	127	26	[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	3506	12612	2303	2701	12568
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	93	100	49	82	100
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	93	100	44	82	100
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	5	-	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	93	100	49	82	100
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	83	99	19	78	100

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DETAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	685	506	157	210
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	18937	9586	31879	15443
	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	70	70	76	94
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	68	69	53	94
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	2	1	23	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	69	69	76	94
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	52	46	73	86

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL)

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).		SERVICES PERSONNELS			
	SANTÉ (hôpitaux)	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels	Restaurants	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	166	57	87	116	73
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	9450	432	1375	769	10770
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	46	4	24	43	95
REGIME OFFERT AUX					
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	39	4	24	43	94
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	1	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	39	4	24	43	94
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	37	-	23	36	87

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	5399	153	100	132	678	335
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	299327	90448	1904	3804	33338	7155
	%	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	84	92	71	73	85	61
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	81	84	70	72	84	59
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	3	8	1	1	1	2
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	83	92	71	73	85	61
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	74	91	65	67	76	54

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	196	3534	98	116	67
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	4504	151611	1764	2370	2426
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	74	81	64	61	84
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	71	80	60	55	84
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	2	1	-	6	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	3	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	72	80	62	61	84
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	49	67	55	39	82

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	26	9	10	29
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	176	934	76	146	577
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	60	88	7	60	46
REGIME OFFERT AUX					
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	60	88	7	60	44
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	-	-	2
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	60	88	7	60	44
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	-	66	7	15	36

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	17	35	14	4	36
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	218	1011	140	85	537
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	36	85	23	-	18
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	36	85	23	-	18
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	36	85	23	-	18
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	36	77	23	-	13

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	4	4	15	4	4	16
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	419	368	1338	64	15	12[illegible]
	%	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	26	100	87	-	-	55
REGIME OFFERT AUX						
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	26	100	87	-	-	55
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	26	100	87	-	-	55
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	26	100	84	-	-	43

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	14	12	8	89
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	59	197	44	1195
	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	46	24	-	67
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	46	-	-	30
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	24	-	37
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	46	24	-	67
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	46	24	-	43

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	11	10	179
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	56	36	1258
	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	2	-	12
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS.....	-	-	7
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	2	-	4
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	2	-	12
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC.....	-	-	3

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas-St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	8	7	30	19
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	48	20	121	86
	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	48	-	30	20
REGIME OFFERT AUX				
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	48	-	26	20
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	3	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	48	-	30	20
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	48	-	22	20

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	12	16	44
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	93	188	365
	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	13	20	33
REGIME OFFERT AUX			
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	13	20	30
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	3
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	-	20	33
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	-	7	24

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	7	10	11	14	5
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	484	549	800	778	297
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	97	98	99	100	100
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	97	98	99	100	100
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	97	98	99	100	100
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	97	94	99	100	100

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	41	17	16	24	17
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	852	795	339	255	886
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	72	85	84	17	97
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	72	84	79	14	97
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	1	5	4	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	72	70	84	17	97
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	53	57	68	3	97

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	84	478	77	269
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1848	15221	1117	7106
	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	60	72	47	74
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	57	71	42	74
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	3	1	5	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	60	71	47	74
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	56	52	42	45

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Québec	Hôpitaux	
		Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	31	7	76
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1361	315	5894
	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	7	45	56
REGIME OFFERT AUX EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	7	45	56
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	7	45	56
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	7	13	55

TABLEAU 1 - RÉGIMES DE PENSION

EMPLOYÉS DE BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	40	6	40	88	34
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	358	27	952	561	8068
	%	%	%	%	%
AVAIENT UN REGIME PRIVE DE PENSION DE RETRAITE ENTRE LE 1ER JANVIER 1966 ET LE 31 MARS 1967.....	5	-	21	34	94
REGIME OFFERT AUX					
EMPLOYES MASCULINS ET FEMININS....	5	-	21	34	94
EMPLOYES MASCULINS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-
EMPLOYES FEMININS SEULEMENT.....	-	-	-	-	-
REGIME PRIVE EN VIGUEUR APRES LE 31 MARS 1967 SANS MODIFICATIONS.....	5	-	21	34	93
REGIME MODIFIE POUR L AJUSTER AU REGIME DE PENSION DU CANADA OU DU QUEBEC....	-	-	16	30	86

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
NOMBRE TOTAL D UNITES	5399	92	2610	296
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	299327	4572	93322	35804
	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	45	28	19	74
PRIME DE POSTE DU SOIR	35	-	14	39
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-
8 CENTS	6	-	-	-
9 CENTS	13	-	2	-
10 CENTS	2	-	4	3
DE 11 A 14 CENTS	6	-	2	3
15 CENTS OU PLUS	5	-	1	28
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P. 100	1	-	4	-
10 P.100	3	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES CHOISIES	INDUSTRIE MINIÈRE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	35	-	13	4
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-
9 CENTS.....	1	-	2	-
10 CENTS.....	-	-	-	3
DE 11 A 14 CENTS.....	22	-	3	-
15 CENTS ET PLUS.....	8	-	4	36
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P.100.....	1	-	3	-
10 P.100.....	3	-	1	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	3	-	1	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	10	1191	367	833
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	7372	28523	47322	82412
	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	98	5	40	7[illegible]
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	98	1	27	71
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	2[illegible]
9 CENTS.....	88	-	-	3[illegible]
10 CENTS.....	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	10	1	12	6
15 CENTS OU PLUS.....	-	-	9	1
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P. 100.....	-	-	1	-
10 P.100.....	-	-	5	7
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS PRINCIPAUX.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ÉLECTRICITÉ GAZ ET EAU	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE	SERVICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE
	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	98	1	30	71
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-
10 CENTS	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	98	-	12	62
15 CENTS ET PLUS	-	1	12	1
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P.100	-	-	1	-
10 P.100	-	-	5	7
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	-	2	15	1

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
NOMBRE TOTAL D UNITES	37	13	5	17	25
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	2997	873	1494	1275	199
	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	41	34	51	5	-
PRIME DE POSTE DU SOIR	-	-	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-	-
10 CENTS	-	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-	-
15 CENTS OU PLUS	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100	-	-	-	-	-
10 P. 100	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P. 100	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIE MINIÈRE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINES MÉTALLIQUES	MINES DE CUIVRE - OR - ARGENT	MINES DE FER	MINES NON MÉTALLIQUES	CARRIÈRES ET SABLIÈRES
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	-	-	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-	-
10 CENTS	-	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-	-
15 CENTS ET PLUS	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LÉGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
NOMBRE TOTAL D UNITES	373	40	64	20	71
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	9202	1336	915	230	1365
	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	6	8	21	-	1
PRIME DE POSTE DU SOIR	5	8	20	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	-
5 CENTS	1	-	10	-	-
6 CENTS	-	-	3	-	-
7 CENTS	-	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-	-
10 CENTS	-	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-	-
15 CENTS OU PLUS	3	8	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100	1	-	7	-	-
10 P.100	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTAGE ET PRÉPARATION DE LA VIANDE	FABRIQUES LAITIÈRES	CONSERVERIES ET PRÉPARATION DE FRUITS ET LÉGUMES	BOULANGERIES ET PÂTISSERIES
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	2	-	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	-	-	-
15 CENTS ET PLUS.....	2	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	15	22	109	59
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1379	1008	1110	807
	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	-	11	2	2
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	-	10	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	10	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	-	-
15 CENTS OU PLUS.....	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P. 100.....	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU TABAC	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	INDUSTRIE DU CUIR	FABRIQUES DE CHAUSSURES
	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	-	10	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-
10 CENTS	-	10	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-
15 CENTS ET PLUS	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
NOMBRE TOTAL D UNITES	169	24	32	45	75	421
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	6845	2252	2293	1004	833	3873
	%	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	1	-	2	1	-	-
PRIME DE POSTE DU SOIR	1	-	2	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE						
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-	-	-
7 CENTS	1	-	2	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-	-	-
10 CENTS	-	-	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-	-	-
15 CENTS OU PLUS	-	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR						
MOINS DE 10 P. 100	-	-	-	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE TEXTILE	Filés et tissus de coton	Textiles synthétiques	Autres textiles primaires	BONNETERIE	INDUSTRIE DU VÊTEMENT
	%	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	1	-	2	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE						
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-	-	-
10 CENTS.....	1	-	2	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	-	-	-	-
15 CENTS ET PLUS.....	-	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR						
MOINS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	1	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	174	88	127	130	55
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	1220	379	1651	5991	3878
	%	%	%	%	%
CAT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	1	2	1	15	22
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	-	-	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	-	-	-
15 CENTS OU PLUS.....	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE OU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100.....	-	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU BOIS	Scieries	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	Pâtes et papiers
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	-	1	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	1	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	-	-	-
15 CENTS ET PLUS.....	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	-	1	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	147	65	207	71
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	5480	5309	6555	5365
	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	22	50	4	7
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	10	38	1	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	38	-	-
10 CENTS.....	8	-	1	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	-	-
15 CENTS OU PLUS.....	1	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P. 100.....	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	1	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRIMERIE, ÉDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	INDUSTRIE MÉTALLIQUE PRIMAIRE	INDUSTRIE DES PRODUITS MÉTALLIQUES	INDUSTRIE DE LA MACHINERIE
	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	8	39	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	31	-	-
10 CENTS.....	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	8	-	-
15 CENTS ET PLUS.....	8	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P.100.....	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	-	-	3	3

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUES	PRODUITS MINÉRAUX NON-MÉTALLIQUES
NOMBRE TOTAL D UNITES	61	18	10	74	98
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	9946	6640	1649	12846	2945
	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	74	89	21	20	15
PRIME DE POSTE DU SOIR	66	89	-	17	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-	-
10 CENTS	32	48	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	1	-	-	17	-
15 CENTS OU PLUS	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100	34	42	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	INDUSTRIE DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	Avions et éléments	Construction et réparation de navire	APPAREILS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUES	PRODUITS MINÉRAUX NON-MÉTALLIQUES
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	66	89	-	17	-
CALCULÉE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	1	-	-	17	-
15 CENTS ET PLUS.....	32	48	-	-	-
CALCULÉE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100.....	28	42	-	-	-
10 P.100.....	6	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	3	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
NOMBRE TOTAL D UNITES	5	5	152	115
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	602	602	8338	2824
	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	27	27	14	-
PRIME DE POSTE DU SOIR	-	-	8	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-
10 CENTS	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-
15 CENTS OU PLUS	-	-	5	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P. 100	-	-	-	-
10 P.100	-	-	2	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	Raffineries de pétrole	INDUSTRIE CHIMIQUE	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES
	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	-	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	-	-
15 CENTS ET PLUS.....	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P.100.....	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
NOMBRE TOTAL D UNITES	14	22	127	26	8
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	3506	12612	2303	2701	10568
	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	97	94	14	4	93
PRIME DE POSTE DU SOIR	91	-	5	-	93
CALCULEE EN CENTS L HEURE	-	-	-	-	-
MOINS DE 5 CENTS	-	-	5	-	-
5 CENTS	-	-	-	-	-
6 CENTS	1	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-	-
9 CENTS	7	-	-	-	-
10 CENTS	83	-	-	-	93
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-	
15 CENTS OU PLUS					
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR	-	-	-	-	-
MOINS DE 10 P. 100	-	-	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100					

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transports aériens	Transports ferroviaires	Transports par camion	Radiodiffusion et télévision	Services téléphoniques
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	91	-	7	-	93
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	5	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	2	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	1	-	-	-	-
15 CENTS ET PLUS.....	90	-	-	-	93
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	-	-	-	1	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DÉTAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	685	506	157	21[illegible]
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	18937	9586	31879	15443
	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	6	3	50	2
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	2	-	31	1[illegible]
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	1	-	18	-
15 CENTS OU PLUS.....	-	-	13	2
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P. 100.....	-	-	-	2
10 P.100.....	1	-	-	14
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	1

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE, FINANCES, ASSURANCES ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DÉTAIL	ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ASSURANCES ET IMMEUBLE
	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	1	-	35	1
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	18	-
15 CENTS ET PLUS.....	1	-	16	2
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P.100.....	-	-	-	2
10 P.100.....	-	-	-	14
PLUS DE 10 P.100.....	1	-	-	1
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	3	-	15	14

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PLUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).		SERVICES PERSONNELS			
	SANTÉ (hôpitaux)	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels	Restaurants	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	166	57	87	116	73
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	9450	432	1375	769	1077[illegible]
	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	63	-	55	17	57
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	51	-	-	6	57
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-	-
10 CENTS.....	1	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	45	-	-	6	3
15 CENTS OU PLUS.....	6	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100.....	-	-	-	-	-
10 P.100.....	2	-	-	-	54
PLUS DE 10 P.100.....	4	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTÉ (hôpitaux)	SERVICES PERSONNELS			TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
		Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels	Restaurants	
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	49	-	-	6	57
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	6	-
10 CENTS.....	1	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	35	-	-	-	3
15 CENTS ET PLUS.....	13	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-
10 P.100.....	2	-	-	-	54
PLUS DE 10 P.100.....	4	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	7	-	3	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
NOMBRE TOTAL D UNITES	5399	153	100	132	678	335
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	299327	90448	1904	3804	33338	7158
	%	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	45	86	22	63	55	13
PRIME DE POSTE DU SOIR	35	66	7	47	53	7
CALCULEE EN CENTS L HEURE						
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-	-	-
8 CENTS	6	-	-	1	49	-
9 CENTS	13	41	-	43	-	-
10 CENTS	2	-	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	6	9	1	-	2	7
15 CENTS OU PLUS	5	15	5	2	1	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR						
MOINS DE 10 P. 100	1	-	-	-	1	-
10 P.100	3	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent-Gaspésie	No. 2 Saguenay-Lac-St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
	%	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	35	67	7	48	53	7
CALCULEE EN CENTS L HEURE						
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-	-	-
9 CENTS.....	1	-	-	43	-	-
10 CENTS.....	-	-	-	3	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	22	48	3	-	50	7
15 CENTS ET PLUS.....	8	19	4	2	2	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR						
MOINS DE 10 P.100.....	1	-	-	-	1	-
10 P.100.....	3	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	3	5	1	7	-	5

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	196	3534	98	116	57
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	4504	151611	1764	2370	2426
	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	7	21	34	30	36
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	3	17	16	2	5
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	7	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-	-
7 CENTS.....	2	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	3	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	1	5	9	2	5
15 CENTS OU PLUS.....	-	1	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100.....	-	2	-	-	-
10 P.100.....	-	6	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de-l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	3	16	10	2	5
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	7	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-	2
10 CENTS.....	2	1	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	1	4	3	2	2
15 CENTS ET PLUS.....	-	4	-	-	1
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100.....	-	2	-	-	-
10 P.100.....	-	6	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	-	2	1	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES.....	6	26	9	10	29
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES.....	176	934	76	146	577
	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	60	-	-	-	37
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	60	-	-	-	32
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-	16
6 CENTS.....	-	-	-	-	5
7 CENTS.....	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	-	-	-
15 CENTS OU PLUS.....	60	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100.....	-	-	-	-	11
10 P.100.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattage et préparation de la viande		Préparation de la volaille	Fabriques laitières	
	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Montréal
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	-	-	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	-	-	-
15 CENTS ET PLUS.....	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	17	35	14	4	36
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	218	1011	140	85	537
	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	1	1	-	-	4
PRIME DE POSTE DU SOIR	-	-	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-	-
10 CENTS	-	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-	-
15 CENTS OU PLUS	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100	-	-	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Boulangeries et pâtisseries		Fabriques de chaussures		
	Québec	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	-	-	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-	-
10 CENTS	-	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-	-
15 CENTS ET PLUS	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	1	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Filés et tissus de coton				Industrie des bas et chaussettes	
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	4	4	15	4	4	16
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	419	368	1338	64	15	120
	%	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	-	-	-	-	-	-
PRIME DE POSTE DU SOIR	-	-	-	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE						
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-	-	-
10 CENTS	-	-	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-	-	-
15 CENTS OU PLUS	-	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR						
MOINS DE 10 P. 100	-	-	-	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Filés et tissus de coton			Industrie des bas et chaussettes		
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal
	%	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	-	-	-	-	-	-
CALCULÉE EN CENTS L HEURE						
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-	-	-
10 CENTS	-	-	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-	-	-
15 CENTS ET PLUS	-	-	-	-	-	-
CALCULÉE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR						
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	14	12	8	89
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	59	197	44	1195
	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	-	-	-	-
PRIME DE POSTE DU SOIR	-	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-
10 CENTS	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-
15 CENTS OU PLUS	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P. 100	-	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements d'hommes			
	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal
	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	-	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	-	-
15 CENTS ET PLUS.....	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P.100.....	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	11	10	179
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	56	36	1258
	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	2	-	-
PRIME DE POSTE DU SOIR	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE			
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-
5 CENTS	-	-	-
6 CENTS	-	-	-
7 CENTS	-	-	-
8 CENTS	-	-	-
9 CENTS	-	-	-
10 CENTS	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-
15 CENTS OU PLUS	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR			
MOINS DE 10 P. 100	-	-	-
10 P.100	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des vêtements de femmes		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE			
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	-
15 CENTS ET PLUS.....	-		
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR			
MOINS DE 10 P.100.....	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas-St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Nord-Ouest
NOMBRE TOTAL D UNITES	8	7	30	19
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	48	20	121	86
	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	-	30	-	1
PRIME DE POSTE DU SOIR	-	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-
10 CENTS	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-
15 CENTS OU PLUS	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P. 100	-	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Scieries			
	Bas-St-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac - St-Jean	Québec	Nord-Ouest
	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	-	10	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	10	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	-	-
15 CENTS ET PLUS.....	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P.100.....	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	-	20	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	12	16	44
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	93	188	365
	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	-	-	-
PRIME DE POSTE DU SOIR	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE			
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-
5 CENTS	-	-	-
6 CENTS	-	-	-
7 CENTS	-	-	-
8 CENTS	-	-	-
9 CENTS	-	-	-
10 CENTS	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-
15 CENTS OU PLUS	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR			
MOINS DE 10 P. 100	-	-	-
10 P.100	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des meubles de maison		
	Québec	Trois-Rivières	Montréal
	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE			
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-
5 CENTS	-	-	-
6 CENTS	-	-	-
7 CENTS	-	-	-
8 CENTS	-	-	-
9 CENTS	-	-	-
10 CENTS	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-
15 CENTS ET PLUS	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR			
MOINS DE 10 P.100	-	-	-
10 P.100	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
NOMBRE TOTAL D UNITES	7	10	11	14	5
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	484	549	800	778	297
	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	47	-	5	11	55
PRIME DE POSTE DU SOIR	-	-	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-	-
10 CENTS	-	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-	-
15 CENTS OU PLUS	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100	-	-	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Industrie des pâtes et papiers				
	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT	-	-	-	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-	-
10 CENTS	-	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-	-
15 CENTS ET PLUS	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100	-	-	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	41	17	16	24	17
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	852	795	339	255	8860
	%	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	7	28	-	-	18
PRIME DE POSTE DU SOIR	2	5	-	-	18
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-	-
7 CENTS	1	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-	-
10 CENTS	1	5	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	-	-	-	18
15 CENTS OU PLUS	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100	-	-	-	-	-
10 P.100	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentage de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Estampage, matricage et revêtement de métaux	Fil métallique et produits	Quincaillerie, outils et coutellerie	Ateliers d'usinage	Matériel de télécommunication
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	2	-	-	-	18
CALCULEE EN CENTS L HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-	-
10 CENTS.....	1	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	1	-	-	-	1
15 CENTS ET PLUS.....	-	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	-	23	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	84	478	77	269
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	1848	15221	1117	7100
	%	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	-	6	3	2
PRIME DE POSTE DU SOIR	-	2	-	-
CALCULEE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-	-
5 CENTS	-	-	-	-
6 CENTS	-	-	-	-
7 CENTS	-	-	-	-
8 CENTS	-	-	-	-
9 CENTS	-	-	-	-
10 CENTS	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS	-	1	-	-
15 CENTS OU PLUS	-	-	-	-
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P. 100	-	-	-	-
10 P.100	-	1	-	-
PLUS DE 10 P.100	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: COMMERCE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Commerce de gros		Commerce de détail	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	-	2	-	-
CALCULÉE EN CENTS L HEURE				
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	-	-
15 CENTS ET PLUS.....	-	1	-	-
CALCULÉE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR				
MOINS DE 10 P.100.....	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-
PLUS DE 10 P.100.....	-	1	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	-	4	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Hôpitaux		
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal
NOMBRE TOTAL D UNITES	31	7	75
NOMBRE TOTAL D EMPLOYES	1361	315	5894
	%	%	%
ONT REGULIEREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES	64	50	62
PRIME DE POSTE DU SOIR	60	8	55
CALCULEE EN CENTS L HEURE			
MOINS DE 5 CENTS	-	-	-
5 CENTS	-	-	-
6 CENTS	-	-	-
7 CENTS	-	-	-
8 CENTS	1	-	-
9 CENTS	-	-	-
10 CENTS	-	-	1
DE 11 A 14 CENTS	40	8	52
15 CENTS OU PLUS	19	-	2
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR			
MOINS DE 10 P. 100	-	-	-
10 P.100	-	-	4
PLUS DE 10 P.100	-	-	6

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: SANTÉ SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Québec	Hôpitaux Cantons-de-l'Est	Montréal
	%	*	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	58	8	57
CALCULEE EN CENTS L HEURE			
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-
8 CENTS.....	1	-	-
9 CENTS.....	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	1
DE 11 A 14 CENTS.....	16	8	45
15 CENTS ET PLUS.....	42	-	7
CALCULEE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR			
MOINS DE 10 P.100.....	-	-	-
10 P.100.....	-	-	4
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	6
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	2	2	2

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PLUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
NOMBRE TOTAL D'UNITÉS.....	40	6	42	68	34
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS.....	353	27	952	561	6038
	%	%	%	%	%
FAIT RÉGULIÈREMENT DU TRAVAIL PAR POSTES.....	-	37	57	5	75
PRIME DE POSTE DU SOIR.....	-	-	-	-	7
CALCULÉE EN CENTS L'HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	-	-	4
15 CENTS OU PLUS.....	-	-	-	-	-
CALCULÉE SELON UN POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P. 100.....	-	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-	7
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - TRAVAIL PAR POSTES

EMPLOYÉS DE BUREAU: SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à la seconde ligne ci-dessous. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Blanchissage, nettoyage et pressage	Hôtels		Restaurants	Travaux publics des gouvernements municipaux
	Montréal	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%	%
PRIME DE POSTE DE NUIT.....	-	-	-	-	15
CALCULÉE EN CENTS L'HEURE					
MOINS DE 5 CENTS.....	-	-	-	-	-
5 CENTS.....	-	-	-	-	-
6 CENTS.....	-	-	-	-	-
7 CENTS.....	-	-	-	-	-
8 CENTS.....	-	-	-	-	-
9 CENTS.....	-	-	-	-	-
10 CENTS.....	-	-	-	-	-
DE 11 A 14 CENTS.....	-	-	-	-	4
15 CENTS ET PLUS.....	-	-	-	-	-
CALCULÉE SELON LA POURCENTAGE DU TAUX DU JOUR					
MOINS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-
10 P.100.....	-	-	-	-	72
PLUS DE 10 P.100.....	-	-	-	-	-
AUTRES GENRES DE PRIMES DE POSTE.	-	-	-	-	-

ANNEXE

DESCRIPTION SOMMAIRE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES

En vertu de l'arrêté en conseil No. 524 du 29 mars 1966, le territoire de la province est divisé en dix régions et vingt-cinq sous-régions administratives, et, sept métropoles régionales, dix-huit centres sous-régionaux et seize centres intermédiaires sont désignés.

La description sommaire suivante énumère les comtés de recensement formant chacune des dix régions administratives. Lorsqu'une partie seulement d'un comté de recensement est incluse dans une région, la liste des municipalités à inclure ou à exclure de la région est donnée.

1. Bas Saint-Laurent - Gaspésie

Comtés de recensement: Iles-de-la-Madeleine, Gaspé-Est, Gaspé-Ouest, Bonaventure, Matapédia, Matane, Rimouski (partie) (1).

(1) Rimouski (partie): Moins les municipalités de St-Simon, St-Médard, St-Mathieu, St-Guy, Lac-des-Aigles, Biencourt et les cantons de Bédard, Asselin et Ango.

2. Saguenay - Lac-St-Jean

Comtés de recensement: Chicoutimi, Lac-St-Jean-Est, Lac St-Jean-Ouest, Abitibi (partie) (1).

(1) Abitibi (partie): Comprend les villes de Chibougamau, Chapais, le Lac Mistassini et les territoires environnants.

3. Québec

Comtés de recensement: Rimouski (partie) (1), Rivière-du-Loup, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester Beauce, Lévis, Lotbinière (partie) (2), Mégantic (partie) (3), Wolfe (partie (4), Frontenac (partie) (5), Portneuf (partie) (6), Québec (partie) (7), Montmorency I, Montmorency II (Ile d'Orléans), Charlevoix-Ouest, Charlevoix-Est, Saguenay (partie) (8).

(1) Rimouski (partie): Comprend les municipalités de St-Simon, St-Mathieu, St-Médard, St-Guy, Lac-des-Aigles, Biencourt et les cantons de Bédard, Asselin et Ango.

(2) Lotbinière (partie): Moins les municipalités de Villeroy, Ste-Françoise, Ste-Philomène-de-Fortierville, Fortierville, Deschaillons, Deschaillons-sur-St-Laurent, St-Jacques-de-Parisville.

(3) Mégantic (partie): Moins les municipalités de Notre-Dame-de-Lourdes, Ste-Julie, Laurierville, Plessisville, (ville et paroisse) Ste-Sophie, Halifax-Nord, Halifax-Sud (partie Sud-Ouest), St-Pierre-Baptiste.

(4) Wolfe (partie): Comprend les municipalités de St-Julien, St-Fortunat, St-Jacques-le-Majeur, Sts-Martyrs-Canadiens, Disraëli (paroisse et ville) Gartby, Beaulac, Ste-Praxède.

(5) Frontenac (partie): Moins les municipalités de Audet, Ste-Cécile-de-Whitton, St-Romain, Winslow-Sud, Nantes, Lac Mégantic, Marston, Val-Racine, Piopolis, Notre-Dame-des-Bois, St-Augustin-de-Woburn, Milan, Frontenac.

(6) Portneuf (partie): Moins les municipalités de Notre-Dame-des-Anges-de-Montauban, Notre-Dame-des-Anges, Montauban, St-Rémi.

(7) Québec (partie): Moins la municipalité du Lac Edouard et le territoire environnant.

(8) Saguenay (partie): Comprend la municipalité de St-Firmin,et le canton Sagard.

4. Trois-Rivières

Comtés de recensement de Mégantic (partie) (1), Arthabaska (partie) (2), Drummond, Yamaska (partie) (3), Nicolet, Lotbinière (partie) (4), Maskinongé (partie) (5), St-Maurice, Champlain, Portneuf (partie) (6), Québec (partie) (7), Abitibi (partie) (8).

(1) Mégantic (partie): Comprend les municipalités de Notre-Dame-de-Lourdes, Ste-Julie, Laurierville, Plessisville, (ville et paroisse), Ste-Sophie, Halifax-Nord, Halifax-Sud (partie Sud-Ouest), St-Pierre-Baptiste.

(2) Arthabaska (partie): Moins la municipalité de Trois-Lacs.

(3) Yamaska (partie): Moins la municipalité de St-David, St-Gérard-Majella, St-Michel-d'Yamaska, St-Michel, Yamaska-Est.

(4) Lotbinière (partie): Comprend les municipalités de Villeroy, Ste-Françoise, Ste-Philomène-de-Fortierville, Fortierville, Deschaillons, Deschaillons-sur-St-Laurent, St-Jacques-de-Parisville.

(5) Maskinongé (partie): Moins la municipalité de St-Didace, St-Ignace-du-Lac, et le territoire situé au nord-ouest du canton De Galonne.

(6) Portneuf (partie); Comprend les municipalités de Notre-Dame-des-Anges de-Montauban, Montauban, Notre-Dame-des-Anges, St-Rémi.

(7) Québec (partie): Comprend la municipalité du Lac Edouard et le territoire environnant.

(8) Abitibi (partie); Comprend les cantons environnants le réservoir Gouin.

5. Cantons-de-l'Est

Comtés de recensement de Frontenac (partie) (1), Wolfe (partie) (2), Arthabaska (partie) (3), Richmond, Compton, Sherbrooke, Stanstead.

(1) Frontenac (partie): Comprend les municipalités de Audet, Ste-Cécile-de-Whitton, St-Romain, Winslow-Sud, Nantes, Lac Mégantic, Marston, Val-Racine, Piopolis, Notre-Dame-des-Bois, St-Augustin-de-Woburn, Frontenac, Milan.

(2) Wolfe (partie): Moins les municipalités de St-Julien, St-Fortunat, St-Jacques-le-Majeur, Sts-Martyrs-Canadiens, Disraëli (paroisse et village), Garthby, Beaulac, Ste-Praxède.

(3) Arthabaska (partie): Comprend la municipalité de Trois-Lacs.

6. Montréal

Comtés de recensement de Brome, Shefford, Missisquoi, Rouville, Bagot, St-Hyacinthe, Richelieu, Yamaska (partie) (1), Verchères, Chambly, Ile-de-Montréal, Ile-Jésus, Laprairie, St-Jean, Iberville, Napierville, Chateauguay, Beauharnois, Huntingdon, Vaudreuil, Soulanges, Papineau (partie) (2), Labelle (partie) (3), Argenteuil, Deux-Montagnes, Terrebonne, Montcalm (partie) (4), L'Assomption, Joliette (partie) (4), Berthier (partie) (4), Maskinongé (partie) (4&5).

(1) Yamaska (partie): Comprend les municipalités de St-David, Sté-Gérard-Magella, St-Michel-d'Yamaska, St-Michel, Yamaska-Est.

(2) Papineau (partie): Comprend les municipalités de Amherst et Lac des Plages.

(3) Labelle (partie): Comprend les municipalités de la Conception, Lac-Tremblant-Nord, Labelle, Joly, La Minerve, La Macaza.

(4) Montcalm (partie) - Joliette (partie) - Berthier (partie) - Maskinongé (partie): Moins le territoire situé au nord-ouest des cantons de Castelnau, French, Lenoir, Dupont, Boullé, Troyes, et au nord-ouest d'une ligne médiane traversant le canton Brunet.

(5) Maskinongé (partie): Comprend la municipalité de St-Didace et de St-Ignace-du-Lac et le territoire situé au nord-ouest du canton de Galonne.

7. Outaouais

Comtés de recensement de Pontiac, Gatineau, Hull, Papineau (partie) (1), Labelle (partie) (2), Montcalm (partie) (3), Joliette (partie)(3),

Berthier (partie) (3), Maskinongé (partie)(3).

(1) Papineau (partie): Moins les municipalités de Amherst et Lac-des-Plages.

(2) Labelle (partie): Moins les municipalités de la Conception, Lac Tremblant-Nord, Labelle, Joly, La Minerve, La Macaza.

(3) Montcalm (partie) - Joliette (partie) - Berthier (partie) - Maskinongé (partie): Comprend le territoire situé au nord-ouest des cantons de Castelnau, French, Lenoir, Dupont, Boullé, Troyes et au nord-ouest d'une ligne médiane traversant le canton Brunet.

8. Nord-Ouest

Comtés de recensement de Témiscamingue et Abitibi (partie) (1).

(1) Abitibi (partie): Moins les cantons situés à l'est d'une ligne passant par le 75°, 30' de longitude. Cette région comprend aussi une partie du territoire d'Abitibi, moins Chibougamau, Chapais et le Lac Mistassini.

9. Cote-Nord

Comté de recensement de Saguenay (partie) (1).

(1) Saguenay (partie); Moins la municipalité de St-Firmin et le canton Sagard.

10. Nouveau-Québec

Comprend le territoire du Nouveau-Québec, le territoire de Mistassini et une partie du territoire d'Abitibi.